

Nouvelle Revue de Bretagne

« Numéro spécial à Brizeux, né il y a cent cinquante ans »

SOMMAIRE

	PAGES
F. MILLEPIERRES. — <i>Brizeux dans son climat natal</i>	211
J. BONNEROT. — <i>Sainte-Beuve et Brizeux</i>	247
F. GOURVIL. — <i>Sur le nom de Brizeux</i>	253
J.-L. DEBAUVE. — <i>Poésies et finances publiques</i>	256
L. DUBREUIL. — « <i>Le Barde près des Troubadours</i> »	262
H. CORBES. — <i>Les Aïrs de Telen Arvor</i>	272
L. DUJARDIN. — <i>Brizeux et la Renaissance bretonne</i>	275
L. OGÈS. — <i>L'article de journal</i>	281
Ad. LE GOAZIOU. — <i>Dans les pas de Brizeux en Basse-Bretagne</i>	283
L. KERBIRIOU. — <i>Les relations interceltiques</i>	288
SANGIER. — <i>La défense du littoral</i>	295
L. OGÈS. — <i>F. Coppée en Bretagne</i>	299
F. LE BOURHIS-KERBIZIET. — <i>Un abbé cistercien</i>	304
F. GOURVIL. — <i>Un Cornishman en Bretagne (II)</i>	306
<i>Que sont devenues les vieilles statues ?</i>	313
<i>Coin des Fureteurs</i>	315

Abonnement annuel : 600 frs - Le Numéro : 115 frs

RÉDACTION - ADMINISTRATION :
16, Boulevard de la Duchesse-Anne
RENNES

C. C. P. 880-68 RENNES M. FICHET
3, Rue Paul-Louis-Courier

Nouvelle Revue de Bretagne

ONT COLLABORÉ A CE NUMÉRO :

Jean BONNEROT, né à Poitiers le 5 juillet 1882, a fait depuis 1903 toute sa carrière de bibliothécaire à la Sorbonne, qu'il a quittée le 1^{er} octobre 1953, comme Conservateur en chef honoraire.

Son premier volume de vers a paru aux *Cahiers de la Quinzaine* en 1906. Il a consacré des biographies à Romain Rolland, J.-J. Tharaud et à Camille Saint-Saëns dont il a été le secrétaire et l'exécuteur testamentaire. Historien, il a écrit des monographies sur Autun, Saulieu et Avallon ; deux études sur les Routes et les Paysages de France et une édition critique de *La Guide des Chemins de France* de Charles Estienne qui a paru dans la Bibliothèque de l'École des Hautes Etudes en 1935, et serait intéressante à consulter par nos érudits pour les routes de Bretagne.

Son œuvre est trop vaste et trop variée pour qu'on puisse énumérer, même rapidement, les titres de ses ouvrages. Il s'est consacré depuis plus de vingt ans à la publication de la *Correspondance* de Sainte-Beuve, dont déjà 6 tomes ont paru, et à une *Bibliographie* critique de son œuvre (déjà 3 tomes parus) qui ont valu à l'auteur, en dehors du Prix de la Critique, honneurs et titres inutiles à rappeler ici.

François MILLEPIERRES. Né à Lorient, fils du professeur qui prit une part active au mouvement littéraire breton sous le pseudonyme Stanislas Millet. Etudes secondaires au lycée de Lorient ; études supérieures à Rennes, puis à la Sorbonne. Agrégation de grammaire. Consacre ses loisirs aux lettres antiques et à la poésie de notre temps. Guerre de 14-18 ; prisonnier en 17 ; rapporte de sa captivité *Les Hommes en Cage* (Ed. Notre Camp). Écrit *La Pyramide d'Hontsen* (Messein), poème dramatique, mis en scène par Louise LARA et Edouard AUTANT sur leur théâtre d'Art et Action. Passe six années, au Maroc, Publie *Au Relais du Cheval Bleu* (Messein). Rentré à Paris, fonde avec Pierre LABHACHERIE les *Cahiers de la Lucarne*. A cette enseigne publie *D'une Arche à l'Autre*, nouveaux poèmes. Fait paraître chez Gallimard *Pythagore, Fils d'Apollon*, nouvelle biographie du philosophe. On vient de donner lecture, au cercle Paul Valéry, de son nouveau poème dramatique *Polycrate crucifié*. On annonce de lui un récit armoricain : *A la claire Fontaine*, un *Renan*, et une suite d'essais : *La Vie expérimentale*.

BRIZEUX DANS SON CLIMAT NATAL

AUGUSTE BRIZEUX appartient à la race des poètes qui, leur vie durant, continuent, quelles que soient leurs vicissitudes, à respirer l'air et les parfums et les amours qui firent l'enchantement de leur enfance et de leur adolescence. En dépit des déplacements, péripéties et nouvelles rencontres, ils demeurent les mêmes, façonnés jusqu'à la mort, selon leurs premiers contacts avec l'univers, toujours sensibilisés selon leurs premières émotions. Peut-être n'y a-t-il que cette espèce d'êtres qui se comportent véritablement en poètes : ceux qui ne renient jamais le « vert paradis des amours enfantines ». En tout cas, Brizeux est poète surtout par le fait que ce qu'il a une fois senti, il ne le sentira jamais autrement, et qu'il ne veut pas le sentir autrement. Sentimentalement, il n'évolue pas ; il se refuse à toute évolution ; rien de ce qui le touche après son adolescence, ne saurait modifier son identité. Il reste doucement, mais obstinément, fidèle à lui-même, à son moi initial, quand d'autres, au contraire, se plaisent à le multiplier, ou du moins à le diversifier en expériences aventureuses, au risque même de se perdre.

Brizeux est né à Lorient. Aussi risque-t-on de se faire entendre dire selon Saint-René Taillandier (notice en tête de l'édition Lemerre) que « Lorient est une ville moderne » et que « ce n'est pas là qu'il faut chercher les traditions de la race des Celtes ». Après quoi, tout de suite on nous prie de bien vouloir suivre le guide jusqu'à Arzano. C'est aller un peu vite, trop vite, bien trop vite. Lorient, malgré son nom et sa naissance (il est à peine utile de rappeler ici que la ville avec le port ont été créés par la Compagnie des Indes orientales à la fin du XVII^e) Lorient pour ceux du moins

qui l'ont connue avant 1914, ce qui est mon cas, était une ville très bretonne. La foule lorientaise était toute piquée de coiffes blanches, de celles surtout, spécialement lorientaises, qui comportent deux petites ailes de dentelles superposées à celles plus petites du béguin où s'enserraient les cheveux. A Lorient, c'étaient les jours de marché et les jours de fête — le jour de *la Victoire* par exemple, où l'on commémorait la défense de la ville, le 1^{er} octobre 1746, contre la flotte anglaise — un afflux de tous les costumes de Bretagne. Les « cousins » et les « cousines » ne manquaient pas qui venaient de tous les points de la péninsule pour faire admirer leurs vestes brodées et leurs tabliers de soie sur le cours des quais où s'alignaient les baraques foraines et les manèges. Dans les faubourgs on parlait couramment le breton. A Kerentrech, j'ai connu des bonnes femmes qui ne connaissaient pas le français. Le Lorientais de langue et de culture française ne dédaignait nullement, le cas échéant, de truffer sa conversation d'expressions bretonnes. S'il en était ainsi avant 1914, il est probable qu'un siècle plus tôt Lorient était encore bien plus bretonne, bretonnante et bretonnante. A Lorient régnait un certain cosmopolitisme breton, parce que la Bretagne a toujours maintenu son hégémonie dans notre marine.

◆ ◆ ◆

« *Lorient dans sa rade au mouillage inégal*
Reçoit la poudre d'or des noirs du Sénégal. »

proclamait Alfred de Vigny, ami de Brizeux, dans son poème *La Frégate* (1828), en un dystique dont le didactisme, assez indigne du poète de la *Bouteille à la Mer*, était déjà à son époque devenu tout à fait inexact. Nous soupçonnons que, dans l'enfance de Brizeux, qui s'écoula pendant la durée du Premier Empire, le trafic commercial du port de Lorient n'était pas considérable. Les vers de Vigny rappelaient une époque de prospérité à laquelle les guerres de la Révolution et de l'Empire avaient mis fin. La banqueroute de Law lui avait déjà porté un mauvais coup. Toutefois, en 1768, Bernardin de Saint-Pierre, qui s'embarquait à Lorient pour l'île de France, signalait que « Lorient est une petite ville de Bretagne, que le commerce des Indes rend de plus en plus florissante (1). » Mais, dès le XIX^e siècle, le temps des merveilles et des trésors de Golconde était bien révolu. Il ne restait plus guère à Lorient que son activité de port de guerre et d'arsenal maritime. Lorient était alors considéré, à cause de la profondeur du Scorff à son embouchure, un des meilleurs, sinon le meilleur port de constructions navales de France. Le port maintient cette réputation jusqu'à l'apparition des dreadnoughts. Je lis dans un guide de 1834 : « Lorient est aujourd'hui un port de l'Etat, où sont constamment en construction de magnifiques navires », et le guide ajoute, ce qui nous intéresse particulièrement : « A peu de distance de Lorient, on

(1) Voir *Nouvelle Revue de Bretagne*, nov.-déc. 1952.

aperçoit quelques paysans en costume ancien, longs cheveux et larges braies. » Or des « bragoubraz » on en voyait encore à la fin du siècle dernier qui apparaissaient en plein centre de Lorient sur la place Bisson. En fait la physionomie de la ville n'a guère subi de changements pendant toute la durée du XIX^e. Ceinturée du côté de la mer sur une rade tranquille, Lorient menait une existence amphibie, à la fois campagnarde et maritime. Les Lorientais restaient fidèlement attachés aux coutumes et rites bretons, sa population étant du reste constituée en partie de paysans qui y étaient venus gagner leur vie en travaillant à l'arsenal. Nombreux étaient les ouvriers du port qui continuaient à porter le « *tog plad* », le grand chapeau à guides.

◆ ◆ ◆

Il est donc certain que Brizeux a pu recueillir, dès sa prime enfance, à Lorient même, les impressions de Bretagne qui l'inspireront plus tard ; c'est à Lorient que lui seront révélés, pour répéter l'expression de Renan à son sujet « les derniers replis de la conscience de notre race. » Enfant, il ne manquait certes pas une seule de ces assemblées qui se tiennent aux environs de la ville, et jusque dans ses faubourgs, autour des vieilles chapelles consacrées à Saint-Christophe, Saint-Armel, Saint-Maudé, Saint-Mathurin et combien d'autres ! où les vieilles bretonnes toutes ridées venaient vendre des crêpes et du lait caillé en des écuelles de terre rouge façonnées au Rohu sur les bords du Blavet. Dans ses poèmes, Brizeux fait maintes allusions aux paysages lorientais. On sent que le souvenir l'en a profondément pénétré. Les lignes en sont subtiles et sensibles, les nuances aussi. Ces paysages vous font glisser en des régions intimes et calmes de la pensée. Du côté de la mer, facilement accessible, c'est, du Pouldu à Etel, une côte douce, avec son chapelet de petits ports de pêche que joignent de jolies plages blondes. Du côté de la terre, c'est un paysage de bruyères, de prés et de bois, où s'écroule tout un réseau de petits fleuves côtiers, la Laïta, le Scorff, le Blavet, la rivière d'Etel. Côte et campagne très vivantes d'ailleurs, actives, mais dont la vie au delà de deux lieues n'est guère connue, même des Lorientais. Brizeux évidemment s'enchantait de tous les noms sonores dont le pays est riche : Pleumeur et Kervégan, Kerroch, Cléguer, Larmor, Kermélo... Un nom cependant l'emportera sur tous les autres, c'est celui d'Arzano.

Arzano d'ailleurs est situé un peu au delà des limites de la région lorientaise, au delà de Pont-Scorff, où le Scorff, à 12 kil. de Lorient, cesse de ressentir les effets de la marée. Arzano, à l'époque de Brizeux était un bourg bien ignoré. Il a fallu qu'un prêtre insertement vint s'y cacher pendant la Révolution, y installât par la suite, après le Concordat, une école, où le jeune Auguste Brizeux lui fut confié en qualité de pensionnaire, pour que ce gros village sortit de l'ombre. Mais c'est là que l'écolier Brizeux apprit à traduire les vers de Virgile, poète celtique au nom celtique, osons le dire. Et c'est là aussi qu'il a fait son éducation sentimentale.

Je connais bien Arzano, pays natal de ma nourrice dont les parents tenaient, aux abords de l'Ellé, une pauvre ferme isolée d'installation primitive. En vérité je crois qu'il est difficile de trouver un endroit plus sauvage. Il semble que les habitants se soient réfugiés là pour fuir des envahisseurs, les Normands peut-être. Ils y ont défriché des coins de lande pour y cultiver des pommes de terre et du blé noir. On s'y sent en contact direct avec la nature sans les hommes, avec les temps hercyniens, avec les puissances chthoniennes telles quelles. Les landes et les bruyères y exhalent des odeurs, y révèlent des couleurs que partout ailleurs la civilisation a oblitérées, altérées. On en est émerveillé, non sans en ressentir une inquiétude. Nous sommes là au seuil d'une zone interdite à nos pas. La lande, le chemin creux, le bois de hêtres, la rivière d'ambre qui court en se cachant entre les roches et les végétations, gardent des secrets qu'il est défendu de scruter. Il est interdit de passer sur la rive opposée : un méchant taureau, sorte de minotaure, en garde l'accès, cornes menaçantes, muffle fumant.



Cette sombre description ne correspond guère, dira-t-on avec les tableaux idylliques, arcadiens de Brizeux. Mais il y a aussi dans ce canton retiré une grande douceur qui agrémenté cette primitivité d'un voile léger et transparent, celui des fils de la vierge à l'aurore sur la lande. La nature d'Arzano est nuancée de charmantes délicatesses. La bruyère y est colorée du sang même des fées, et les grandes libellules bleues y sont si diaphanes qu'on ne sait trop quel nom donner à ces « étranges créatures. » Mais à l'école du savant théologien, qui lui enseignait le catéchisme, comme à celle de l'excellent latiniste qui l'initiait à Virgile, à celle du spiritualisme chrétien comme à celle du spiritualisme païen, celui-ci profondément inspiré par le pythagorisme, Auguste Brizeux, enfant de choeur et petit humaniste, ne pouvait que prononcer le *Vade retro, Satanas*, quand il entendait les voix insidieuses des divinités souterraines. Toutefois l'Apollon de Brizeux est bien loin d'être celui-même de Delphes, l'Apollon dont la lyre n'a que des accents empruntés à la musique des sphères. L'Apollon de Brizeux, c'est l'Hyperboréen, celui qui chaque année se dirige vers les Iles Fortunées, le Pays des Morts, en passant par les champs funéraires de l'Armorique, pour revenir au printemps à Delphes sur son char attelé de cygnes blancs. Autrement dit, c'est Belen, l'Apollon celtique, celui qui sur sa harpe fait entendre les lamentations des morts, celui-là qui inspire aussi Virgile dans le sixième chant de l'Enéide.



On a classé un peu hâtivement Brizeux parmi les poètes de terroir ; c'est-à-dire parmi ceux dont la voix ne saurait être entendue que dans les limites d'un canton, dont l'inspiration n'a qu'une

portée de quelques lieues autour du clocher natal. Terroir si l'on veut, à condition de considérer qu'il y a des terroirs privilégiés, sortes d'épicentres de la poésie. Il est vrai que Brizeux ne perd que rarement de vue le clocher à l'ombre duquel continue à prier et à respirer Marie. Il est bien vrai aussi que son poème des *Bretons* est moins une épopée qu'un roman en vers dont les personnages ne quittent pas le sol de leur Bretagne. Nous eussions préféré qu'il élargît leur champ d'action en une moderne chanson de geste celtique. Il y songeait. Il avait l'intention de composer le grand poème héroïque dont Tristan, Merlin, Arthur eussent été les figures dominantes. En eût-il eu la force ? Eût-il possédé le souffle nécessaire pour mener à bien une œuvre de telle envergure ? Son poème des *Bretons* contient plus d'une période qui ne nous semble pas indigne des grands poètes épiques. Rappelons seulement ces vers où il évoque la légende du Castor-Noir et des bœufs qui sauvent le monde du déluge :

O temples de l'Arvor, mystérieux Carnac,

Ainsi le long des flots, à travers les bruyères,
Le cortège arrivait au Meinec, Lieu-des-Pierres ;
Et d'huile et de senteurs inondant leurs parois,
Entre les onze rangs ils passaient onze fois.
Et les bardes alors, la milice des bardes,
Accompagnaient le char, au bruit d'un triple accord,
Du village du chêne à celui de la mort.

Sans doute peut-on regretter que cela n'ait pas été écrit en langue bretonne ; alors on ferait de façon plus équitable la comparaison avec l'Homère du 11^e chant de l'Odyssee, celui d'Ulysse au pays des Cimmériens.

Mais le décor comme l'atmosphère du pays qui s'étend dans le petit quadrilatère Lorient-Quimperlé-Plouay-Hennebont, et qui comprend Arzano, bien qu'il soit parfois d'une prenante mélancolie, et justement parce qu'il nous saisit d'une manière enveloppante, n'est pas fait pour porter le poète aux grands délires ; ou du moins s'il l'y porte quelquefois, il ne saurait l'y maintenir. Ce n'est pas dans ce climat, tiède souvent jusqu'à l'alanguissement, que le poète connaîtra les hauts enthousiasmes, suivis de fortes dépressions d'un Chateaubriand. Il s'y maintient dans des harmonies modérées. C'est un pays d'idylles où l'amour ne s'exprime pas en cris et sanglots, ni en sarcasmes blasphématoires, comme dans la tour du Poète contumace, de Tristan Corbières, à Roscoff. Brizeux à Combourg ou à Roscoff, on ne comprendrait pas, la poésie étant chose organique, biologique, résultante d'une biocénose. Dans un autre ordre, Ernest Hello ne se comprend bien qu'à Kéroman en ce coin de la rade de Lorient où le regard s'étend, ou plutôt s'étendait, sur de pacifiantes lagunes, tandis que Lamennais subit les grands coups de vent irritants de la Manche.

Brizeux a concentré sur la figure de Marie ses dons de poète « avec une adorable simplicité de moyens » et sans « ingrédients pervers », a dit Renan à l'inauguration de la statue du poète à Lorient en 88. Renan ajoute que Brizeux « découvrit l'amour breton, amour discret, tendre, profond, fidèle avec sa légère teinte de mysticité. » Et il y a quelque ressemblance entre l'amour du jeune Ernest Renan pour Noémi et celui d'Auguste Brizeux pour Marie. Pas de grands éclats de voix, de protestations enflammées qui eussent effarouché l'enfant discrète, délicate, timide, et dont les moyens d'expression verbale devaient être restreints. « Deux enfants cherchent à passer des heures ensemble sans se dire une parole... cela suffit. », dit encore Renan, et comment dire mieux ? Marie avait la coiffe de Lorient. J'ai là sous les yeux la reproduction en phototypie d'une photo de la petite-fille de Marie. Cette petite-fille de Marie je crois que mon père, le professeur et poète Stanislas Millet, l'avait découverte, ou du moins contribué à la découvrir, dans le faubourg lorientais de Kercado, assez morne faubourg en vérité. Stanislas Millet (qui lisait et relisait les poèmes de Brizeux dans un exemplaire offert par ses élèves en 1887) a écrit des articles sur cette découverte peu de temps avant 14 (?). Dans la famille de cette petite-fille de Marie, on disait qu'elle était le portrait vivant de son aïeule : une fille de 16 à 17 ans aux traits simples, purs et nets, au regard qui dénote une honnêteté sûre d'elle, une docilité sans complaisance, un caractère facile, mais qui ne dévie pas. Les cheveux découvrent un beau front arrondi de vraie bretonne ; ils sont tirés sous la coiffe dont les ailes de dentelle se ramènent sur les tempes, ce qui est signe de modestie. Le costume est celui des jours de noce avec le vaste tablier de soie brochée à ramages, dont le devantier couvre tout le buste, épaules comprises, pour laisser les manches larges de drap noir garnies d'une large bande de velours. Qu'est devenue la petite-fille de Marie ? Vit-elle encore ?

Marie, c'était alors le prénom féminin le plus commun ; on ne cherchait pas à se distinguer ; maintenant, même en pleine campagne, ce sont des prénoms recherchés comme Gaétane, Chantal, Maryse ! Au moins, si l'on adoptait des prénoms celtiques. Hélas, que les temps ont changé ! Je regarde la carte postale qui représente l'inauguration de la stèle élevée à la mémoire du poète près du Pont-Kerlo, inauguration à laquelle j'assistais adolescent. A part quelques messieurs de la ville — une demi-douzaine — il n'y a là que des paysans bretons en veste courte, aux beaux revers de velours, et coiffés du chapeau à guides avec boucle d'argent. Maintenant, y en aurait-il un seul ?

François MILLEPIERRES.

(2) André Degoul déclare que cette petite fille de Marie (dont il reproduit la photographie) a été découverte par une enquête qu'il fit avec « le regrette poète lorientais Stanislas Millet ». Et il donne comme référence le *Clocher Breton* d'avril 1912 (Degoul, *Causerie sur Brizeux, Lorient, 1937*, p. 7). N.D.L.R.

Sainte-Beuve et Brizeux

L'AMITIÉ qui se noua en 1829 entre Sainte-Beuve et Brizeux, au cours d'une des soirées poétiques (appelées plus tard du *Cénacle*) où se rencontraient Victor Hugo, Charles Nodier, A. de Musset, A. de Vigny, H. de Latouche, les deux frères Emile et Antoni Deschamps, etc., devint une intimité dévouée après la publication, en novembre 1831, chez Auffray, du livre « tout virginal et lilial », intitulé simplement *Marie*. Aucun nuage ne vint ternir leurs relations cordiales jusqu'à la mort de Brizeux en mai 1858.

Le 5 mars 1830, les deux poètes ne sont pas encore familiers. Sainte-Beuve adresse à Brizeux un billet pour *Hernani*, dont la première représentation a eu lieu le 25 février, en y joignant ces lignes :

Voici, Monsieur, un orchestre que Victor Hugo se fait un plaisir de vous envoyer ; si vous arrivez d'un peu bonne heure, j'espère que vous serez placé convenablement. Mille compliments et amitiés(1).

Avant même la publication en librairie de *Marie*, Sainte-Beuve, déjà fidèle à son rôle de messenger et de vigie, l'annonce à son ami angevin Victor Pavie, dès le 18 septembre 1831. « Brizeux imprime son petit volume de vers qui est charmant... c'est délicat, pudique, discret... » (2) et lui consacre quelques pages émus dans la *Revue des deux Mondes* du 1^{er} décembre (3). Le poète a la joie de les lire, avant de partir, avec Auguste Barbier, pour un voyage en Italie le 12 décembre, emportant une lettre du critique à Lamennais, qui est alors à Rome : Sainte-Beuve lui présentait une de ses bons amis, M. Brizeux « l'auteur d'un charmant poème appelé *Marie*, qui vous plairait, si vous le lisiez, mais pas plus que sa personne, qui est d'une nature élevée et candide, bien rare en ces temps... » (4).

Sainte-Beuve, qui avait une réelle affection pour Brizeux et connaissait les difficultés de sa vie, chercha à lui assurer des moyens d'existence meilleure : il écrivit directement à Prosper Mérimée le 1^{er} mars 1836 (5) : la lettre ne porte pas de millésime : mais le Comte de Montalivet fut ministre de l'Intérieur dans le premier ministère Thiers du 22 février au 6 septembre 1836.

Il y avait près de deux ans, depuis le 27 mai 1834, que M. Mérimée

(1) Billet inédit. Archives Lacausade.

(2) *Correspondance Générale* de Sainte Beuve, Tome I, p. 264.

(3) Article recueilli dans *Portraits Contemporains* (éd. en 5 vol.), Tome II, p. 224 à 229.

(4) *Correspondance Générale* de Sainte Beuve, T. I, p. 274, n° 208.

(5) Ms., Archives de La Sicotière, inédit.

était inspecteur général des Monuments Historiques et l'année suivante il avait accompli un voyage important dans les « Pays de l'Ouest », qui dura plus de deux mois : parti de Paris le 25 juillet 1835 il rentre à la mi-octobre (6).

Mon cher Mérimée,

Je viens vous demander un service ou, du moins, un conseil pour une affaire qui concerne un de mes amis particuliers, lequel mérite à tous égards l'intérêt le plus grand. Il s'agit de M. Brizeux, dont vous devez connaître le nom, suivre les ouvrages. Brizeux a fait un petit recueil de poésies des plus distinguées et des plus rares selon moi ; il y a dans son volume, intitulé « Marie », cinq ou six pièces qui me semblent devoir rester dans la poésie française et qui caractérisent tout un talent. Mais à part ce talent si rare et si fin, Brizeux n'a rien. Il a dépensé pendant ces dernières années un reste d'héritage paternel ; il a vu l'Italie avec Barbier, son ami intime ; il a fait pendant un hyver un Cours de Littérature à Marseille ; depuis qu'il est de retour ici, sa position intéresse vivement tous ses amis. Son maintien noble et fier ajoute aux motifs de cet intérêt, sans rendre plus facile les moyens de le servir. Son talent, très exquis à mon sens comme poésie, n'est pas de nature à le faire vivre ; il a toujours reculé devant ce travail de journaux qui est le pain quotidien de tant de gens et aussi la ruine de leur esprit. Il lui faudrait une place qui, sans l'accabler de travail matériel, occupât et fixât son esprit qui souffre, plus cruellement qu'il n'en convient, de cette situation. J'avais songé, si M. Guizot était resté, à lui faire lire dans « Marie » les cinq ou six pièces de sensibilité et de talent incontestables pour tous et de lui demander ensuite s'il ne pourrait rien faire pour l'auteur. Mais ceci est au passé. Or (d'après quelques conseils), n'y aurait pas lieu à un arrangement comme celui-ci et pourriez-vous, en ce qui vous concerne, y donner votre aide ? Brizeux serait d'ailleurs appuyé de très près chez M. de Montalivet et ce ne serait pas, je pense, la bonne volonté qui manquerait chez le Ministre ; mais que dites-vous du moyen ?

Il est breton et très breton il faut vous dire : « Marie » en porte témoignage, et, de plus, un poème étendu qu'il prépare depuis deux ans sera sur cette Bretagne encore. Comme il y a là tout un ordre particulier des monuments celtiques, qu'il a au reste bien étudiés ainsi que l'art en général, ne pourrait-on créer pour lui, sous vous, avec des appointements modiques, une place d'inspecteur particulier ou conservateur des monuments celtiques ? Ce qu'il y a d'exceptionnel dans la province ne justifierait-il pas l'exception ? Si cela vous semblerait possible, si vous étiez disposé, étant consulté par le ministre sur ce point, à donner une réponse favorable, Brizeux ferait alors agir près de M. de Montalivet les appuis qu'il a. De toutes les places et positions existantes ou concevables, c'est assurément celle qui conviendrait le mieux à ses goûts, à son talent et où on pourrait le mieux faire usage de son zèle sans le détourner de sa ligne. En voilà assez pour vous bien faire entendre ce projet : veuillez y songer, mon cher Mérimée, et soit par un simple mot, soit en me disant d'en

(6) Il n'est pas sans intérêt de retracer, à travers la Bretagne, les étapes de ce voyage, telles que M. Maurice Parturier les a données dans son édition de la *Correspondance Générale de Mérimée*, Tome I, p. 448-449, n. 4 : Chartres (29 juillet) ; Alluye, Bonneval, Marchoué, Chartres (3 août) ; Le Mans, Sablé (Solesmes), Laval (Avesnières), Vittré, Rennes (20 et 21 août) ; Dinan, Dol, Saint-Malo, Dinan, Lamballe (27 août) ; Saint-Brieuc, Paimpol par Lanléff, Tréguier, Lannion, Morlaix (5 septembre), Poul-laouen, Huelgout, Saint-Herbot, Morlaix, Saint-Pol-de-Léon (11 septembre) ; Lesneven (12 septembre) ; Brest, Quimper, Le Perennou, Quimper, Quimperlé, Lorient, Hennebont, Josselin, Quinipilli, Locminé, Lorient, Auray, Carnac (25 septembre) ; Erdeven, Auray, Locmariaquer, Gavr'Innis, Auray, Vannes, Succinio, Saint-Gildas, Vannes, Nantes (8 octobre) ; de Nantes à Angers par le bateau à vapeur ; Saumur, Candés, Saumur ; Poitiers, Civray, Charroux, Lussac, Saint-Savin, Chauvigny, Poitiers, Paris. — Mérimée ne semble pas avoir gardé un bon souvenir des « sauvages » et des « culstres » qui l'avaient accusé de vol. Cf. Gourvil dans *Nouvelle Revue de Bretagne*, 1949, p. 211 et 299.

aller causer avec vous, me donner votre avis sur cette affaire à laquelle tous les amis de Brizeux apportent la plus grande sollicitude.
Tout à vous d'amitié.

S[AIN]TE-BEUVE.

Le Prévost connaît bien Brizeux et l'apprécie comme moi.

La proposition n'eut pas de suite : on ne rencontre dans les correspondances aucune allusion. Mais cette demande spontanée du critique est un témoignage qu'il convient de recueillir.

On doit ajouter que l'idée de Sainte-Beuve n'était pas aussi étrange qu'elle pouvait paraître à première vue. La fonction de conservateur des Antiquités du Morbihan existait quatre ans auparavant, en 1831, si l'on en croit Michelet qui fit cette année-là un voyage en Bretagne. Le 14 novembre 1828, un arrêté avait nommé le facétieux Romieu commissaire-conservateur des monuments d'antiquité qui existent sur le sol morbihannais (7).

De retour dans sa Bretagne, Brizeux ne vient que rarement à Paris, où il retrouve un petit groupe d'amis : le romancier Emile Souvestre, Théodore Hersart de La Villemarqué, Le Gonidec, Aurélien de Courson, etc... De son côté Sainte-Beuve, de plus en plus esclave de sa vie harcélante d'articles à date fixe, n'a guère le temps de rencontrer ses amis. « ...Ici on ne se voit guère et pourtant l'on se croit voisin et à portée les uns des autres » (8) comme écrit en avril 1837 le critique à un de ses correspondants. C'est chez Xavier Marmier le plus souvent qu'ont lieu ces réunions de poètes. En décembre 1838 Brizeux qui songe à publier une nouvelle édition de *Marie*, augmentée de poèmes nouveaux, et prépare son grand poème *Les Bretons* qui ne paraîtra qu'en 1845, vient chez Marmier lire des vers « jolis, pareils à des fleurettes franches et sauvages qu'une chèvre d'Arcadie irait mordre aux fentes des rochers (10). »

Lorsque l'éditeur Masgana publie en août 1840 une troisième édition de *Marie*, suivie en août 1841, d'un nouveau volume *Les Terniatares, livre lyrique*, Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} septembre 1841 (1), salue les deux recueils par un délicieux article de onze pages : Brizeux a eu la volonté de rester « simple poète »... Il me fait l'effet de ces officiers supérieurs dans une arme spéciale savante qui, voués au noble génie de leur art, s'y tiennent sans vouloir jamais d'avancement ailleurs... Marie me semble la perfection même... c'est le livre poétique le plus original de notre temps, c'est même le seul véritablement tel que je connaisse... Quant aux *Terniatares*, qui « s'adressent aux artistes encore plus qu'au public et qui font surtout le régal et l'étude de quelques-uns », Sainte-Beuve en loue longuement la fraîcheur d'inspiration, analyse et cite des pièces « parfaites de style, de ton et de pensée », et conclut : « Il nous eût coûté de laisser passer ce recueil sans en signaler le prix... Plus d'une goutte généreuse demeure en réserve, comme il convient, au fond de l'amphore. Et cette poésie là n'est pas moins à

(7) Cf. A. Dupouv, *Michelet en Bretagne*, p. 53. — A. Macé, *Association Bretonne*, 1886, p. 13-27.

(8) *Correspondance Générale* de Sainte-Beuve, Tome II, p. 176.

(9) Marmier toujours en voyage, ne deviendra-t-il pas Breton de cœur en inaugurant à la Faculté des Lettres de Rennes le 2 février 1839 un cours de Littérature Etrangère et en citant dans son discours d'ouverture un sonnet inédit de Brizeux ?

(10) *Correspondance Générale* de Sainte-Beuve, Tome III, p. 24.

(11) Article recueilli dans *Portraits Contemporains* (éd. en 5 vol.), Tome III, pp. 256 à 275.

savourer en avançant, que celle des matinées adolescentes, qui se puisait au hasard du courant, dans le creux de la main. »

Des années passent : Brizeux est retourné en Bretagne à Scaër, en Septembre 1842 ; il fait un nouveau voyage en Italie, qui dure de janvier 1844 à janvier 1845. Son grand poème *Les Bretons*, plusieurs fois annoncé, paraît enfin chez Masgana le 5 juillet 1845 et Sainte-Beuve, débordé de travail, prie son ami Charles Magnin de faire l'article : « Ce livre mérite un examen tout à fait sérieux et d'un juge compétent. Je suis moi un peu usé à l'endroit de Brizeux, en ayant tant écrit déjà... » et il lui indique les références de ses articles parus (12). Cependant, dans la chronique anonyme de la *Revue Suisse* de juillet (13), Sainte-Beuve tient à signaler l'œuvre : « l'action romanesque qu'il [le poète] a jetée à travers n'est qu'un prétexte et tient peu de place... Des paysages francs, naturels, de scènes prises sur le vif, une grande vérité de traits et un grand art d'expression dédommagent de l'action un peu absente et recommandent, à première vue, cette étude qui est, du moins, une haute et noble tentative » et il cite un long passage du second chant :

O landes, ô forêts, pierres sombres et hautes

Un mois plus tard, Sainte-Beuve, qui a probablement lu plus attentivement le volume, écrit au poète Charles Fournier le 8 août 1845 : « Il faudra lire le livre *Les Bretons* de Brizeux ; vous y trouverez bien des choses. C'est un livre encore plus fait pour les artistes et pour les poètes que pour le public et nous y trouvons des coins de délectation, des paysages rendus à ravir... (14). »

Lorsque parut, en 1852, *Primel et Nola*, Sainte-Beuve, au cours d'un tableau d'ensemble de la poésie et des poètes en 1852 inséré dans le *Constitutionnel* du 9 février (15) consacra un long passage à celui qu'il nomme « un poète d'élite et qui compte : c'est une nature individuelle très fine et très marquée » et cita, les commentant avec éloges, deux pièces *Le Chevreuil* et le *Bouvreuil*, « deux vignettes en miniature au bas d'une page de Buffon. »

Ce n'est plus que par lettres, et souvent par l'intermédiaire de son secrétaire, le poète Lacaussade, que Sainte-Beuve et Brizeux restent en relations d'amitié. Le poète breton, dont la santé est des plus chancelantes, vient, à la fin de 1856, chercher du soleil et de la chaleur dans le Midi, à Montpellier ; mais à chaque halte, à Poitiers, à Bordeaux, à Toulouse, il ne rencontre que le « sombre brouillard, la pluie et la neige fondue » et, de plus en plus épuisé, il regagne Lorient et Brest et c'est là qu'il reçoit, en août 1857, une lettre de Sainte-Beuve lui demandant de poser sa candidature à l'Académie Française au fauteuil d'Alfred de Musset, mort le 2 Mai 1857. Il y a déjà dix candidats, poètes, historiens, dramaturges et romanciers : Louis de Carné [de Quimper], Philarrète Chasles, Léon Halévy, Victor de Laprade, la Rochefoucauld-Liancourt, Liadières, vicomte de Marcellus, Henri Martin, Montesquiou, Jules Sandeau. Brizeux, par lettre du 18 août 1857, déclina l'offre flatteuse : « Vous n'oubliez pas les absents... Il y a devant moi les habiles, les pressants et les pressés... La destinée des poètes est comme celle des

(12) *Correspondance Générale* de Sainte Beuve, Tome VI, p. 181.
(13) Article recueilli dans *Les Chroniques Parisiennes* de Sainte Beuve, 1876, pp. 333-334.
(14) *Correspondance Générale* de Sainte Beuve, Tome VI, page 210.
(15) Article recueilli dans les *Causeries du Lundi*, 3^e édition, Tome V, pp. 388 à 392.

livres : le passé nous l'apprend... (16). » Alfred de Vigny insista de son côté pour décider Brizeux sans plus de succès. Une lettre postérieure de Brizeux à Lacaussade, datée de Lorient 17 novembre 1857 « de lui [Sainte-Beuve] pendant mon séjour à Brest j'ai reçu la plus aimable lettre touchant l'Académie ; mille détails ; et il remettait à les achever lors de mon retour à Paris. Aujourd'hui on m'écrit qu'entre Laprade et Sandeau, qui paraissent perdre de leurs chances devant Cuvillier-Fleury soutenu par le duc d'Aumale (toujours la politique au lieu de titres), il y aurait chances pour moi : ceci me paraît bien subtil ; ce qui est certain c'est que, si ma simplicité ne fait pas fi de l'Académie, comme l'affectait Béranger, je n'arriverai que lorsqu'elle m'appellera... en attendant je les laisse à leurs intrigues et je siège au sein de la nature... (17). »

L'élection eut lieu le 11 février 1858 : Brizeux n'était pas candidat. Au quatrième tour fut élu Victor de Laprade. Moins de trois mois plus tard, Brizeux, qui avait quitté Paris glacial et brumeux pour chercher le soleil de Montpellier, y arrivait le 16 avril et mourait dans les bras de son ami Saint René Taillandier le lundi matin 3 mai, emporté par la « phthisie pulmonaire » qui le minait depuis des années.

Sainte-Beuve n'eut pas le temps de mettre au point lui-même, d'annoter et compléter, par des appendices, le tome III de la 3^e édition des *Portraits contemporains*, qui contient son article sur les *Ternaires*, car il aurait sans doute reproduit la lettre de Saint-René-Taillandier. Il a simplement mis une note au quatrième article sur Desbordes-Valmore (18). On peut réparer cet oubli en publiant ces deux lettres de Saint-René-Taillandier ; l'une datée de Montpellier, 5 mai 1858, adressée à Lacaussade (19) :

J'ai une bien douloureuse nouvelle à vous annoncer : Brizeux n'est plus. Pendant les trois semaines qu'il a passées ici, je l'ai vu dépérir d'heure en heure. Vous savez dans quel déplorable état il a quitté Paris ; notre pauvre ami n'était déjà plus qu'une ombre. Le médecin qui l'a ausculté dès le lendemain de son arrivée a trouvé dans sa poitrine d'effroyables lésions ; les efforts de la science, les soins de ses amis ne pouvaient tendre qu'à soulager son mal, à lui adoucir le passage de cette vie à l'autre. M. le docteur Combaut, Madame Taillandier et moi nous avons rempli ce devoir sacré avec un dévouement fraternel. Que n'étiez-vous là pour nous venir en aide, vous, Monsieur, dont Brizeux appréciait si bien la tendre amitié. C'est le 3 mai, lundi, à 5 heures du matin, qu'il a rendu le dernier soupir. Son agonie avait commencé dimanche dans la matinée, agonie très douloureuse par moments, calmée à plusieurs reprises par les instructions du docteur qui ne l'a presque pas quitté, apaisée enfin vers minuit et transformée en un sommeil dont notre ami ne s'est plus réveillé.

Hier, nous l'avons conduit à l'église et au cimetière d'où il sera transporté dans sa Bretagne. J'ai pensé que vous liriez avec intérêt le récit de ses funérailles et je vous envoie avec cette lettre un numéro du « Messenger du Midi » où vous trouverez ces détails. J'avais convoqué mes amis, mon appel a été entendu et je puis dire que l'élite de la cité a accompagné le cercueil du poète. La cérémonie a été grave, simple, recueillie, touchante, parfaitement digne de celui que nous pleurons... Quand j'aurai le bonheur de vous serrer la main, j'aurai bien des choses à vous dire de notre ami, il parlait bien souvent de vous et du dévouement que vous lui aviez montré en maintes rencontres, avec tant de délicatesse et de grâce...

(16) Ms., Collection Lovenjoul, D 598, pl. 305, publ. par l'abbé LEGIÈRE, *Brizeux, sa vie...*, pp. 276-277.
(17) Ms., Archives Lacaussade.
(18) *Nouveaux Lundis*, Tome XII, p. 230, note.
(19) Ms., Archives Lacaussade, inédit.

L'autre datée du 8 Mai 1858 adressée à un ami, dont le nom n'a pu être identifié (20) :

Montpellier, 8 mai 1858.

Monsieur et ami,

Pardonnez-moi si je ne vous ai pas écrit plus tôt pour vous annoncer la mort de notre pauvre ami ; représentant seul sa famille dans ces douloureuses circonstances, j'ai eu bien des devoirs à remplir. Vous avez pu voir par les journaux que je vous ai envoyés avec quelle religieuse affection j'ai essayé d'accomplir ma tâche. J'ai fait en sorte que le cercueil du poète fut dignement accompagné à l'église et au cimetière. C'est le lundi 3 mai, à 5 heures du matin que Brizeux a rendu le dernier soupir, son agonie très douloureuse par instants, calmée de temps à autre par les soins du médecin qui l'a très peu quitté pendant cette journée, apaisée tout à fait vers le milieu de la nuit, et transformée en un sommeil dont notre ami ne s'est pas réveillé. Pendant trois semaines j'ai veillé auprès de lui. Nous lui avions trouvé une jolie petite chambre, de plain-pied sur un jardin bien exposé, chez de braves gens en qui nous avons toute confiance. Je l'y installais le 20 avril. Il fut tout heureux d'être si agréablement logé : cette petite chambre éclairée par le soleil du midi, d'où il voyait la verdure des arbres et les fleurs d'un jardin agréable avait un caractère poétique dont il était ravi. Il lui sembla qu'il allait renaitre.

Tous les jours, vers midi, je l'habillais (car il était incapable de se mouvoir), je l'installais dans un fauteuil, sous les ombrages du jardin, les pieds au soleil, et là, ma femme nous tenant compagnie, nous restions deux ou trois heures à causer. Que de causeries charmantes ! Votre nom y a été prononcé bien souvent, avec les noms de Barbier, de M. de Vigny, de Sainte-Beuve, de Lacausade, d'Emile Deschamps. Il s'assoupissait fréquemment, mais dès qu'il se réveillait, il avait toute la netteté de son esprit, jamais je ne lui ai vu plus de finesse et de vigueur. Il disait quelquefois en se voyant si faible, si épuisé : « Il n'y a plus que le cerveau qui soit vivant chez moi. » Chaque jour il s'affaiblissait. Il espérait que ce ne serait là qu'une crise et que le printemps le ranimerait : hélas ! nous le savions, son état était désespéré, notre pauvre ami était perdu sans ressources. Il avait par instants le pressentiment de cette fin prochaine. Il me disait un jour : « Mon ami, si je meurs, vous ferez dans le journal de Montpellier une petite note, très brève, très modeste, et vous y insinuerez que mes compatriotes devraient faire rapporter mon corps en Bretagne au moyen d'une souscription, comme je l'ai fait faire pour Legouidec, mort aussi loin de son pays. » Son vœu est exaucé. M. Ernest Boyer, sous-préfet de Corbeil, frère utérin du noble poète, a réglé tout cela avec moi ; le corps de Brizeux est parti aujourd'hui pour Lorient, conduit par M. Arnoux, capitaine d'artillerie, gendre de Madame Boyer mère. Ce pauvre corps que j'ai vu tant souffrir reposera dans la terre de « Marie », l'âme est au ciel avec Platon, Virgile, saint Jean, Raphaël, saint Corentin, patron de Kemper, et saint Cornélie, patron des bœufs.

Adieu, Monsieur et ami, croyez à mon affection toute dévouée.

Saint-René TAILLANDIER.

Si d'aucuns ont cru pouvoir reprocher, d'ailleurs injustement, à Sainte-Beuve la versatilité de ses jugements, l'amitié fidèle qu'il ne cessa de témoigner envers Brizeux atteste la constance de son admiration et son dévouement plein de délicatesse.

Jean BONNEROT.

(20) Ms. inséré dans un exemplaire *Les Bretons*, de Brizeux (1845), dans la collection Muret.

SUR LE NOM DE BRIZEUX

DANS la *Bio-Bibliographie bretonne* de Kerviler, au début de l'article consacré au poète, on lit ces lignes :

« Brizeux. — Nom d'une famille originaire de la Grande-Bretagne, établie dans notre province au XVII^e siècle, et qui a produit de nos jours le poète breton par excellence, justifiant ainsi son étymologie patronymique, car *Brizeux* est identique à *Breizad* et signifie « Le Breton. »

De son côté, Auguste Dorchain, dans son édition des *Œuvres de Brizeux* (Garnier frères, 1911), nous apprend, t. I, p. VII, que :

« S'appuyant sur une simple tradition de famille, les Brizeux se croyaient d'origine irlandaise : en 1688, un de leurs ancêtres aurait suivi chez nous Jacques II, détrôné par Guillaume d'Orange. »

Puis, contre Joseph Loth qui, dans les *Annales de Bretagne*, t. VIII, p. 746, avait, dès 1893, fait bon marché de l'étymologie proposée par Kerviler, et traité de plaisanterie la prétention de Brizeux à revendiquer une origine insulaire, le même annotateur insiste :

« ...croyons plutôt avec le poète qu'il [son nom] est d'origine celtique, venant de la racine *Breiz* (Bretagne) et du suffixe *ouk* en usage dans le pays de Tréguier. *Breizouk*, francisé en Brizeux signifierait donc breton. »

Plus succinctement, dans son anthologie, *les Bardes et Poètes Nationaux de la Bretagne Armoricaïne*, mon ami C. Le Mercier d'Erm abonde, p. 1, dans le même sens :

« *Brizeux*, en Celtique, a le sens de *Breton* (...) Les Brizeux étaient originaires d'Irlande. »

Dorchain avait sans doute puisé ses indications dans la thèse de l'abbé C. Lecigne, *Brizeux, sa Vie et ses Œuvres* (Lille, 1898), qui, p. 28 de l'ouvrage, mettait lui-même à contribution un *Journal* inédit du poète. Certain passage de celui-ci, rédigé à Scaër un jour de pluie, résume des détails sur sa famille paternelle et sur son patronyme :

« Brizeux, très tacheté, très coloré. Ce nom est formé de la racine « *Breiz* et de la particule *ouk* en usage en Tréguier. »

« En Léon on eût dit *Brizok*, à Kemper *Brizek* ; en Vannes, *Brizak*. » L'x de *Brizeux* vient du français qui dit Saint-Brieux (*sic*) pour Saint-Brieuk.

« Enfin Brizeuk est le même nom que *Breiz* : Bretagne, Breton ou *Breizad*, qui tous viennent de la racine *Braz* (1), parce que les Bretons

(1) Il est vraisemblable qu'il y a ici, de la part de l'abbé Lecigne, une erreur de lecture pour *Briz*.

» comme les Pictes (*Picti*, poitevins) avaient la coutume de se peindre la figure :

Plus loin, le poète précise, au sujet de l'origine de sa famille :

» Le grand-père de mon grand-père Adrien vint en France avec le roi Jacques. Ceci a été souvent raconté à ma tante par sa vieille tante Kerihuel... Sur la cheminée de notre maison du Faouët était le portrait de Brizeuk (*sic*) du Plessis, dans une espèce de costume de juge, avec une perruque à la Louis XIV. » (Abbé Lecigne, p. 29).

Nous verrons ce qu'il convient d'accepter de la tradition familiale qui ferait du premier ancêtre breton de Brizeux un fidèle de Jacques Stuart, vaincu à La Boyne en 1690. En attendant, vérifions la recevabilité des tentatives étymologiques relatives à son nom.

L'assimilation de *Brizeux*, et des inexistantes *Brizeuk* et *Brizouk* à *Breizad* « Breton », ne peut relever que d'une haute fantaisie. Tout au plus, s'il était prouvé — et cela reste à faire — que *Brizeux* soit un nom particulier à la Bretagne, et qu'il apparait dans ce pays dès le moyen âge, tout au plus, dis-je, pourrait-on voir en lui un doublet haut-breton du nom *Brizec*, dérivé possible de *briz* « bigarré, tacheté, de couleur bise. »

Mais, qu'en est-il, en réalité ?

Je ne pense pas qu'on ait signalé son existence en Bretagne, haute ou basse, au-delà du XVII^e siècle. En l'absence de répertoires anthroponymiques régionaux autres que celui auquel je travaille pour la Bretagne, on ne peut lui assigner une provenance exacte. Toutefois, je puis signaler qu'on rencontre ce nom, tel quel, ou avec une légère variante graphique, hors de notre région.

Un C.-E. BRIZEUX est l'auteur d'un *Traité du beau essentiel dans les Arts appliqués, particulièrement à l'Architecture* (...), publié à Paris en 1752, « chez l'auteur et Chéreau » (2 tomes grand in-4^e, illustrés). Un autre *Brizeux*, domicilié à Paris, figurait en 1940 dans les listes officielles de Prisonniers de Guerre entre les mains des Allemands. Le *Bottin* de Paris de 1900 mentionne un *Brizeux* tenant commerce de « cuivrerie pour meubles », rue Keller (XI^e arr⁴).

Ces variantes d'un même nom peuvent se ranger au nombre des dérivés fournis par un appellatif français monosyllabique *Bris* ou *Brize*. La première graphie est répétée cinq fois au *Bottin* de Paris pour 1950 : la seconde m'est fournie par un P. G. de 1940 domicilié à Coublanc (Haute-Marne). Les suivants, qui sont peut-être loin de fournir une liste exhaustive, donneront une idée de la variété des suffixes intervenus dans la dérivation de cet appellatif : *Brisis*, *Brisol*, *Brisou*, *Brisoul*, *Brizout*, *Brisoux*, *Brisy*, *Brizard*, *Brizaut* (2), *Brizay*, *Brizel* (3), *Brizou* et *Brizour*. Il paraît hors de doute que *Briseux* et *Brizeux* doivent s'intercaler parmi eux.

Dans le cas contraire, il faudrait prouver son origine bretonne, britannique ou irlandaise. Or, en l'absence de témoignages écrits remontant à plus de deux siècles et demi, son origine « bretonne » est toute problématique ; quant à ses origines britannique ou irlandaise, il faut choisir entre l'une et l'autre. Si l'on suppose un radical gallois *brith*, identique au bret. *briz*, on voit mal comment il aurait pu évoluer en *briz* de l'autre côté de la Manche, de façon à fournir un patronyme inexis-

(2) Des *Le Brizant* existent à Saint-Laurent, près Guingamp, et à Ploubreze (C.-du-N.). Pas plus que celui de *Brizeux* et celui qu'on trouvera ci-dessous, leur nom ne se rattache à notre anthroponymie médiévale.

(3) *Brizel* est le nom de deux « notables » de Pont-l'Abbé en l'An IX, et celui d'un maire de la même ville de 1807 à 1830. Ce nom a disparu du département.

tant là-bas, et ayant pris une physionomie française. Si l'on doit franchir le canal Saint-Georges, c'est encore plus compliqué, car le correspondant gaélique moderne de *brith* serait *BREACHT* tout-à-fait inapte à fournir un nom propre *Brizeux* dans le pays même d'où celui-ci proviendrait.

◇ ◇ ◇

Kerviler, qui a le mieux étudié la généalogie de notre poète, n'a pu y remonter plus haut que « noble homme *Pélage-Hervé Brizeux*, s' du Plessis », fixé au début du XVIII^e s. à Kerihuel, commune du Faouët (Morbihan). Celui-ci était le père de l'arrière-grand-père de l'auteur de *Marie*.

J'ignore d'où lui venait son prénom *Pélage*, qui était le troisième du poète lui-même. Quant à celui d'*Hervé*, il semblerait indiquer que l'intéressé était né en Bretagne, où sa naissance se placerait entre 1680 et 1685, étant donné qu'en 1710 il présentait un fils au baptême. Dans ces conditions, il ne saurait s'agir avec lui d'un des milliers de Jacobites qui vinrent se réfugier chez nous en juillet et août 1690.

Quant à moi, je pense, jusqu'à preuve du contraire, que les ancêtres de celui-ci devaient venir de France et non d'Irlande, et que son nom doit être, en conséquence, rattaché à l'anthroponymie générale de la France, et non à celle du pays qui a vu naître le plus illustre de ses représentants.

F. GOURVIL

Les événements ne nous ont pas permis de soumettre aux auteurs leurs épreuves. Que les lecteurs et les auteurs veuillent bien nous excuser.

Poésie et finances publiques

C'est le début de l'année 1839... Depuis deux ans déjà le comte Molé préside aux destinées d'un pays où il ne se passe pour ainsi dire rien.

Sur le rivage étranger, l'escadre française commandée par le prince de Joinville défend brillamment nos nationaux au Mexique et se couvre de gloire en prenant Vera Cruz et Saint-Jean d'Ullola. A l'intérieur, calme complet : aux Chambres, Lamartine, Thiers, Guizot, Odillon Barrot font assaut d'éloquence sur des sujets comme : le droit des propriétés littéraires ou la destruction des animaux nuisibles à l'agriculture. La moindre brouille est montée en épingle par les journaux : la démission de M. Beslay, député d'Ille-et-Vilaine, acceptée par le roi le 3 janvier, un navire de Port Navalo qui a sombré le 16 au large de l'Angleterre...

Le roi qui venait de prendre le deuil pour deux mois à la suite du décès de la jeune duchesse Marie de Wurtemberg née d'Orléans, ne pouvait que se réjouir de ces paroles du baron Charles Dupin, président de la Chambre des Députés, en réponse au discours du trône : « Sire, la Chambre des Députés se félicite avec vous de la prospérité du pays : cette prospérité n'a plus qu'à s'accroître au sein du repos que la France doit au gouvernement de votre majesté et au concours régulier des pouvoirs de l'état..... »

Prospère, en effet, cette époque bénie où le budget de l'état était excédentaire... Et M. de Salvandy, qui présidait aux hautes destinées de l'instruction publique, dispensait, semblable au cardinal de Richelieu, une manne bienfaisante sur les gens de lettres impécunieux. Bien sûr, il y a auteur et auteur et un folliculaire comme le rédacteur du *Charivari* qui venait de se faire condamner aux assises le 10 janvier à 6.000 francs d'amende pour un article offensant envers la personne du roi, n'avait rien à attendre.

Mais il en était d'autres, l'esprit bourré de talent à défaut d'écus dans la bourse, sur lesquels s'étendait la main protectrice du gouvernement ; car, on a beau avoir publié avec succès un volume de vers, il faut être un Lamartine ou un Hugo pour pouvoir subsister avec le produit de leur vente... C'est ce que sans doute pensait le pauvre Brizeux dans son petit Hôtel des Etats-Unis, rue des Filles Saint-Thomas (si proche de la bibliothèque royale) en écrivant tristement la biographie de son ami Le Gonidec qui venait d'expirer le 12 Octobre précédent. Evidemment le poète breton était déjà connu dans les milieux littéraires grâce au poème de *Marie* et ses vers étaient publiés par la *Revue des Deux Mondes*...

La gêne avait été remarquée certainement par ses amis qui intervinrent discrètement. Mais lesquels, au juste ? Car Brizeux voyait beaucoup de gens au Cénacle et dans les salons littéraires surtout dans celui de cette autre Marie, sa compatriote Madame Dorval, Lorientaise elle aussi (1). Barbier nous laisse entendre que Vigny l'ami de toujours intervint, ainsi que l'« excellent Dittmer » (2) le directeur des Haras. Il semble aussi que les frères Bertin (3) jouèrent un rôle dans cette affaire ; ils étaient bien placés pour intervenir auprès de Salvandy qui, comme Brizeux, avait autrefois collaboré aux *Débats*.

Quelque soit l'auteur de la démarche, rendons grâce au ministre qui le 5 février, décidait : « Il est accordé à titre direct à M. Brizeux littérateur, une indemnité spéciale de 1.000 francs sur les fonds portés au chapitre 18 du budget de l'exercice 1839, pour encouragements aux sciences et aux lettres ». Et la lettre d'avis du même jour ajoutait : « Veuillez suivre dans les bureaux l'effet de ma décision. »

Cette année 1839 est donc importante dans la vie de Brizeux. Ernest Dupuy cite une lettre à Vigny de 1833 dans laquelle il le remercie ainsi que Dittmer des premières démarches. Comme l'indique d'ailleurs Dupuy, il s'agit de démarches pour une subvention du ministère de l'intérieur que Brizeux reçut en 1843 seulement et dont je n'ai pu retrouver le dossier ministériel.

Moins de neuf mois après, le nouveau ministre Villemain, imitant en cela la « profusion » de son prédécesseur allouait au poète une autre indemnité de 1.200 frs pour l'année, prise sur le chapitre 17 du budget : « pour indemnités et encouragements aux savans et hommes de lettres. Cette indemnité lui sera payée par trimestre à partir du 1^{er} octobre (4). »

Un brouillon de lettre officielle devait faire part au bénéficiaire de la « marque de mon estime particulière pour votre talent et vous aider autant qu'il m'a été possible à réaliser les espérances que vos premiers ouvrages ont fait concevoir... »

Mais en marge on lit : « Refaire cette lettre » et « Le Ministre a écrit une lettre particulière. »

Le poète qui avait alors changé d'adresse et demeurait 9, rue Notre-Dame des Victoires, dut se réjouir certainement autant de la lettre de Villemain que de la somme reçue ; nous n'avons pas cette lettre mais nous savons que c'est le charme produit par le délicieux poème du « *Conscrit* (sic) de Plo-Moeur » qui tourmenta le ministre du désir

(1) Dans ce salon Brizeux rencontrait parfois un jeune poète de son âge, Antoine Fontaney (1803-1837), qui était très assidu auprès de la fille de la maîtresse de céans, Gabrielle Allan Dorval. Dans son journal, publié en 1925, il a laissé sur son ami plusieurs remarques, souvent contradictoires d'ailleurs :

22 août 1831 : J'ai rencontré Brizeux avec son esprit interrogatif, moqueur et sautillant, et son chapeau gris...
30 août : Brizeux toujours élastique, rebondissant, allant çà et là et jamais droit.

1^{er} novembre : Vient ensuite Brizeux, le coquet et insaisissable Brizeux ; il me dit de jolis vers, de biens jolis vers...
8 juillet 1832 : Brizeux vient me voir, il arrive d'Italie. Ce garçon m'attriste et me fait mal ! Malgré toute son affection de rudesse et de brusquerie bretonne, je ne le crois ni franc ni bon !

(2) Alfred Dittmer (1795-1846), inspecteur des Haras, ami de Musset, Vigny, etc., a écrit surtout au *Globe*. Son intervention était facilitée par le fait que le Directeur des Beaux-Arts et des Théâtres au Ministère de l'Intérieur était Cavé (1794-1852) dont il fut le collaborateur depuis 1830 au *Globe* et avec qui il écrivit *Les soirées de Neully*.

(3) Bertin, l'aîné (1766-1841), fonda en 1800 le *Journal des Débats* qu'il dirigea avec son frère (1771-1842). L'élite littéraire y écrivait. Une bonne amitié les lia à Brizeux qui ne collabora que très peu aux *Débats*.

(4) 5 octobre 1839.

d'être utile à un homme de talent de cette simplicité de vie, de cette noblesse d'âme (5). »

La somme sembla lui avoir été versée chaque année grâce à la complaisance du ministre, si l'on en croit cette mention sur la chemise du dossier : « cette indemnité est devenue annuelle en continuant de figurer sur les arrêtés d'ordonnement (M. Villemain). »

A cette somme perçue « de fait et sans arrêté » vint s'ajouter en 1843 les 1200 frs de l'Intérieur dont parle Dupuy et qui lui furent continués pour une durée de 3 ans à partir de 1847. Si l'on songe qu'un écrivain même chevauchant Pégase ne saurait vivre seulement de rosée, on imagine mal Brizeux vivant avec seulement 2.500 francs par an.

Vigny note dans son journal le 15 décembre 1850 (6) : « Un homme qui essaye de vivre à Paris avec 1.200 francs meurt de faim. » C'était bien certainement le cas de Brizeux même si l'on tient compte du produit de ses œuvres. Ne dut-il pas donner des leçons d'italien ? Il fallait d'autres ressources ; le dossier mentionne qu'en 1841 il a demandé une place de bibliothécaire. Il aurait eu ainsi la vie matérielle assurée, mais la démarche semble être restée sans résultat (7). Une autre intervention semble avoir été faite en 1846. Sous cette date, il est fait mention de recommandations d'Alphonse et Ferdinand Denis (8) dont on ignore d'ailleurs tout des relations avec Brizeux.

Mais cette même année, le vieux romantique Salvandy revenu au pouvoir lui accordait une compensation longtemps désirée : le 6 Mai le roi le nommait Chevalier de la Légion d'honneur (9).

◆ ◆ ◆

1848... Délaissant le fracas de la révolution, le « petit singe blond » comme l'appelait Fontaney du temps où il fréquentait la loge de Marie Derval (qui devait mourir de chagrin et de misère un an plus tard) entreprend son troisième voyage en Italie et, à Rome, rencontre un autre poète son compatriote, Monseigneur Le Joubioux, secrétaire de l'évêque de Vannes qui avait écrit en français et en breton (10). Ses ressources avaient-elles brusquement augmenté qu'il semble se soucier si peu des fonds du ministère ? Ou bien, la tourmente avait-elle balayé sa pension et en avait-il pris son parti ?

Non, le bon frère Auguste Boyer veillait à la sauvegarde des droits de l'absent et écrivait cette lettre à Arago successeur de Salvandy le 2 mai 1848 :

Monsieur Brizeux, mon frère étant à Florence pour sa santé et n'ayant peut-être pas eu connaissance du décret sur les pensions littéraires, je viens en son lieu et place faire valoir les droits qui lui ont valu la pension de 1.200 francs

(5) Dupuy, *Revue des Deux Mondes*, septembre 1910, p. 351. *Les Conscripts de Plomeur* avaient paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} juillet 1839.

(6) Edition de la Pleiade, 2 p., 1951.

(7) Ce n'est pas la première fois qu'il avait songé à une sinécure officielle. On aura remarqué l'intervention de Sainte Beuve auprès de Mérimée que nous révèle dans ce numéro l'excellente étude de M. Bonnerot *N.D.L.R.*

(8) Ferdinand Denis (1798-1890) grand voyageur et polygraphe, administrateur de la bibliothèque Sainte Geneviève depuis 1841 : « Lour et ennuyeux », écrit Fontaney. Kerviler cite une lettre que lui adressa Brizeux. Alphonse, son frère (1794-1876), agronome, député du Var jusqu'en 1848, avait collaboré à la *Revue d'Orient* avec Abel Hugo.

(9) On trouve mention de cette nomination dans le registre F 17² 2167, mais le dossier lui-même semble avoir disparu (Arch. Nat.). Dans la même promotion figuraient de la Villenarqué, Victor de Laprade, et le chansonnier Clairville dont le célèbre morceau était fort applaudi sur nos scènes bretonnes.

(10) Le poème de Le Joubioux, *La Harpe d'Armorique* (Vannes, Galles, 1843), était, rappelons-le, une élégie dédiée à Brizeux.

affectée sur les fonds du ministère de l'instruction publique. Monsieur Brizeux est l'auteur de « Marie », des « Ternaires » et des « Bretons » couronnés dernièrement par l'Académie ; il ne m'appartient pas d'en faire l'éloge et de vous faire remarquer la haute poésie et la moralité si grande de ces trois ouvrages. Je puis dire seulement que parmi les littérateurs de notre époque, nul n'a montré plus de conscience dans ses observations, et plus d'amour pour tout ce qui est bon et tout ce qui est beau. M. Brizeux a rendu également de grands services par ses études sur la langue bretonne et le dictionnaire étymologique dont il s'occupe encore en est une preuve bien appréciée dans notre pays. Enfin, il est l'auteur d'une traduction de Dante que j'ai entendu vanter comme une des plus fidèles et des mieux comprises.

Quant à la position personnelle de M. Brizeux, la voici : M. Brizeux n'a aucune fortune, et vous savez, M. le Ministre, ce que rapportent des travaux poétiques en ce moment ; il est éloigné de Paris, malade d'un rhumatisme articulaire. Perdre sa pension, ce serait pour lui un coup dont il ne se pourrait relever.

J'espère donc que toutes ces considérations seront décisives en sa faveur et que son nom vous paraîtra un des plus dignes de notre république. J'ai l'honneur d'être...

Cette lettre est habilement élogieuse et c'est assez normal venant d'un frère ; mais un autre ami, plus influent sans doute qu'un modeste sous-préfet, était intervenu : c'est un compatriote, Emile Souvestre, son cadet de trois ans, alors professeur de « Style administratif » à l'éphémère Ecole d'administration et dont venait de paraître un ouvrage de circonstance en rapport avec son emploi : « *Le Manuel des Elections* ».

Nouvelle alarme sans doute en 1852, car le dossier note à cette date recommandation de Victor de Laprade, un de ses meilleurs amis avec Vigny, Lacaussade et Saint René Taillandier : Laprade était d'ailleurs influent car il venait d'épouser la sœur d'un ancien ministre de l'instruction publique.

Le dossier est muet sur le motif de cette intervention, comme sur la présence d'une expédition de l'acte de naissance du poète délivrés à Lorient le 14 février 1852. Formalités rendues nécessaires peut-être à cause du changement de régime. Il résulte d'une lettre à Laprade du 22 janvier 1852 que Brizeux voulait voir sa pension portée à 2.400 francs.

La démarche reste vaine car c'est seulement en 1856 que le ministre de l'instruction publique et des cultes Rouland se décida à cette augmentation. Le 7 Avril il prenait un arrêté portant l'indemnité de 1.200 francs à 2.000 francs seulement à compter du 1^{er} avril en « témoignage de profonde estime en même temps que de sympathie pour votre talent. »

Une note de police rédigée à cette occasion donne ces renseignements curieux sur le barde :

Le sieur Brizeux (Auguste) âgé de 53 ans, né à Lorient (Morbihan), auteur de plusieurs recueils de poésies qui ont eu beaucoup de succès, n'a point de fortune.

C'est un homme honorable qui est digne d'intérêt. On ne lui connaît point d'opinions politiques. Il a quitté la capitale en octobre dernier pour retourner à Lorient (11).

Somme bien médiocre que 2.000 francs et à peine suffisante pour satisfaire les premières nécessités. On ne voit guère dans ces conditions, le crédit à apporter aux souvenirs de Barbier qui nous dit que grâce à Lamartine sa pension totale fut portée à 3.000 francs. L'influence de

(11) Préfecture de Police, Cabinet du Préfet.

Lamartine auprès du ministre Fortoul me semble pour le moins exagérée, d'autant que son nom (12) ne figure nulle part dans le dossier Brizeux.

◇ ◇ ◇

Brizeux ne devait hélas ! pas jouir longtemps de cette maigre augmentation. Le 3 Mai 1858, il s'éteignait, loin des rives du Scorff, à Montpeilier entre les bras du bon Saint René Taillandier qui lui non plus n'était pas bien fortuné.

Mais ce que le doux chantre de *Marie* avait fait pour Le Gonidec jadis, ses amis allaient le faire pour lui.

On fit intervenir un certain Latour-Dumoulin, député bonapartiste du Doubs, ancien rédacteur au *Courrier Français*, puis directeur général de l'imprimerie-librairie à la police générale (13), il sollicita 2.000 francs pour la famille afin « de l'enterrer à Lorient, lui faire des funérailles. »

Le 20 mai un arrêté ministériel accordait seulement mille francs « pour concourir aux frais d'inhumation. » On en fit part en ces termes à Boyer :

Vous avez voulu rendre les restes mortels de votre frère à la terre natale qu'il a si souvent célébrée dans ses vers... Pour vous seconder dans l'accomplissement de ce devoir pieux, j'ai mis une somme de 1.000 francs à votre disposition. Je regrette que les faibles ressources du budget de mon ministère ne m'aient pas permis de vous offrir un concours plus efficace ; mais j'ai désiré du moins donner une marque de sympathie à la mémoire d'un poète que son talent rendait cher aux lettres et que son caractère a toujours fait honorer.

Boyer remercia en exprimant sa « vive et profonde reconnaissance » au ministre qui avait ainsi consacré « hautement son talent et la loyauté de son caractère » au nom de la famille « Et je pourrais presque dire au nom de notre cher Pays où vos paroles éveilleront un écho jusque dans les plus humbles chaumières (14). »

◇ ◇ ◇

Au ministère de l'instruction publique, le scribe qui inscrivit sur la couverture du dossier : *décédé le 3 Mai 1858*, se doutait-il du talent de celui dont il faisait cette brève oraison funèbre ?

Baissant les yeux sur la colonne *travaux* il pouvait lire ces titres si évocateurs pour nous « *collaborateur de la revue de Paris, Marie, Poésies Bretonnes, Primel et Nola, Les Ternaires...* »

Sans doute n'y avait-il jeté qu'un coup d'œil distrait, pensant seulement au classement qu'il allait en faire...

Peut-être est-ce au contraire d'un œil humide qu'il le rouvrait le 7 juillet 1858 pour y joindre une dernière pièce, la minute de la réponse à M. Arnoux, capitaine d'artillerie de Marine à Lorient, 14, rue du Commerce qui prenait la plume à la place de sa « *belle-mère, Madame veuve Boyer, épouse en premières noces de M. Brizeux, chirurgien de la Marine* » chargé par elle « *vu son état de souffrance* » d'obtenir le paiement des arrérages de la pension qu'avait son fils sur le budget du ministère.

On répondit que la somme était allouée comme « *Indemnité littéraire annuelle et non comme pension* ». Ces sortes d'indemnités exclusivement

(12) *LEÇONS*, p. 224, d'après *BARBIER, Soudanais*.

(13) Né en 1823 à Paris.

(14) 20 mai 1858.

personnelles (15) cessent le jour de la mort du titulaire et ne donnent aucun droit à ses héritiers. Madame veuve Boyer n'a donc point d'arrérages à réclamer et j'ai le regret de vous annoncer que je ne peux donner suite à la demande que vous m'avez adressée en son nom. »

Cette sécheresse administrative signifiait qu'hélas tout était bien fini comme l'a dit Herder : « Les morts vont vite par le frais... »

J. L. DEBAUVE.

(15) C'est le Ministre qui souligne.

SOURCES. — L'ensemble de ma documentation est constitué par le dossier Brizeux des archives nationales coté F 17 3127 (dossier de l'instruction publique). Ceux de l'intérieur et de la Légion d'honneur n'existent plus.

Pour les imprimés, consulter, outre Leconte, l'article de Dupuy sur Vigny et Brizeux dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1910, et le *Journal de Fontaney*, publié par Jasinski (Paris 1925).

Autour de l'inauguration de la statue

J'ai la bonne fortune d'être en possession du texte, demeuré inédit, du toast prononcé par François Coppée au banquet qui a suivi l'inauguration de la statue de Brizeux, à Lorient, en 1888 :

Messieurs,

Je vous demande la permission de prononcer, une fois de plus, un nom qui a retenti bien souvent aujourd'hui, un nom que Brizeux a célébré dans toute son œuvre, celui de « Marie ». Ce n'était qu'une humble paysanne, mais elle a inspiré un des sentiments les plus exquis qui aient ému le cœur d'un homme. Elle était simple et ignorante sans doute, mais c'est grâce à elle, néanmoins, que la poésie française possède une idylle incomparable et n'a plus rien à envier désormais à l'antiquité grecque. Elle a vécu obscure et inconnue, mais son nom est immortel. Je bois à la douce amie, à l'inspiratrice du poète, je bois au souvenir de « Marie ».

Après l'éloge de *Marie* par Sainte-Beuve et Renan, c'est le plus bel hommage, le plus simple et le plus vrai qu'il ait été décerné à ce poème.

Au cours de ce banquet, Ernest Renan prit également la parole et après avoir dit que la fête était charmante, admirable, qu'il s'en souviendrait dans l'éternité, le vieil académicien s'éleva contre ceux qui ont osé insulter à la mémoire de « ce poète si doux » ; il sait bien que ces détracteurs sont morts aujourd'hui : « S'ils sont en paradis, termine-t-il, ou en enfer, il n'y a rien à dire ; mais s'ils sont en purgatoire, ceux qui ont osé dire du mal de ce pauvre Brizeux, je propose que l'Assemblée leur vote une année de prolongation de peine ». Des applaudissements enthousiastes accueillirent cette motion.

René MAURICE.

« Le Barde près des Troubadours » ⁽¹⁾

À deux reprises au moins, M. Emile Ripert, le savant professeur de langue et de littérature provençales à la faculté des lettres de l'université d'Aix-Marseille, a associé à Jasmin, le poète gascon, le poète breton Auguste Brizeux, comme ayant servi d'exemples aux félibres (2).

L'ami chez lequel il devait mourir, Saint René Taillandier, alors professeur de langue et de littérature françaises à la faculté des lettres de Montpellier qui, en collaboration avec Auguste Lacaussade, présida à la publication de ses *Œuvres complètes* (3), dans l'introduction qu'il leur a donnée, fait remonter le prestige du poète breton auprès des poètes provençaux au cours de littérature qu'il avait professé à l'Athénée de Marseille au début de l'année 1834.

Le succès de Brizeux, en qualité de conférencier, avait été considérable. « Le sujet de ce cours, a écrit Saint René Taillandier, était une théorie générale de la poésie, éclairée par maints exemples de l'école nouvelle. L'autorité de son nom déjà connu, la protection des vers de *Marie*, la délicatesse des aperçus littéraires [lui] assurèrent bientôt... un auditoire d'élite. »

Brizeux avait alors trente et un ans.

Il ne semble pas que les considérations de Saint René Taillandier auraient suffi à lui donner la valeur d'« exemple », qui lui a été reconnue d'une manière incontestable.

Ce qu'a écrit M. Emile Ripert des poètes marseillais qui avaient pu publier quelques vers à l'époque où enseigna Brizeux les montre cultivant d'autres genres que le sien et n'appartenant pas à la véritable élite de la population marseillaise (4).

Qu'on veuille bien aussi se rappeler que les deux premières éditions de *Marie* avaient été publiées sans nom d'auteur. Il ne parut qu'à la troisième, en 1840. Et Brizeux, tel qu'il nous est présenté par ses biographes (5) n'était pas homme à vanter son œuvre surtout dans un cours public.

D'ailleurs à quel moment le voit-on entrer effectivement en relations avec ceux qui furent les meilleurs poètes provençaux ? Seulement en

(1) Auguste BRIZEUX, *Aux Poètes Provençaux* (3^e vol., éd. Dorchain, p. 225).

(2) *La Renaissance Provençale 1800-1860* (H. Champion, Paris, 1918), *Le Félibrige* (Armand Colin, Paris, 1948), pp. 49 et 50.

(3) Paris, Alphonse Lemercier, 1860.

(4) *Le Félibrige (Les Réalistes Marseillais)*, p. 40 et suiv.

(5) Surtout l'abbé LECHE. *Brizeux, sa vie et ses œuvres* (thèse de doctorat de la Faculté des Lettres de Rennes, 1898).

1853, lors du *Roumanage* d'Aix-en-Provence, organisé par J. Roumanille (6) et par J. B. Gaut (7).

On est ainsi amené à se demander s'il n'y a pas eu un intermédiaire, une sorte d'introducteur de l'œuvre de Brizeux auprès de l'un au moins des futurs fondateurs du félibrige.

Ce n'est qu'une hypothèse, mais, à la réflexion combien vraisemblable !

Dans le cas où elle serait entièrement vérifiée, cet introducteur serait le poète breton, d'expression française, Emile Péhant (8).

◇ ◇ ◇

Tandis qu'il faisait son droit à Paris, Emile Péhant avait peu ou prou fréquenté chez les littérateurs, les poètes surtout, et les artistes. Il avait été, pour ainsi dire, indispensable qu'il rencontrât Brizeux vers le moment où paraissait, en 1831, la première édition de *Marie* « roman en vers. »

Depuis sept ans déjà, Brizeux connaissait Alfred de Vigny, qui tenait son talent en très haute estime. Il n'est pourtant pas certain que Brizeux lui eût parlé en faveur d'Emile Péhant. Dans la période critique de l'existence où celui-ci, avocat sans causes, connut vraiment la misère, c'est-à-dire en 1834, Brizeux après avoir professé à l'Athénée de Marseille, de janvier à mai, commençait son second séjour en Italie, « la seconde patrie de son âme. »

Mais il pouvait y avoir une autre intermédiaire. C'était Marie Dorval (9), d'origine lorientaise, l'inoubliable créatrice du rôle de Kitty Bell dans *Chatterton*, la pièce très romantique d'Alfred de Vigny, dont elle était devenue la maîtresse en 1829 ; amours très romantiques également, traversées de querelles, de ruptures, de réconciliations, qui durèrent six ans jusqu'en 1835, époque où Vigny dut céder la place à Alexandre Dumas.

Or, en cette année 1835, Emile Péhant, au lendemain de la 25^e représentation de *Chatterton*, dédiait à M^{me} Dorval un sonnet dont voici les derniers vers :

..... Quand la foule idolâtre
Vous salue à grands cris la reine du théâtre,
Elle s'en va, croyant tous vos trésors connus,

Mais le lendemain soir de son erreur l'éveille,
Car, tout en vous laissant vos beautés de la veille,
Chaque jour vous fleurit d'une beauté de plus (10).

A première lecture, ce sonnet peut ne pas sembler très caractéristique. Manifestation de l'exaltation d'un jeune poète pour une actrice

(6) Joseph Roumanille (1818-1891), successivement maître d'études, professeur et imprimeur, joua un rôle essentiel dans la fondation du félibrige.

(7) Jeune journaliste d'Aix-en-Provence « qui, pendant près de quarante ans... accumula sonnets, poèmes, comédies, drames... et aussi des études d'un intérêt plus net sur la langue et la littérature provençales... ». Emile RIPERT, *op. cit.*, p. 135.

(8) Cf. Léon DURREUIL, *Poètes bretons et provençaux* (N.R.B., 1953, n° 2, pp. 81 à 92).

(9) Marie Delaunay (1798-1849). Elle avait épousé un médiocre acteur, Allan, dit Dorval, dont elle illustra le nom au théâtre. (Voir J.-L. DEBAUVY, *La jeunesse bretonne de Marie Dorval*, N.R.B., n° 3, mai-juin 1950, pp. 187 à 200).

(10) Emile PÉHANT, *Sonnets* (Paris, in-8°, 1835). Cet opuscule passa à peu près inaperçu.

en renom ! Mais ne peut-il s'agir aussi d'un remerciement délicat à une femme qui a réussi une démarche essentielle ? N'aurait-elle pas insisté auprès de Vigny pour que celui-ci, secondé par Villemain, alors professeur à la Sorbonne, tentât une démarche auprès de Guizot, le ministre de l'instruction publique en faveur d'Emile Péhant ?

Car il va être nommé régent de rhétorique au collège de Vienne, dans l'Isère. Il n'y restera qu'un an et deviendra, l'année suivante, régent de philosophie au collège de Tarascon où il aura Joseph Roumanille pour élève.

Il faut croire que Péhant attribuait au sonnet précité une sorte de vertu bénéfique et lui rappelait ses plus heureux souvenirs de Provence. Lorsque le félibre Léon de Berluc-Pérussis lui demandera un sonnet pour son premier *Almanach*, c'est celui-là, si ancien fût-il, et M^{me} Dorval morte depuis un quart de siècle, qu'Emile Péhant lui enverra (11).

◆ ◆ ◆

Bref, au mois d'octobre 1836, Joseph Roumanille devint l'élève d'Emile Péhant au collège de Tarascon, dans une classe où le nombre des élèves ne devait pas être grand.

Fils d'un jardinier de Saint-Rémy, à quelques kilomètres de Maillane, où Frédéric Mistral était né six ans plus tôt, le 8 septembre 1830, Joseph Roumanille était plus âgé que lui de douze ans. Il fut envoyé au collège de Tarascon pour y apprendre le latin, sa famille, foncièrement catholique, caressant la pensée d'en faire un prêtre. « Là, écrit M. Emile Ripert, sa vocation s'éveille précoce : un jour qu'on lui donne à traiter un sujet de devoir français, qui doit évoquer les pauvres gens et la charité, il écrit un sonnet en vers provençaux. Mais il fait aussi des vers latins et des vers français ; c'est un excellent élève tout couvert de nominations... (12) »

S'il y a précocité de la vocation, bien que Roumanille ait d'abord et surtout écrit en vers français (13), on ne peut dire qu'il a été un élève précoce ; il avait dix-neuf ans quand il acheva la conquête du baccalauréat.

C'est donc devant un esprit mûri que se trouva Emile Péhant : son influence sur lui fut d'autant plus profonde. Arrivé à la soixantaine, Roumanille se plaisait à proclamer dans sa lettre à Joseph Rousse du 15 avril 1879. « Quel honneur pour nous tous, écrivait-il en remerciement d'un recueil de poésies dont plusieurs sont dédiées à des poètes provençaux (14), et pour le vieux félibre à qui « le vieux maître aux accents fiers et libres versa la poésie » quand le félibre n'était encore qu'un enfant. »

La droiture toujours affirmée du caractère de Roumanille ne permet pas de considérer qu'il ne s'agit que d'une simple formule de courtoisie ou de vague regret.

Assurément ses aptitudes naturelles, les influences de son milieu, en faisaient un sujet d'élite prêt à voir se développer en lui de précieux

(11) Cf. Léon DUBREUIL, *loc. cit.*

(12) Emile RIBERT, *op. cit.* p. 54.

(13) La tradition veut que Roumanille, ne pouvant donner connaissance de ses poèmes à sa mère qui ne comprenait que le provençal, se soit promis de ne plus écrire qu'en langue d'oc.

(14) Cf. Léon DUBREUIL, *loc. cit.*, p. 91. — En 1878, Joseph Rousse avait publié (Paris, Martin, in-10^e) un quatrième recueil de poésies cantaliennes où se trouve reproduit le poème *A la mémoire d'Emile Péhant*. Ce poème avait d'abord été publié dans le journal *Le Phare de la Loire* (n^o du 6 avril 1876).

dons poétiques. Or celui qui l'y incita fut sans conteste le poète breton d'expression française Emile Péhant.

Les deux principaux exemples que le jeune professeur (il n'avait que cinq ans de plus que son élève) proposa à Roumanille furent nécessairement ceux de Lamartine et de Brizeux. Ils ne sont certes pas les poètes populaires que les félibres voudront être plus tard, mais, en cultivant le genre élégiaque, ils prennent intérêt aux gens du peuple, aux paysans surtout, auprès desquels ils ont vécu, que ce soit à Milly ou à Arzano. Ils sont ainsi des poètes de la vie locale avec, chez Brizeux, certaines tendances revendicatrices en faveur de la langue et de la race qu'on trouverait difficilement chez Lamartine.

La leçon ne fut pas perdue. Tant que dura la génération des premiers félibres le nom de Brizeux se trouva associé d'une manière, pourrait-on dire, indispensable à leurs revendications et à leurs efforts. Grâce à Roumanille, il était dans leur esprit avant qu'aucun d'eux ne l'eût rencontré — et Mistral, tout d'abord, sur lequel il exerça une influence au moins égale à celle qu'Emile Péhant avait eue sur lui. Mais ici le disciple eut tôt fait de dépasser le maître.

Le premier à qui paraît avoir été ménagée la rencontre de Brizeux fut Roumanille lui-même. Ce dut être au mois de janvier 1857, puisque nous savons, par la lettre écrite à Joseph Rousse, qu'elle eût lieu par l'entremise de Saint-René Taillandier.

Il y avait alors quatre ans que Brizeux, grâce à lui, avait éprouvé une des trop rares satisfactions de son existence. Roumanille avait, en effet, sous une forme délicate, placé le *Roumavège deis Troubaires*, c'est-à-dire la réunion des poètes provençaux, qui se tint à Aix-en-Provence, en 1853, sous le patronage de Brizeux (15).

Il y avait également invité les poètes ouvriers Reboul, de Nîmes, et Jasmin, d'Agen, auquel le poète breton avait dédié les quatre petits vers suivants :

DA JESMI	A JASMIN
<i>Barz Gwaskonn</i>	Poète de Gascogne
<i>Barzic kez, evid hon diwall,</i>	Cher poète, s'il faut nous défendre,
<i>Léneromp d'ar Challaoued fall.</i>	Disons aux Gaulois méchants :
<i>O Kuna Doué war ar mez</i>	« Pour chanter Dieu dans la campagne
<i>Peb labousig en deuz hé voez.</i>	Chaque petit oiseau a son lan-
	[gage (16). »

Rien de l'œuvre de Brizeux, dont l'essentiel avait été publié à cette époque, n'avait échappé à l'attention vigilante de Roumanille. Lui-même avait édité en 1847 *Li Margarideto* (les Pâquerettes) et présidé en 1852 à l'élaboration du recueil collectif *Li Provençalo*. Il en avait demandé l'introduction à Saint-René Taillandier. Le nom de Frédéric Mistral y était imprimé prometteur des grandes œuvres de la renaissance provençale, Frédéric Mistral que Roumanille, maître d'études à la pension Hippolyte Dupuy, à Nyons, avait eu pour élève, et qui, subissant à Nîmes les épreuves du baccalauréat, avait eu pour examinateur Saint René Taillandier qui ne « songeait certainement pas que le petit masier qui devant lui bégayait deviendrait un jour un de ses bons amis (17).

Ce qui me conduit à penser que c'est en janvier 1857 que Saint René

(15) J.-B. GAUT. *Roumavège deis Troubaires* (Aix, Aubin, 1854).

(16) *Telen Arvor* (1844). Pages 214-215, 1^{er} vol. de l'édition Lemerre des Œuvres complètes de Brizeux.

(17) Cf. Frédéric MISTRAL. *Moua Espilado, Meromi e Raconte (Mes Origines, Mémoires et Révélés)*. Paris, Plon, 1906.

Taillandier unit à Montpellier les mains de Roumanille et de Brizeux, c'est que, lorsque le poète, de *Marie* et des *Bretons* (18) fit son troisième séjour en Italie, de 1847 à 1850, il n'est aucunement question de son passage chez l'ami qu'il avait connu à Paris, ni à l'aller ni au retour. Mais il se trouvait à Montpellier en janvier 1857, où il avait enfin trouvé le soleil « le glorieux soleil », et où Saint René Taillandier l'avait recueilli « à bras ouverts » et lui avait offert l'hospitalité (18).

◇ ◇ ◇

Alors que Brizeux, qu'on a justement appelé le premier poète du terroir, demeure un isolé, Roumanille se rend compte que le travail collectif donne des résultats plus rapides et plus importants.

Aux *troubaires* dispersés, il veut donner un lien. C'est de cette pensée que naquirent les deux *Roumavâges* d'Arles (1852) et d'Aix (1853). Ils font immédiatement suite à la publication de *Li Prouvencalo*.

On trouvera dans les ouvrages de M. Emile Ripert le compte rendu critique de ces deux réunions auxquelles Reboul et Jasmin avaient refusé de prendre part, les considérant comme dénuées d'intérêt pour le réveil et l'entente des Occitaniens. Le *Roumavâge* d'Arles n'avait guère connu que la froideur ; celui d'Aix, à la préparation duquel J.-B. Gaut, avait apporté tous ses soins, eut un meilleur succès, mais sans lendemain.

C'est ce dernier *Roumavâge*, que Brizeux avait « honorifiquement » présidé. Il n'avait pas été nécessaire que Saint René Taillandier lui eût garanti le sérieux des poètes qui y devaient participer. Lors de la publication de la troisième édition de *Marie*, Roumanille, seul des poètes provençaux, avait adressé des louanges à son auteur ouvertement déclaré, qui y avait été sensible.

Brizeux remercia donc ses admirateurs méridionaux en douze strophes harmonieuses dont je me borne à reproduire les premiers et les derniers vers.

S'il me vient un appel de ma terre natale
Soudain, j'accours, pieux chanteurs (19).
Ainsi parmi vos rangs, convié, je m'installe
En esprit au moins et de cœur.
.....
...Assez qu'ils aient admis sur la terre de Laure
Le barde près des troubadours (20).

L'envoi de ce poème était fait à Roumanille lui-même, accompagné d'une lettre dont je crois devoir reproduire le texte :

Monsieur,

L'excellente âme qui brille dans vos vers inspire aussi vos lettres et toutes vos actions.

Pour justifier un peu les sympathies que vous m'avez conciliées chez vos frères en poésie de Provence, j'envoie au Roumavâge di Troubaires ce chant bardique.

(18) Abbé LEGIÈRE, *op. cit.*, pp. 238 et 284.

(19) Cf. notamment le poème de Brizeux, *Le Retour : Souvenirs du pays avec quelle douceur...*

Bourys d'Ellé, je reviens, accueillez votre barde. (*Marie*, éd. Lemerre, 1^{er} vol., p. 167).

(20) *Aux Poètes Provençaux, à leur réunion du 21 août 1853.* Quelques mois après l'inauguration de la statue de Brizeux à Lorient, *La Revue Félibrénne* (1889, p. 97) tient à publier ce poème qui l'avait déjà été par J.-B. Gaut en 1854.

Lus par vous, ces vers venus de l'Ouest, peut-être ne seront pas durs aux oreilles du Midi.

Comme j'ai défendu ma langue et ma race, vous défendez les vôtres ; mon cœur est à vous.

A vous, cher Monsieur, mes sentiments tout particuliers.

A. BRIZEUX (21).

Les jeunes poètes parmi lesquels on pouvait, auprès de Roumanille, distinguer Frédéric Mistral, Théodore Aubanel et Anselme Mathieu, accueillirent avec enthousiasme le poème et la lettre du poète breton.

La fraternité bretonne provençale naquit vraiment ce jour-là, un an avant la fondation du *Félibrige*, le 21 mai 1854, au petit castel de Font-Ségugne, non loin d'Avignon.

Roumanille répondit à Brizeux en lui adressant une traduction provençale de son cantique *La Prière des Bouviers* (22), tandis que J.-B. Gaut le remerciait en vers abondants :

Barde, qui fais vibrer avec idolâtrie
Le luth harmonieux de la mère-patrie,
Ta voix a retenti parmi nos cours d'amour,
En se mêlant aux voix des nouveaux Troubadours ;
La Muse a suspendu sa chanson provençale
Pour ouïr les accents de ta terre natale (23).

Et cette poésie, datée du 15 mai 1854, se terminait ainsi :

Nos chants exalteront deux noms unis en France,
Redisant à nos fils : Et Bretagne et Provence.

◇ ◇ ◇

Si Brizeux eut, l'année qui précéda sa mort (24), la joie de connaître Roumanille, je n'ai pu vérifier la nature réelle de ses relations avec les autres félibres.

Je regrette ne n'avoir pu profiter de la bienveillante autorisation que m'a accordée M^{me} de Flandreysy-Espérandieu de consulter au palais du Roure, à Avignon, les très considérables documents, et notamment la correspondance de Mistral, dont sa grande générosité a permis la conservation. Peut-être y trouverait-on quelques lettres de Brizeux.

Ce qui demeure assuré, c'est que, à partir de 1853, Mistral, Anselme Mathieu, Aubanel et les autres félibres, ralliés à l'opinion de Roumanille et à celle aussi de Saint René Taillandier, considérèrent Brizeux comme un initiateur. Mais il doit être admis que, même s'il avait été méconnu en Provence, l'œuvre du félibrige se serait organisée d'une manière à peu près identique à celle qui a été adoptée. Par contre, il est possible que les relations entre poètes provençaux et bretons que Renan (25), Roumanille, Mariéton et Mistral célébrèrent à l'envi, n'aient pas été aussi cordiales, aussi « fraternelles ».

Brizeux mourut à Montpellier le 3 mai 1858, trois semaines seulement

(21) Cf. *La Revue Félibrénne*, loc. cit.

(22) *La Prière de Boué. Cantico de A. Brizeux qui se canto en Bretagne.*

(23) Cf. abbé LEGIÈRE, *op. cit.*, p. 258.

(24) Cf. abbé P. BOSSARD, *Brizeux à Montpellier* (in-8°, Vannes, Lafolye, 1903), tiré à part de *La Revue de Bretagne et de Vendée*, 1900, p. 136.

(25) *Feuilles détachées* (Discours prononcé à la fête des Félibres à Sceaux, le 21 juin 1891).

après son arrivée. Saint René Taillandier, la seule personne qu'il connût dans cette ville, sut réunir autour de sa tombe toute son élite intellectuelle : lui-même prononça près d'elle le discours émouvant qu'on peut lire en tête de l'édition de 1860 des *Œuvres complètes* du poète.

L'année suivante, sous le pseudonyme de « dom Félibre de Bello-Visto », Mistral publia dans l'*Almanach provençal* (26) quelques lignes de prose et de vers dont il donnait la traduction suivante :

Mais que dirait la Bretagne, cette bonne sœur de notre Provence, si les Félibres ne tombaient pas une larme sur la tombe de son fils, le pauvre barde Brizeux ?

Auguste Brizeux faisait pour son pays ce que nous autres faisons pour le nôtre : il défendait l'antique langue celtique, chantait les Bretons. Voilà pourquoi de loin il nous avait tendu la main, voici pourquoi, au Roumavage d'Aix (21 août 1853), pour fraterniser avec nous autres, il nous envoya des vers si beaux et si affectueusement amicaux :

Le rameau d'olivier couronnera votre tête
.....
A ce miel nourrissez vos fils.

Et comme, pécaire, s'il avait voulu partager entre la Bretagne et la Provence sa naissance et sa mort, il vint mourir sous notre soleil, à Montpellier, le 3 mai 1858.

Ces modestes vers seront son épitaphe dans notre nécrologie :

Quand, Brizeux, de ton terroir,
Tu lisais le grand missel,
Tu salués comme un frère
Les Félibres provençaux ;
Et, pour toi, quand, du terroir,
Se ferma le grand missel,
Les Félibres provençaux
Te pleurèrent comme un frère.

Ainsi que l'écrivit M. Emile Ripert, parlant des félibres, « dans cette voie qu'il avait ouverte, ces jeunes gens avaient déjà dépassé Brizeux, mais il avait ouvert la voie (27). »

◆ ◆ ◆

Les années passent. Les premiers félibres ont vieilli : chez eux, le souvenir de Brizeux demeure vivace.

Ils ont aussi fait école. Quelques-uns des nouveaux venus, par leurs exagérations, les inquiètent. Leur influence s'est fait aussi sentir en dehors de la Provence, dans le Languedoc, en Gascogne, en Bigorre, au pays basque, en Périgord, en Limousin, en Auvergne, dans le Velay et le Dauphiné. Mariéton est lyonnais.

En 1877, les *Cigaliers* de Paris, organisent un *Roumavage* à Arles les 22, 23 et 24 septembre. La Bretagne y est représentée au moins par Charles Monselet. Il y est peut-être envoyé par un journal. Mais il a pris une part évidente à l'organisation de ces journées, puisqu'il a obtenu la mise au concours d'un éloge de Brizeux.

Il y rencontre Aubanel, Roumanille, Anselme Mathieu, Félix Gras (28). Il y voit Jean Aicard.

Saint René Taillandier, qui n'a pu faire le voyage, lui écrit :

(26) *Armana Provençau*, 1859, p. 63.

(27) *Le Félibrige*, p. 50.

(28) Félix Gras (1844-1901), beau-frère de Roumanille, fut capoté du Félibrige.

Fontainebleau, 22 septembre 1877.

Mon cher Confrère,

J'avais le projet de me joindre à vous pour fêter la Bretagne et la Provence. Des empêchements imprévus me privent de ce plaisir. Laissez-moi vous dire que je suis de cœur avec tous nos confrères, les fils du Midi et les fils de l'Ouest, les chantres de la Pomme (29) et les chantres de la Cigale.

Quelle bonne inspiration vous avez eue de mettre au concours une pièce de vers sur Brizeux ! Il était vraiment un lien poétique entre les deux régions. Je vous remercie pour ma part et d'avance j'applaudis le vainqueur.

Recevez, cher Confrère, avec tous mes regrets, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Saint René TAILLANDIER.

Les concours sont faits d'ordinaire pour les jeunes. Il faut croire que les jeunes poètes méridionaux ne connaissent guère Brizeux : Marie et les Bretons n'étaient pour eux que des titres, alors que Mireille et Calendal les émouvaient directement. Aucune pièce de vers ne parut digne d'être couronnée (30).

...A charge de réciprocité.

Ainsi quand une manifestation de quelque importance avait lieu en Bretagne, les premiers félibres, et principalement Mistral, ne manquaient pas d'y participer au moins par l'envoi d'un télégramme ou d'une lettre. Ainsi en fut-il pour le *dîner celtique* de Quimper. Bien qu'il se fût lié avec Renan d'une vive amitié, Mistral ne se dérangea pas. Peut-être ne le pouvait-il pas ? Mais il tint à télégraphier à Narcisse Quellien, le « secrétaire-organisateur » du dîner, le quatrain suivant, où on pourrait peut-être trouver une allusion au *Telen-Arvoir*, de Brizeux :

Pour toute race révolue
Le renouveau suit le déclin.
Le cor des Alpes te salue,
Harpe éternelle de Merlin (31).

En Bretagne aussi la poésie de Brizeux avait vieilli ; les idées qu'il avait défendues, étaient désormais dépassées (32).

Il était temps de songer à lui élever une statue à Lorient pour prolonger son souvenir. Seuls les vers de Luzel, gravés sur sa tombe, le rappelaient. On songeait à cette statue depuis plusieurs années sans parvenir à vaincre les obstacles. Ce fut seulement au début de 1888 que la presse publia que « les efforts tentés pour élever une statue au charmant poète Brizeux ont été couronnés de succès. »

L'inauguration, retardée à deux reprises, eut lieu enfin le 9 septembre 1888.

Cette fois encore, Mistral s'était excusé auprès de Quellien.

(29) La société normano-bretonne, *La Pomme*, qui groupait littérateurs et artistes, venait d'être fondée (1877).

(30) Charles MONSELET, *Promenades d'un homme de lettres*, pp. 101 et 102. (Paris, Calmann-Lévy, 1889).

(31) Publié d'abord par le journal *Le Finistère*. Cf. René d'Ys, *Ernest Renan en Bretagne*, p. 337 (Paris, Emile Paul, 1904).

(32) Si on en croit Charles Le Goffic, *L'Âme Bretonne*, 2^e série, p. 96 (Paris, H. Champion, 1908), quelques jours avant l'inauguration de la statue de Brizeux, Renan répondait à un convive du déjeuner hebdomadaire de Rosmapamon, disant : « C'est un poète d'anthologie. Vous avez raison... Son œuvre est loin d'être parfaite : mais elle contient de beaux fragments. [Il]... fut un écrivain de transition. »

Maillane (Bouches-du-Rhône).
5 août 1888.

.. Un beau rêve encore à vau l'eau, mon cher Quellien : adieu la fée Viviane et les enchantements de la forêt de Brocéliande. Une tuile imprévue, des milliers de tuiles viennent de me choir sur la tête : oui, la toiture de ma pauvre maison, à la suite des pluies de cette année exceptionnelle, s'est effondrée, et me voilà la proie des maçons pour un grand mois. Impossible de bouger de Maillane, si ce n'est le 13 du courant, pour venir saluer en Avignon les Cigaliers et les Félibres en tournée de Provence.

Je suis désolé plus que personne du malencontre qui m'empêche d'aller en si belle occurrence, en compagnie si glorieuse, goûter au cidre d'or de la poétique Bretagne et cueillir une fleur dans les landiers du cher Brizeux.

Tous mes regrets, tous mes souhaits, et mes cordiales salutations.

F. MISTRAL (33).

Or, sur le point particulier où se joignirent jadis Brizeux et les félibres, que déclara Renan dans l'admirable discours qu'il prononça devant la statue, d'une manière, au reste, toute générale ? » Quand on est sûr d'avoir raison, on est doux contre l'injustice. Les temps furent très durs pour Brizeux. On n'accordait pas alors aux variétés provinciales un droit de cité aussi large qu'aujourd'hui dans la grande littérature générale de la France. Timide comme tous les Bretons, Brizeux cherchait à inaugurer quelque chose qui n'avait pas encore sa place au soleil officiel. Il fut peu compris... (34).

Peut-être est-ce en Provence qu'il l'avait le mieux été ?

En cette « belle occurrence », pour reprendre les mots de Mistral, les hommages venus du midi ne lui manquèrent pas. Le bâtonnier du barreau d'Aix-en-Provence, Hippolyte Guillibert, que la *Revue félibréenne* présente comme l'arrière-petit-neveu de Brizeux, rime un huitain provençal qu'il traduisit ainsi :

TRIOLET

L'amour de la langue maternelle
T'a fait harde aux landes bretonnes ;
Nous aussi [en Provence] nous tenons haut
L'amour de la langue maternelle.
Ainsi Mireille, en cette fête,
A Marie envoie son baiser ;
L'amour de la langue maternelle
Met la Fleur d'or aux landes bretonnes.

Kervallat, près d'Aix-en-Provence.
Le 2 septembre 1888.



Les manifestations en l'honneur de Brizeux, où se retrouvèrent par la pensée Bretons et Méridionaux, se prolongèrent encore durant plusieurs années.

Le « Félibre latin » décida de fêter son souvenir, le 17 juin 1893, à Montpellier, en apposant une plaque sur la maison de la rue Gouan où il avait exhalé son dernier soupir.

« Les poètes de Montpellier, les Bittérois, les Aixois, a écrit Jules

(33) Cf. E. AUGIER, *Brizeux et Mistral* (in-8°, Brest, Imprimerie de l'Océan, 1888). On aurait aimé trouver là plus de précisions.

(34) *Feuilles détachées*, p. 62.

Simon (35), préparent leurs vers et leurs discours, et il y aura même parmi eux, détail inattendu, un représentant des Bretons bretonnants du Languedoc. »

Ce Breton, nous apprend l'abbé P. Bossard, qui se réfère au n° du 17 juin 1893 du *Petit Méridional*, fut « M. Marguer, professeur au lycée [qui] récite une poésie de Luzel, archiviste du Finistère, composée pour la circonstance. »

« Renan était mort l'année précédente. Luzel, qui n'avait plus que deux ans à vivre, rima une de ses dernières poésies : elle est datée du 12 juin 1893 (36). On y lisait notamment : « *Brizeux hen eus caret ho pro vel eur Breiz all.* — Brizeux a aimé votre pays comme une autre Bretagne. »

Mais Jules Simon, dans sa chronique du *Temps*, au lieu de souligner les ressemblances comme l'avait fait Renan deux ans auparavant, à Sceaux, à la fête des félibres (37), Jules Simon accusait des divergences : « Plus les différences sont profondes entre les deux pays, plus la fête sera touchante. »

Dix ans après, en 1903, fut célébré à Lorient le centenaire de la naissance de Brizeux. Les félibres y avaient délégué l'apôtre du régionalisme, Charles-Brun, qui y prononça un discours. Le secrétaire perpétuel de l'Académie d'Aix envoya un *Sonnet à Brizeux* écrit en provençal. Les *Cigaliers*, alors réunis à Valence, adressèrent au président des fêtes lorientaises le télégramme suivant : « Au terme de leurs fêtes poétiques, cigaliers s'associant hommages rendus à Brizeux qui encouragea débuts renaissance littéraire provençale et mourut sous le beau ciel du midi. Le Bureau de la Cigale : Henry Fouquier. Maurice Faure, Albert Tourner. » (10 septembre 1903).

Mistral s'était excusé, comme il s'excusera encore, au mois d'octobre 1908, pour le cinquantenaire, célébré à Arzano, de la mort de Brizeux (38).

Telle avait été la valeur d'exemple de la poésie à Brizeux ! Cinquante-cinq ans, après avoir fait la conquête des *troubadaires* réunis à Aix-en-Provence, leurs successeurs conservaient à son auteur, le premier poète de la vie locale, le défenseur de sa race et de sa langue, un souvenir reconnaissant.

LÉON DUBREUIL.

(35) *Brizeux et le Félibrige latin*. *Le Temps*, n° du 14 juin 1893.

(36) Elle a été publiée, en juillet 1893, dans *La Revue des Provinces de l'Ouest*, pp. 124 et 125 et août 1893, dans *L'Herminette*, pp. 315 et 316.

(37) « ...Le lien qui nous attache à la France, à l'humanité, ne diminuera pas la force ni la douceur de nos sentiments individuels et locaux... C'est par les profondeurs mêmes de notre unité française que nous sympathisons les uns avec les autres, que nous nous comprenons... ». *Feuilles détachées*, p. 113.

(38) La lettre de Mistral de 1908 a été publiée dans le numéro de novembre du *Clocher Breton*. Mistral, qui était alors âgé de 78 ans, devait mourir le 25 mars 1914.

Les airs de Telen Arvor

QUAND Brizeux écrivait les poésies en langue bretonne réunies plus tard (en 1844) sous le titre de *Telen Arvor* (La Harpe d'Armorique), il entendait bien les voir se répandre dans les campagnes et devenir des chansons populaires. Dans la note (écrite en décembre 1843) qui termine le *Telen Arvor*, il indique que plusieurs de ses chansons avaient été déjà imprimées sur feuilles volantes, et qu'elles étaient « depuis longtemps répandues dans nos campagnes », et il rappelle l'accueil qui lui fut fait lors d'un de ses retours en Bretagne : des amis, des enfants, des jeunes filles, se rendirent, dès son arrivée, à son domicile en chantant le : *Ni zo brepred Bretoned, Bretoned, tud kalek* (Nous sommes toujours les Bretons, les Bretons, race forte). Ce *Barzonek* (Bardit) avait été imprimé à Paris dès 1836 et Brizeux en avait envoyé 100 exemplaires au libraire E. Blot, de Quimper, pour être distribués gratuitement aux chanteurs ambulants. En 1837, ce bardit avait été réimprimé chez Duverger, à Paris, dans un opuscule de 16 pages qui contenait également *Ar bleun lann* (La fleur de lande), *Al liorz* (Le jardin), et *An dero* (Le chêne) et était intitulé : *Telen an Arvor pe Kanaouennou* (1).

Mais qui dit chanson dit chant, et si l'air ne fait pas la chanson, il est tout de même indispensable à sa diffusion. Sur quels airs se chantaient les poèmes bretons de Brizeux ? Pour certains, il donne une référence à un air supposé connu. Et fort heureusement, ces airs, sauf un, ont pu être identifiés. Suivons l'ordre dans lequel les poésies de Brizeux sont insérées dans le *Telen Arvor*.

1. — ANN DELEN (La Harpe) — pas d'indication concernant l'air.

2. — BARZONEK 'PE KANAOUEN AR VRETONED (Bardit ou chant des Bretons) *war don ann Hani-Goz* (sur l'air La Vieille) (2). Nous ne pouvons ici que renvoyer les lecteurs de la *N. R. B.* à nos deux articles (1949, N° 3 - p. 183 - et N° 5, p. 372) consacrés à cette célèbre chanson, qui avait déjà paru en 1836 dans *Breiz Izel*.

(1) Voir à ce sujet l'article de M. Daniel Bernard, dans le n° 1 de 1947 de la *N.R.B.* (p. 43) et également le *Catalogue bibliographique de la chanson bretonne imprimée sur feuille volantes* d'Ollivier.

(2) La traduction des titres et des airs est de Brizeux.

3. — SON ANN NEVEZ AMZER. Pas d'indication d'air.

4. — AR BLEUN LANN (La fleur de Lande) - *war don evnig a gander c'hoat uhel* (Sur l'air petit oiseau chante au grand bois).

C'est l'air de *Kroaz an Hent* (La Croix du Chemin) du *Barzaz-Breiz*, qui se trouvait déjà dans la première édition de 1839, et se trouve à la page XXXIX dans celle de 1867. Cet air figure également avec 2 légères variantes sous le numéro 19 des airs donnés en appendice au recueil de cantiques de l'Abbé Henry (3). La première strophe est donnée en même temps que l'air. A la page 293 du texte de la première édition, cette première strophe est également imprimée sous le titre de *Prière de Michel Le Nobletz à la Vierge*.

5. — PEDEN AL LABOURERIEU (Prière des Laboureurs) - *War don Santez Mari* (Sur l'air Sainte Marie).

C'est l'air N° 49 du recueil de l'Abbé Henry dont les paroles sont données à la page 238 de la première édition et à la page 112 de la deuxième édition. La table de cette dernière édition indique que l'air est « Ancien ».

Le rythme de ce cantique : *Santez Mari, mam Doué, e peb amzer gwerc'hez...* est naturellement le même que celui de la Prière des Laboureurs (4).

O sand Alan, sant brô Skaer, stéréden Breiz-Izel...

Ce sont des exemples de ces vers de 13 pieds (7 + 6) fréquents dans les chansons populaires bretonnes.

6. — PAOTRED PLO-MEUR (Les conscrits de Plo-Meur). Pas d'air.

7. — AL LIORZ (Le jardin) *War don Theofilus* (sur l'air Théophile).

« Théofilus » ou « Théophilus » est le titre d'une gwerz indiquée comme avant pour auteur le P. Maunoir dans la table de l'édition de 1865 des Cantiques de l'Abbé Henry. L'air est donné sous le N° 42 (Voir aussi le texte de la première strophe avec le titre, à la page 294 de la première édition) :

*Klevit eur werz nevez n'eus ket pell c'hoaz savet
Da eunn den sikouret, a ioa a goz-kollet
Haq e welfet enn hi-ann dorn leun a druet
Euz ar Werc'hez Mari, skor ar bec'herien ghez.*

8. — SON ANN TACHER (La Chanson du Cloutier). Pas d'air.

9. — OTROU FLAMMIK (Monsieur Flammik) *War don, ar vamm Mikela* (sur l'air : C'est la mère Michel). N'insistons pas sur cette vieille chanson française, que l'on trouvera in extenso dans le Larousse du XX^e siècle.

(3) La 1^{re} édition (1842) porte le titre de *Kanaouennou Santel* (Saint-Brieuc, Prud'homme). La 2^e édition (1865) celui de *Kantikou Eskopt Kemner ha Leon* (Quimperlé, Clairé). Dans les deux éditions les airs sont donnés à la fin.

(4) J. Ollivier indique treize gwerziou ou kantikou se chantant sur cet air qui se trouve déjà dans la *Grammatica Celtica*, en notation musicale moderne. Cette publication de l'abbé Dumoulin avait paru en 1800.

10. — MARI (Marie) *war don Kont a Jaffré* (Sur l'air Le Comte Jaffré).

Nous n'avons pas trouvé cet air — au moins sous ce titre — dans les recueils de l'époque.

11. — ANN DERO, BARZONEK (Le Chêne, Bardit), *war don Kle-vomp koz ha iaouank* (Sur l'air Ecoutons Jeunes et Vieux).

Le texte donné en référence est presque textuellement le début d'une gwerz intitulée *Ar Varn* (Le jugement) (« Klevit koz ha iaouank, kement zo war ar bed ») dont l'abbé Henry donne le titre et la première strophe (1^{re} édition page 294) ainsi que l'air (sous le Ns 45), et dont le rythme est le même que celui du poème de Brizeux. L'abbé Henry n'indique pas l'auteur.

12. — RIMOU BIHAN (Petites Rimes). Les dix petites pièces de quelques vers groupées sous ce titre ne sont pas accompagnées d'une indication quelconque d'airs.

En résumé les airs choisis par Brizeux sont : un air de chanson française, des airs de cantiques bretons ou de gwerziou que l'on retrouve dans le recueil de l'abbé Henry (sauf un), et l'air de la Son bien connue *Ann Hani Goz*.

En ce qui concerne les airs recueillis par l'abbé Henry — suspect d'avoir collaboré à la composition d'une partie du Barzaz-Breiz — on pourrait se demander s'ils ne seraient pas de lui tout simplement. Mais plusieurs des chansons de Brizeux ont été — nous l'avons vu — imprimées avant la première édition des Cantiques de l'abbé Henry. Puis, celui-ci indique dans la table de sa deuxième édition les nombreux cantiques dont les paroles sont de lui. Pour les autres, parmi lesquels se trouvent précisément ceux que nous avons passés en revue — il indique le nom de l'auteur : Michel Le Nobletz, le P. Maunoir, le P. Martin, etc..., ou indique qu'il s'agit d'un cantique ancien ou d'une gwerz. Il n'y a donc pas lieu de croire que ceux-là ont été inventés par lui. Tout au plus les a-t-il un tantinet arrangés, comme il l'avoue ingénument. D'ailleurs beaucoup figuraient déjà dans les livres de piété du XVII^e et du XVIII^e siècles. Et l'on peut supposer qu'il a, pour ces cantiques anciens ou ces gwerziou, noté tout bonnement les airs traditionnels. Quant à l'origine première de ces airs, il serait téméraire de rien affirmer, encore que leur allure mélodique soit bien la même que celle d'airs recueillis plus tard en Basse-Bretagne, par des chercheurs consciencieux, Bourgault-Ducoudray, François Vallée, etc...

H. CORBES.

Brizeux et la Renaissance Bretonne

LES lecteurs qui connaissent notre ouvrage *Le Gonidec*, trouveront ici du déjà lu (1).

Pour les autres, il nous faut présenter Brizeux dans le milieu du mouvement breton que firent naître, à Paris, les travaux de Le Gonidec et qui est à l'origine de la Renaissance bretonne contemporaine.

Le Gonidec a consacré toute son existence à la langue bretonne. Son amour de la patrie bretonne est inséparable de celui de la langue. Son programme, il l'a exposé dans le toast qu'il prononça au banquet de 1837 et c'est celui qu'adoptèrent les jeunes Bretons qui se groupèrent autour de lui dès qu'en fin 1833 il arrive à Paris.

Ces jeunes Bretons, retenus dans la capitale par leurs études ou leur devoir, aimaient à se réunir autour de l'illustre grammairien pour l'entendre parler la langue du pays, si élégante dans sa bouche, la parler avec lui et chanter ensemble la patrie absente. Plusieurs, et l'auteur de ces lignes est du nombre (écrivit La Villemarqué), apprirent de lui et d'une manière raisonnée leur idiome natal qu'ils avaient parlé jusqu'à ce moment sans étude et dont ils ignoraient les principes (2).

Pour ce qui est de Brizeux, on peut avancer que ces considérations sont exactes. Se reportant à son curriculum vitæ, il n'a dans sa jeunesse, eu l'occasion d'être bretonnant que de 1811 à 1816 durant son séjour à Arzano, au contact de ses compagnons de jeu et de la population, au cours des séances de catéchisme et des offices religieux, quitte à Poublier, peut-être, à Vannes, à Arras (de 1819 à 1821) à Lorient de 1821 à 1823) à Lorient de 1821 à 1823, à Paris ensuite (3).

(1) Dr DUJARDIN. *La vie et les œuvres de J.F.M.M.A. Le Gonidec, grammairien et lexicographe breton (1774-1833)*, préface de M. Pierre Le Roux, Brest, 1849, in-8° raisin de 384 pages avec de nombreuses illustrations.

Dans le dernier numéro de son intéressant *Bulletin des Bibliothèques de Bretagne*, J.M.R. (J. Malo Renault) vient précisément de souligner la valeur de ce « solide travail » et il en félicite chaleureusement l'auteur qui, à l'exemple de Le Gonidec, « consacra avec enthousiasme ses loisirs à l'étude de la langue de sa race » et se montra « capable aussi de pousser le désintéressement jusqu'à assumer des frais d'édition considérables, avec la certitude de ne tirer aucun profit de son labeur ». Et J.M.R. conclut : « une telle abnégation ne nous dicte-t-elle pas encore le vœu que cet ouvrage recommandable à tant de titres trouve de nombreux acquéreurs ». Ce sera aussi le souhait de la N.R.B. Cette vie de Le Gonidec est une œuvre capitale que plus tard on recherchera. Nos lecteurs voudront profiter des conditions spéciales que, sur notre demande, le Dr Dujardin a bien voulu leur réserver :

Envoi franco à tout abonné envoyant 750 frs, avec sa bande d'abonnement, au Dr Dujardin, Saint-Renan (Finistère). Compte Postal Rennes 14.123. N.D.L.R.

(2) *Revue de l'Armorique* (1843), p. 101. Epilogue de la Bretagne contemporaine.

(3) Brizeux a toujours dit avoir parlé breton dans son enfance. Il a écrit : « Pour apprécier [les Bretons] il faut avoir été élevé parmi eux et de bonne heure avoir parlé »

Ce breton de son enfance ne peut être que le dialecte d'Arzano assez éloigné de la langue littéraire qu'il utilisera dans ses écrits et qui est le léonard.

Ses sentiments, du moins, sont très bretons. Marie en témoignera quand le poème paraîtra en novembre 1831. L'ouvrage parut sans nom d'auteur « en grand mystère (écrit *La Villemarqué*), le 12 septembre 1832, jour anniversaire de la naissance de Brizeux. » L'indication est inexacte (4), mais elle est d'une jeune à qui Le Gonidec vient de dévoiler l'anonymat de l'auteur. Dans le feu de son enthousiasme, La Villemarqué en adressera un exemplaire à Châteaubriand, ce qui augmentera le cercle de ses relations (il prépare d'avenir).

A Châteaubriand ! et pourtant la Bretagne lui doit peu, pas plus qu'à Lamennais, la Morvonnais. Ils ignorent l'idiome national et souvent le méprisent. Toute la pléiade de ces grands écrivains a trouvé en général dans la petite patrie moins d'inspiration que dans la grande. Qui donc a fait la Bretagne si gracieuse et, avec *Souvestre*, l'a révélée ? Le poète de Marie. « Brizeux était déjà breton en 1832 mais il chercha plus tard à l'être mieux » en s'exprimant dans la langue nationale. Nous résumons ici l'opinion de La Villemarqué dans *L'Épilogue*.

De tous ceux qui suivaient les leçons de Le Gonidec, aucun n'en était plus aimé et ne lui faisait plus d'honneur que M. Brizeux. Le maître avait prêté, comme grammairien et lexicographe, à l'idiome de nos ancêtres, le secours d'un esprit tellement judicieux que la plupart des philologues dont le nom fait autorité en Europe ont remarqué ses ouvrages bien qu'ils ne traitent que d'un seul point de grammaire générale. Le disciple offrait, comme poète, au même idiome les ressources d'un talent déjà connu et classé en France. M. Le Gonidec prévoyait que M. Brizeux pourrait rendre un jour au breton les services que rend M. Jaspmin dans le Midi à l'ancienne langue provençale qu'il rajeunit et perfectionne en la retrempeant dans sa source. »

En attendant, Brizeux fait ses premiers pas dans l'étude scientifique du breton sous la conduite de Le Gonidec. C'est à l'occasion du banquet des Bretons à Paris, en 1836, qu'il chantera devant les disciples assemblés une chansonnette : *Kanaouenn ar Vretoned*. C'est un balbutiement qui n'a trouvé pour le guider dans la mémoire des auditeurs que l'air : *An Hini Goz*. Et pourtant : *Personne, avant notre poète, n'avait songé à chanter la Bretagne, la vraie Bretagne celtique, soit en français, soit en breton. Ce fut donc avec enthousiasme que nous accueillîmes la jeune muse, malgré son air un peu timide et son léger accent parisien. La salle se leva tout entière, comme par un effet électrique, et reprit en chœur le refrain tant de fois répété depuis : « Ni zo bepred Bretoned, Bretoned tud kalel. »*

Le succès du Chant des Bretons fut tel que l'auteur, cédant aux désirs de ses amis français, le traduisit pour eux ; tout le monde le sait par cœur : « Oui, nous sommes encore les Bretons d'Armorique ». Mise en musique par M. Berlioz et par M. Audren de Kerdrel qui, lui-même a

leur langue ». (Marie, préface p. 2 dans l'édition Garnier avec la date : 12 sept. 1851, alors que la même phrase se trouve dans la 2^e édition de 1836). En septembre 1857, il écrivait à son ami Briault qu'au cours de ses voyages en Bretagne il compose des « barbaries » en « langue bretonne, cette langue de mon enfance ».

(4) Marie parut en novembre 1831 et fut annoncée par la *Bibliographie de la France* le 19 novembre. Mais l'édition porte « 1832 ». (Bonnerot, *Bibliographie de l'Œuvre de Sainte Beuve*, Tome III, p. 61).

chanté la Bretagne en vers dignes d'elle, cette cantate a obtenu en France la même faveur que l'original en Bretagne (5). »

Et voilà Brizeux pris au piège de ce lyrisme. Les Bretons de Paris en feront leur grand barde populaire et sa chansonnette deviendra, pour eux, hymne patriotique des Bretons.

La Kanaouenn est aussitôt imprimée et, dans un but de propagande, adressée à Blot, imprimeur-libraire à Quimper, avec ce mot :

Monsieur,

Je prends la liberté de vous adresser cent exemplaires du chant breton « Barzonek pe Kanaouenn ar Bretoned ». Je l'ai composé dans le dialecte des Cornouailles, dialecte initial et, partant, intelligible dans les quatre pays. Les vers sont mis sur l'air de Ann Hini Goz, le plus connu de tous nos vieux airs. Enfin, l'orthographe de notre grammairien, M. Le Gonidec (orthographe rationnelle et que tous les écrivains de la Bretagne doivent sentir la nécessité d'adopter) a été pour moi rigoureusement suivie.

Je vous prierais, Monsieur, de distribuer gratis ces cent exemplaires aux chanteurs des campagnes et pas d'autres.

Pardonnez-moi, Monsieur, toutes ces explications et ces soins pour l'amour de notre pays et agrérez l'hommage de mes salutations.

A. BRIZEUX.

Son chant, Brizeux l'adresse aussi à l'*Armoricain* de Brest, journal de sentiments bien bretons que dirige Bouët (6). Le feuilleton de ce journal du 20 août 1836 signale ainsi cet événement littéraire : *Si la langue bretonne ou plutôt la langue celtique a eu ses détracteurs qui ne la connaissent pas, elle a eu aussi ses enthousiastes et ceux-là la connaissent bien...*

Voici un chant de barde que, dussions-nous passer pour des pourceux et des punaises, nous avonons avoir lu avec le plaisir le plus vif...

L'auteur, un des poètes français les plus remarquables de l'époque est notre compatriote Brizeux. L'amour du pays poursuit les enfants de Bretagne, ces stupides bourgeois de M. V. Hugo.

Les mots « pourceux, punaises, stupides bourgeois » reproduisaient les injures que Victor Hugo venait d'insérer dans une lettre à son ami Louis Boulanger à la suite d'un voyage en Bretagne et que ce dernier avait confiée à la presse (7).

Un an plus tard, le 15 juillet, l'*Armoricain* rappelait le nom de Brizeux à ses lecteurs en publiant la poésie *Ann dero* : *M. Brizeux, ce jeune poète qui est l'une des espérances de la Bretagne littéraire vient d'ajouter quelques nouveaux chants bas-bretons à celui que nous avons publié l'an dernier (8).*

A fin 1837, fournissant l'inspiration et Le Gonidec tenant la plume, Brizeux avait composé assez d'œuvres poétiques pour en faire une plaquette de 16 pages in-12° sous le titre de *Kanaouennou* (chansons).

(5) Épilogue de la Bretagne contemporaine.

(6) Le commentateur de la *Galerie Bretonne*, d'Ol. Perrin, était parent de Le Gonidec.

(7) Ces injures valurent à Victor Hugo une protestation des habitants de Fougères que l'*Armoricain* publia intégralement le 25 août. Ils étaient indignés du ridicule et de l'odieux de sa lettre.

(8) En feuilleton du 21 décembre, rappelant qu'il avait publié la *Kanaouenn ar Vretoned*, le journal ajoutait : « ce jeune écrivain qui s'est fait un nom doublement glorieux comme poète français et comme poète breton, vient de publier avec une musique nouvelle le Chant des Bretons que tous le monde a remarqué dans son joli poème de Marie : « Oui, nous sommes enor les hommes d'Armorique ». Le nom de l'auteur de la musique, qui est aujourd'hui dans toutes les bouches, est à lui seul une recommandation, c'est M. Berlioz. »

E. Paris, *lêkêl é gwaskêrêz gant E. Duverger, stret Verneuil ; 4 miz even* 1837. Les bardes populaires n'éprouvent pas le besoin de faire suivre leurs chants d'un lexique. Brizeux, à la fin de sa plaquette en fournit un, celui des « termes qui ne sont pas identiques en tous lieux ». Au vrai ces mots sont inconnus sauf celui de barz que donne Le Pelletier dans son dictionnaire. On sait le grand cas que faisait Le Gonidec de son prédécesseur en lexicographie.

Sur les mêmes conseils de Le Gonidec, la deuxième édition de *Marie*, encore sans nom d'auteur, avait rétabli dans leur orthographe bretonne les noms que la première édition avait défigurés, ce qui nécessita d'ailleurs un glossaire en fin de volume.

L'élève méritait bien une récompense. Le Gonidec fit admettre Brizeux et La Villemarqué dans la Société des Cymreigyddion. Tous les trois se faisaient un plaisir et une gloire d'accepter l'invitation galloise d'assister à l'Eisteddfod d'Abergavenny. Seul La Villemarqué put s'y rendre en octobre 1838.

Le Gonidec se mourait à Paris et Brizeux écrivait : « Je n'oserais partir voyant l'état désespéré de cet homme cher et illustre. » Le disciple mena le deuil du maître.

Nous avons dit son rôle dans l'organisation de souscriptions pour qu'un tombeau fût élevé à Lochrist, dans lequel furent transférés les restes de Le Gonidec ; sur le monument on grava deux vers de Brizeux.

Sur son lit de malade, Le Gonidec préparait une réédition de sa grammaire bretonne. Pour ce dernier effort Brizeux ne lui ménagea pas son assistance affectueuse et, quand parut la grammaire, en 1838, une notice sur Le Gonidec l'ouvrait. Elle était de la plume et du cœur de Brizeux. Souvent reproduite, elle a beaucoup fait pour attirer la sympathie sur Le Gonidec et l'attention sur ses travaux.

Le Gonidec disparu, Brizeux allait-il devoir remettre sa plume bretonne ? Non, pas plus que La Villemarqué la sienne.

Le premier faisait paraître, en 1839 *Paolred Plomeur*, un petit in-12 de 7 pages. *E Kemper é ti Blot, mab. E Paris gwasquet gant E Duverger, miz ebrel 1839, gret gant Brizeux*. La première édition du *Barzaz-Breiz* paraissait cette année. Au petit poème de Brizeux la *Revue des Deux Mondes* donnait l'hospitalité le 1^{er} juillet. Il est manifeste que Brizeux a bénéficié de l'assistance de Le Gonidec pour l'écrire. D'ailleurs dira La Villemarqué, témoignant sa reconnaissance à leur maître commun : *Brizeux aimait à lui lire ses vers et n'en faisait pas un sans le lui soumettre ; « Telenn Arvor » lui doit plus d'une correction heureuse.*

C'est sous ce titre *Telenn ann Arvor pe Kanaouennou gant Brizeux* (La Harpe d'Armorique ou Chants) que Brizeux devait réunir ses compositions poétiques bretonnes, en 1842. Deux ou trois autres seulement portent des dates ultérieures.

Telenn Arvor qui parut alors avec traduction française fut réimprimée en 1844 et en 1849 sans traduction et enfin, en 1929, dans la collection *Gwalarn*, mais ici revue et augmentée par R. Hémon. En même temps ce dernier réimprimait l'autre œuvre bretonne de Brizeux : *Furnez Breiz*, qui n'est qu'un recueil de proverbes cueillis ici et là. L'œuvre n'est pas originale. La notice sur Le Gonidec précédait les premières éditions de *Furnez*. Elle y est accompagnée de ces lignes : *Ce recueil de proverbes offrant comme un résumé de l'esprit de la Bretagne, il semble utile de faire connaître celui qui a fixé la langue, les immenses travaux qui sont la règle et la gloire de la langue cello-bretonne. Cette notice reparait donc ici comme une introduction littéraire et comme un hommage.*

Et voilà l'œuvre en langue bretonne de Brizeux. Elle n'est pas importante. Elle n'est pas de grande valeur littéraire. La mort de Le Gonidec ne lui avait pas permis d'acquérir une connaissance assez approfondie de la langue. Mais aussi le breton que *Le Gonidec* enseignait et utilisait dans ses écrits était peu intelligible au peuple. Il sentait la grammaire et le dictionnaire. Nous avons dit que le grand mérite de Le Gonidec n'était pas là mais la discipline qu'il prônait et qu'il fit admettre : une seule orthographe, une langue épurée.

Brizeux qui eût tant aimé être populaire se rendait compte de la rigidité du système du Maître. Craignant de pousser l'archaïsme au delà de l'intelligence populaire c'est à son compatriote Gestin qu'il avait recours : « Brizeux essayait sur lui l'archaïsme permis. Si Gestin comprenait, cela passait (9). »

Mais le génie d'une langue est autre chose. Il manquait à Le Gonidec. Il n'est pas surprenant qu'il fit défaut à l'élève.

Il nous faudrait plusieurs pages pour faire la critique du breton de Brizeux. Ce serait refaire un travail exécuté dans l'édition *Gwalarn* avec beaucoup de soins.

Ce n'est donc pas comme écrivain que Brizeux jouit, dans les milieux bretons de tant de sympathies. Ce fut un militant de la cause bretonne ; de la langue ; base de toute action patriotique. Son « *Appel aux prêtres de Bretagne* » (in-16, 8 p., Paris, Dentu, 1840) en est un témoignage. Il s'excuse de leur reprocher, en français, d'abandonner la langue

...n'ayant à parler que de choses amères
Nous ne parlerons pas dans la langue de tous.
O, Prêtres d'Armorique
Saluez du moins, sauvez la harpe de Merlin !
Niveleurs imprudents ! la vieille langue éteinte,
Tous les vices nouveaux chez vous arriveront,
Et si vous élevez sur l'autel la croix sainte,
Nul au pied de la croix n'inclinera son front.

Dans le même esprit, Brizeux publia *Les Bretons*, en 1845.

Là encore Brizeux plaide en faveur de la langue et des réformés de Le Gonidec.

Ce même plaidoyer se retrouve dans un dictionnaire topologique de Bretagne qu'avait préparé Brizeux mais qui ne parut pas. M. Daniel Bernard a pu en étudier les parties conservées. Comme leit-motiv revient : *L'orthographe de notre grammairien M. Le Gonidec y a été suivie. Elle seule pouvait écrire les noms selon leur prononciation vraie, les classer et donner le moyen de les décomposer.* Ses références ? le dictionnaire de Le Gonidec ; ceux de Davies et d'Owen et le vocabulaire de Price qui composaient la bibliothèque de son Maître (10).

Jusqu'à sa dernière heure Brizeux suppliera ses compatriotes d'être fidèles à son enseignement. Son dernier vœu sera de les prier de rendre à sa dépouille mortelle les devoirs qu'il avait rendus à celle de Le Gonidec en la faisant reposer en son pays natal. Il avait rédigé deux vers bretons pour le monument de Le Gonidec ; il en rédigea deux pour sa propre tombe :

(9) Daniel BERNARD, *Un Kloarek bas-breton*. Yves Gestin de Brieç, N.R.B., 1950.
(10) *Autour de Brizeux*. Mémoires Société Archéol. Finistère, 1931.

*Brizeug, Barz bleo melen, aman zo beziet;
Hennez, a wir galon, gare ar Vretoned.*

« Quand je serai mort, disait-il à Saint-René-Taillandier, écrivez quelques mots très simples, très modestes dans un journal de Montpellier ; dites que la Bretagne devrait bien ouvrir une souscription pour faire transporter mon corps, dans sa patrie. J'ai fait cela moi-même pour Le Gonidec. »

Le 3 mai 1858 Brizeux décédait à Montpellier. C'est en breton que M. Th. Serre adressa, sur sa tombe, un dernier adieu au poète.

Les Bretons n'ont pas été ingrats. La Villemarqué, Luzel, Guyesse reçurent son corps à Lorient et célébrèrent Brizeux, comme l'avait célébré toute la presse française.

C'est toute la Bretagne qui lui adressa ses louanges à l'occasion du centenaire de sa naissance, en 1903, et à Arzano, en 1908, au cinquanteenaire de sa mort.

En février 1912, nouvel hommage de notre génération des étudiants bretons de Montpellier à Brizeux. Boirel était là qui venait de faire « bouger le Midi » en lui chantant notre Bretagne et en la faisant aimer. Et Mistral était de cœur avec nous.

Si nous avons assisté à une Renaissance Bretonne au XIX^e et au XX^e siècle, nous le devons à Le Gonidec, à Brizeux, à La Villemarqué, à leurs disciples. Gestin, l'ami de Brizeux et le collègue de Le Gonidec aux *Assurances Générales* ne publie qu'un opuscule, en 1839, mais c'est en se conormant et en prônant les réformes du maître. La Villemarqué, l'abbé Henry fondent la revue bretonne *Lizerion Breuriez ar Feiz* en 1844, mais ils la rédigent selon les mêmes méthodes : pureté du vocabulaire, orthographe de Le Gonidec. Pendant des années ils s'emploieront à rassembler tous ceux qui tiennent une plume pour qu'ils se plient aux mêmes disciplines.

Une idée force servie par quelques fidèles dévoués a ainsi provoqué en Bretagne un mouvement qui dure depuis plus de cent ans et dont le plus sérieux résultat a été de faire ouvrir officiellement les portes des écoles à l'enseignement de la langue bretonne. Une ouverture qui ne se fit pas sans résistance et qui eût été obtenue à sa demande si le poète de *Marie* et des *Bretons* avait été aussi un Mistral, si un Renan, un Anatole Le Braz, un Charles Le Goffic avaient fait bénéficier la langue de leur petite patrie des talents qu'ils avaient mis, en français, au service de la pensée, de la littérature.

L. DUJARDIN.

L'article de journal ou de revue source d'inspiration dans l'œuvre de Brizeux

Les lignes qui suivent n'ont d'autre but que d'attirer l'attention des lecteurs de la *Nouvelle Revue de Bretagne* sur le fait que Brizeux a utilisé dans son œuvre poétique, des articles de journaux qu'il mettait en vers en y ajoutant les ressources de son talent. Je n'ai pas fait de recherche permettant de formuler une conclusion générale, je me borne à signaler deux exemples enregistrés au hasard de recherches sur d'autres sujets. Une étude attentive des ouvrages de Brizeux permettrait de faire d'autres découvertes.

◇ ◇ ◇

Tout le monde connaît cette poésie intitulée « *Jacques le maçon* », que l'on trouve dans les livres scolaires de morceaux choisis et que des milliers d'écoliers ont apprise par cœur :

*Courage ! Encore une journée
Et cette reine des maisons
Dans Paris sera terminée ;
Courage apprentis et maçons !
.....*

*Dieu ! quelle rumeur sur la place !
« A l'aide, à l'aide, Limousins !
« Du foin, de la paille ! Oh ! de grâce,
« Des matelas et des coussins ! »*

*Si l'un à cette pierre blanche
Peut s'accrocher, ils sont sauvés...
Ah ! tous deux font craquer la planche !
Ils vont tomber sur les pavés.*

*Et vers l'étai qui se balance,
Tous restent là, les bras en haut.
Alors, dans le morne silence,
On entendit sur l'échafaud :*

« J'ai trois enfants, Jacque, une femme ».
Jacque un instant le regarda.
« C'est juste ! », dit cette bonne âme,
Et dans la rue il se jeta (1).

Cette poésie a certainement été inspirée par l'article suivant, paru dans le journal *Le Bien Public*, en juillet 1845 :

« Vendredi, plusieurs maçons se trouvaient sur un échafaudage mal assuré. Le dangereux plancher, surchargé de matériaux, se brisa, entraîna dans sa chute les travailleurs, excepté deux, qui eurent le temps de se cramponner à une poutre à moitié brisée.

« Les malheureux sentaient leur appui fléchir : « Jacques, dit l'un d'eux, nous sommes trop de deux, un seul pourrait attendre du secours... » — « C'est vrai, Pierre, qui se dévouera ? » — « J'ai quatre enfants », murmura le premier. — « Alors, adieu ! », reprit Jacques...

« Et il se laissa tomber en jetant un regard résigné vers le ciel.

« Les passants qui ramassèrent le corps mutilé de Jacques apprirent sans tarder le dévouement sublime de ce pauvre ouvrier. »

◇ ◇ ◇

Brizeux a également mis en vers un article du *Magasin pittoresque*, numéro de juin 1842, où Olivier Souvestre décrit la maison du barde aveugle Yann-ar-Gwen, bâtie sur l'embouchure de la rivière de Tréguier :

« ...La maison qu'il s'est fait construire est isolée. Bâtie à l'endroit où la pente de la colline vient mourir, elle était presque au bord de l'eau. Une forêt de pins la dominait et servait de promenade au vieux poète qui y passait de longues heures le jour ou la nuit (il n'y avait pas de différence pour lui), écoutant le murmure du vent et le bruit de la mer dans l'estuaire. A haute mer, la marée baignait presque le seuil de sa porte. La mer lui sert d'horloge : deux fois par jour elle s'approche de sa cabane puis s'en éloigne. La maison, aveugle comme son maître, est sans fenêtres ; il y règne une continuelle obscurité »...

Voici les strophes que Brizeux a tirées de ce passage (2). C'est Yann-ar-Gwen qui parle :

...Oh ! venez voir la belle forêt verte,
Les grands pins résonnants dont ma hutte est couverte.
Si mes yeux ne voient pas leurs rameaux toujours verts,
Au murmure des pins, je murmure des vers.

Enfin chère maison, pour ton dernier éloge,
La mer baigne tes pieds, elle nous sert d'horloge ;
J'écoute son départ, j'écoute son retour ;
Le flux et le reflux nous mesurent le jour.

Ma chaumière, il est vrai, n'a pas une fenêtre ;
Sans doute elle a voulu ressembler à son maître,
Elle est aveugle aussi, notre sort est pareil ;
Comme moi, ma maison est fermée au soleil...

L. Ogès.

(1) *Œuvres de Auguste Brizeux*, par A. DORCHAIN, T. III, p. 24-27.

(2) *Les Bretons*, chant XXII, page 179, édition A. DORCHAIN, Garnier, frères, éditeurs. L'ouvrage parut en juin 1845, l'article du *Magasin Pittoresque* est de 1842.

Dans les pas de Brizeux en Basse-Bretagne

CET essai de reconstitution des nombreux séjours en Bretagne de l'auteur de *Marie* n'aura pas le mérite d'être original. En dehors de petits détails glanés à droite et à gauche au cours de lectures, toute sa documentation repose sur ce que Lecigne et Tiercelin ont pu relever dans les papiers inédits confiés par Brizeux à son ami Lacaussade mais dont malheureusement ils n'ont pu avoir qu'une communication fragmentaire. Cependant, il a paru intéressant de tenter une synthèse de ces deux versions en attendant le jour où sera connu ce précieux document qu'est le *Journal* où le poète notait ses divers déplacements et inscrivait soigneusement toutes les observations recueillies.

Du point de vue folklorique il serait regrettable de ne pas publier ce manuscrit, car il renferme de très nombreuses observations ; par exemple, Brizeux a noté la physionomie d'une noce à Carnac, la toilette des fiancés, la cérémonie du mariage, le dîner, les danses, le pittoresque des costumes et des coutumes. Une autre fois il décrit « la fin d'un vieux laboureur ». « Pas un détail n'est omis : l'ensevelissement, l'exposition, le convoi, tout est noté d'un pinceau minutieux », écrit l'abbé Lecigne. Ces observations faites de 1830 à 1845 mériteraient d'être connues. Ce serait un document de valeur. Déjà dans cette revue on a indiqué à plusieurs reprises quelques-unes des observations de Brizeux (pour la coiffe des veuves, pour la propriété collective des ruches) mais de quel intérêt serait ce manuscrit ! Toute l'attention de Brizeux portait exclusivement sur les costumes, les coutumes et les usages de la vie rurale. On ne comprend même pas son désintéressement des monuments ; pour lui le délicieux Locronan n'est qu'un « vilain bourg ». Il a souvent passé au Faouët mais il ne semble avoir remarqué ni Sainte Barbe, ni Saint Fiacre. Il ne paraît pas avoir fait attention à l'église du Folgoët, au calvaire de Plougastel. Mais par contre tout ce qui touche la vie rurale l'intéresse et il le note avec soin. Or, c'était un observateur bien placé ; fuyant les villes, fréquentant les fermes, descendant dans les auberges il participait aux veillées et aux jeux des campagnes.

(1) LECIGNE, *Brizeux, sa vie et ses œuvres* (1898). — TIERCELIN, *Bretons de Lettres* (1905).

COURSES EN BRETAGNE

On sait qu'après avoir passé à Lorient, ses huit premières années, Brizeux vécut à Arzano (2) de 1811 à 1816. Le 15 octobre de cette année il entra au collège de Vannes qu'il devait quitter pour aller, en octobre 1819, terminer à Arras ses études secondaires. Après son baccalauréat, il revint à Lorient pour y faire un stage chez un avoué. A la rentrée des Facultés, en Novembre 1823, il part à Paris faire des études de droit qu'il ne devait pas tarder à sacrifier à la littérature.

Mais pendant ces années d'études à Arras et à Paris, aux vacances, Brizeux ne manque pas de revenir à Arzano et aux environs. Il a du reste écrit :

« Et toujours le mois d'août au pays me ramène. »

En 1828, il est à Quimperlé et à Arzano le 29 septembre (3) où il assiste au pardon. Pour la première fois semble-t-il en 1829, il va à Scaër, où il retourne l'année suivante en passant par Quimperlé et Arzano. Le 9 septembre 1830, il est à Lorient (4). Pour 1831, nous ignorons s'il vint en Bretagne ; peut-être en fut-il empêché par son voyage en Italie (Novembre 1831 - Juillet 1832) (5). Mais à son retour, vers le début de juillet 1832, Brizeux ne fait que traverser Paris ; dès le début de septembre, il entreprend un important voyage dans le Finistère dont il note l'itinéraire dans un carnet : « *Courses en Bretagne* ». Le 4 septembre, il est à Guidel, le lendemain, à Bannalec. Le 6 et le 8, on le trouve à Arzano et, le dimanche 9 septembre, à Scaër, il assiste à la grand'messe. Le 12 (6) il part à pied pour Bannalec ; à Rospenden, le 11, il voit les luttes et, par Saint-Ivy, il arrive à Quimper pour la foire. Le 13, il se trouve à Concarneau d'où il se rend à Quimperlé, par Nizon et Pont-Aven. Le 15 il couche à Moëlan chez l'abbé Stanguennec un de ses disciples d'Arzano. C'est encore au presbytère de Redené qu'il descendra le 16, après avoir assisté à la messe à Arzano. A la « nuit close » il rentre à Lorient le 17 septembre 1832.

L'hiver de 1832 et le début de 1833, Brizeux semble bien être resté en famille ; mais il fait des excursions aux environs ; ainsi nous savons qu'en Novembre 1832, accompagné de son demi-frère, il revient à Arzano et au Pont-Kerlo. Il fait plusieurs voyages à Paris. Comme l'a écrit, Jules Simon, « Brizeux ne pouvait se passer ni de la Bretagne, (il commençait à la regretter le jour même où il la quittait), ni de Paris ni du soleil. Ces trois amours l'ont condamné à une vie vagabonde, partagée entre Arzano, Paris et Rome. »

*En Bretagne, il est doux de songer à Paris
Et là bas, regrettant notre libre campagne
A Paris, nous aimons causer de la Bretagne.*

(2) Nous donnons l'orthographe admise. On sait que Brizeux, par souci d'archaïsme a inventé des graphies, parfois très fantaisistes, comme *Harz an no* (Arzano), *Konk kerno* (Concarneau), *Od diern* (Audierno), *Hall-re* (Auray), *Enn tell* (Etel).

(3) DEGOUL, *Causerie sur Brizeux* (p. 12).

(4) Lettre à Bixio, signalée par Kerviler.

(5) Le 8 juillet il rend visite, arrivant d'Italie, à Fontaney. Voir JASINSKI, *Journal de Fontaney* (1925).

(6) Ces dates sont données par Lecligne et Tiercelin. Pourtant Lecligne écrit (page 149) que ce « premier séjour » dura « une semaine » tout en donnant comme dates d'arrivée et de départ le 9 et le 12 sept. Comme il ne parle pas du voyage à Scaër de 1829, c'est peut-être à ce moment que Brizeux passa une semaine.

C'est en Italie qu'en 1834, après son cours à Marseille (décembre 1833 - 10 avril 1834) il fait un nouveau séjour de 3 mois (7). Puis rentré en Bretagne, en août, Brizeux entreprend un important « *Tour du Finistère* » qui va durer trois mois, de fin septembre à fin décembre. « En blouse et le sac sur le dos » il quitte Lorient le 24 septembre pour aller coucher à Quimperlé où il reste le lendemain. Le 26 on le trouve à Quimper, d'où descendant la « rivière », il se rend à Bénodet, l'île Tudv, Loctudy où est recteur son camarade d'Arzano, le saint et original Abbé Moello (8). Puis, de Pont-l'Abbé où il est le 27 septembre, il revient à Quimper le 28. Après s'être rendu à Kerfeunteun, il part pour Douarnenez d'où, toujours « à pied » (9) il prend la route de la Pointe du Raz visitant Confort, Mahalon. Après avoir vu Pont-Croix, Audierno, Plogoff, il est le mardi 30 à Locronan qu'on est surpris de l'entendre qualifier de « vilain bourg ». Puis par la route classique de Brest, passant par Ploeven, la lieue de grève, il arrive à Lanvéoc où il prend le bateau qui, traversant la rade, l'amène à Brest le 1^{er} octobre. Le 2 il est à Plougastel-Daoulas et le samedi 4, il voit le marché de Landerneau. Le lendemain il se rend à Lesneven et au Folgoët, d'où passant par Saint-Pol-de-Léon, il arrive à Morlaix le 6 octobre à midi. Après être allé le lendemain à Saint-Jean-du-Doigt, il repasse à Morlaix et prend la direction du Huelgoat et de Poullaouen pour visiter les mines. Par Carhaix, il rentre à Scaër où il se trouve le 10 octobre. Brizeux dut s'y reposer jusqu'à la fin du mois. Le 1^{er} novembre il est à Clohars-Carnoët où son vieux maître, l'abbé Le Nir s'est retiré chez le recteur Robic, son ancien élève d'Arzano. Après avoir assisté le 3 novembre à l'office des morts à Moëlan, il est le 5 à Quimperlé. Rentra-t-il à Lorient ? C'est probable car le 25 décembre il assiste à la messe de minuit à Arzano. Et il dut passer dans sa famille les premiers mois de 1835. C'est à Lorient qu'en février lui écrit-vent Vigny et Sainte-Beuve. Le 21 mars Brizeux répond à Sainte-Beuve de Lorient. Il excursionna aux environs : nous savons qu'il vit Carnac, Etel, Erdeven, Ploubarnel, Locmariaquer. Le 11 avril, Brizeux est à Auray, Belz Plouhinec (M.), Riantec. C'est de Lorient qu'il écrit à Buloz le 14 avril (10). Au début de mai il quitte Lorient pour un second voyage en Basse-Bretagne, voyage qui débuta par la visite de Quimperlé et le 4 mai de Moëlan où se meurt l'abbé Le Nir. Le 7 mai il est au Faouët et le 8 au soir il arrive à Scaër où il descend chez les Rodallec à « *La Croix d'or* » moyennant un prix de pension de 1 franc par jour, tout compris sauf le vin. Le 9 il fait une partie de « *galoches* » ; Le dimanche 10 il y assiste à la messe. Le 24 mai il y joue au « *Pil paotr* ». Ce séjour à Scaër fut de 3 semaines, mais suivant son habitude, Brizeux fit des sorties à Quimperlé, Arzano (19 mai), Locunolé. Puis il se rendit dans le Morbihan qui est aux frontières de Scaër. Après Guiscriff, ce fut à partir du 28 mai, Le Faouët, Priziac, Ploerdut, Loc-Malo et Malgumenec. Le 30 mai, il rentre de Pontivy par Melrand, Bubry, Plouay. Les 7 et 9 juin, il est à Scaër d'où il repart pour Quimper, Châteaulin et Rumengol. Le 15 juin, il est à Brasparis et il écrit : « Aujourd'hui j'ai

(7) Ce voyage aurait donc duré jusqu'en juillet 1834. Mais Tiercelin (pages 266-267-268-285 et 295) précise que le poète se serait trouvé à Scaër les 20 mai, 1^{er}, 7 et 9 juin. Lecligne de son côté dit (page 172) que son retour en Bretagne est de fin août.

(8) Voir D. BERNARD, *N.R.B.*, 1947, page 41.

(9) Il est invraisemblable que cet itinéraire du 28 septembre au 10 octobre ait été entièrement fait à pied. Ce serait 350 kms en 12 jours. Brizeux dut utiliser les services publics de voitures.

(10) Marie-Louise PAILLERON, *La vie littéraire sous Louis Philippe* (1930), page 122.

gravi le faite du Mont Saint-Michel, le plus haut de Bretagne ». Mais il ne dut pas prolonger son séjour en Bretagne car peu de jours après, on le trouve à Paris. Ce séjour en Bretagne avait duré près d'un an.

Pour 1836, Brizeux dit avoir fait à Scaër deux voyages sur lesquels nous n'avons aucune précision.

Puis, pendant six ans, nous ne possédons aucune trace de voyage en Bretagne. Et c'est seulement en septembre 1842 qu'on l'y retrouve. Le 4 octobre, il prend à Rospenden une voiture qui le conduit à 1 heure à Scaër où il va rester jusqu'à la mi-décembre mais en faisant de nombreux voyages aux environs : à Guiscriff le 5 octobre et à Gourin les 12, 16 et 17. Le 3 Décembre, c'est avec écourement qu'il assiste à une élection à Scaër où il est encore les 11, 12, 13, 14 décembre ; mais passant par Le Faouët, il ne tarde pas à rentrer à Lorient.

En août, septembre et décembre 1843, Brizeux vit à Scaër d'où il fait des excursions car le lundi 4 septembre il est à Arzano où il voit à Port-Kerlo « le doux pont rustique » pour la dernière fois. Il assiste à Vannes au congrès de fondation de l'Association bretonne qui se tient du 20 au 24 septembre (11).

L'année 1844 est prise par un troisième séjour en Italie (du 23 janvier 1844 au 23 janvier 1845) (12).

Pour 1845-1846, Brizeux passa l'hiver à Scaër où il est le 4 novembre et en décembre (13). Il y reste probablement jusqu'en juillet 46 ; en effet c'est de Scaër que sont datées ses lettres du 6 janvier (14) et du 27 mars 1846. Le 16 Mai il est à Nizon et Pont-Aven (14) ; il se trouve à Scaër le 13 juin et le 27 juillet mais il est rentré à Lorient le 2 octobre.

En 1847, Brizeux est à Scaër le 27 mars (16) et le 17 (ou 27) juillet mais, entre temps, le 14 avril il se trouvait à Lorient (17). Puis en fin août il part pour l'Italie où il passe plus de trois ans et où sa mère et son frère vinrent le rejoindre en 1850. Rentré en France fin février 1851, il s'arrêta assez longuement à Lyon car c'est seulement en Avril qu'il est à Paris. Mais si Brizeux dut venir à Lorient en fin 1851, nous n'avons pas de renseignements sur des voyages en Bretagne pendant 7 ans. C'est seulement vers le 18 septembre 1854 qu'il arrive à Scaër où on le trouvera encore le 24 octobre et le 30 novembre mais après s'être rendu à Quimper le 8 octobre où il se dit « en halte ».

En février 1855 il est à Paris. Mais fin Mai, début juin il écrit avoir

(11) KERVILLER. *Bio-Bibliographie*, p. 412. Mais le compte rendu, s'il renferme la liste des adhérents de la société où Brizeux est « membre associé », n'indique pas qu'il fut présent.

(12) LECIGNE, p. 216. Pourtant dans *Gens de Bretagne* (1900) O. de Gourcuff publie, page 256, deux lettres écrites par Brizeux de Lorient le 19 janvier et le 27 février 1845. Et d'autre part on le signale à Paris en février.

(13) Il est vraiment surprenant de ne pas le trouver au Conquet le 12 octobre 1845 à l'inauguration du monument mortuaire de Le Gonidec dont il avait été le promoteur et où sa présence était annoncée.

(14) Lettre à Buloz (Marie-Louise Pailleron, page 124).

(15) *La Villemarqué*. Sa vie et ses œuvres (1926), page 86.

(16) Ou le 27 mai. Lecigne, page 226, dit qu'il écrivit à Lacaussade en mars, mais la lettre qu'il publie à la suite est datée du 27 mai.

(17) De Gourcuff, p. 262.

« erré sur les côtes et dans les îles du Léon d'où j'ai rapporté quelques vers (18). »

De Quimper, le 5 juin, Brizeux écrit qu'il songe « à chercher un asile dans quelque paroisse des environs ». Le 8 juin il y est encore 8. rue du Frout mais après des courses aux environs de Quimper, c'est de Douarnenez (19) qu'il écrit le 14 juin y être venu « dresser sa tente ». De l'Hôtel de Norvège il dit apprécier ce « petit port charmant » au milieu d'une population « douce et forte et ne parlant guère que le breton. » Il y est encore le 28 juin et le 16 juillet où il dit « revenir d'une petite excursion archéologique » et le 18 juillet (20). Le 5 août il est rentré à Lorient d'où il écrit à Sainte-Beuve ; il y est encore le 17 août et le 24 octobre, mais le 20 décembre on le trouve à Scaër.

En 1856, il est en Bretagne de juin à décembre. Il se trouve le 8 et le 28 juin à Brest d'où il ravonne car nous savons qu'il passa par Lannilis. (Il est très vraisemblable qu'il se rendit au Conquet sur la tombe de son maître Le Gonidec). D'août à octobre il est à Lorient mais le 27 septembre il projette un voyage à Quimper par Scaër où il se trouve « depuis des semaines » écrit-il le 24 octobre, mais qu'il devra quitter, à cause de sa santé, pour Lorient où il est le 10 décembre et où il demeurera jusqu'à son départ, en décembre, pour le Midi.

En 1857 il rentre en février à Paris. Le 27 juin et le 23 juillet il est à Lorient mais en août, Brizeux fit un « voyage dans la Cornouaille » où il voulait « aller encore voir Marie » (20). Les 18 et 25 août il est à Brest, Lannilis. Les 11 et 19 août il se trouvait à Quimper. En octobre il se prépare à rentrer à Lorient en passant par Quimper. C'est à l'Hôtel de l'Épée dans cette ville que son ami Briault vint le chercher malade pour le ramener à Lorient. Le 22 novembre il y compose *Symboles*. Le 2 décembre il écrit se décider à partir pour Paris, mais c'est seulement le 31 décembre au soir que quittant sa famille et ses amis « il montait dans la voiture de Paris d'où il ne revint jamais (20). »

Ad. LE GOAZIOU.

P. S. — On est surpris de constater que si Brizeux parcourut tout le Finistère et la partie bretonnante du Morbihan, il ne semble pas avoir mis les pieds dans les Côtes-du-Nord.

(18) A. LEXANDRE. *Un pèlerinage au pays de Brizeux* (1879), p. 155. Cette indication nous autorise à identifier deux points probables de cet itinéraire. Une poésite *Britta* (histoires poétiques), est datée de l'Aber Ildut. D'autre part Brizeux a publié *Les Hennes* où il évoque son passage à l'île de Batz. Cette poésite est dédiée à « Michel Bouquet, peintre » né à Lorient, Bouquet est également connu comme poète. Depuis 1850, il passait chaque année plusieurs mois à Roscoff dont il fut un des « lanceurs ». Bouquet y fréquentait beaucoup les Corbière. Peut-être Brizeux a-t-il croisé le jeune Tristan, âgé de 13 ans.

(19) Ernest Duvoy. *Alfred de Vigny et Brizeux* (*Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1910).

Ce devait être l'Hôtel du Commerce où descendirent 8 ans après J.-M. de Hérédia, Jules Breton, etc., puis en 1868 et 1880 André Theuriot, un fervent admirateur de Brizeux. En 1863, cet hôtel était connu sous le nom de Hôtel Vedeler, du nom de son propriétaire le Norvégien Vedeler.

Voir : FURCY, *André Theuriot en Bretagne* (N.R.B., juillet-août 1949) et G.-M. THOMAS, *José Maria de Hérédia en Bretagne* (N.R.B., nov.-déc. 1951).

(20) R. MAURICE et H. BORGEAUD (N.R.B.), sept.-oct. 1949.

Les relations interceltiques d'après les noms de Saints

UN BREF RAPPEL

LES noms de lieux constituent l'une des preuves de l'émigration qui se produisit à l'époque dite des Saints, « the Age of the Saints ». Des habitants de diverses régions celtiques de Grande-Bretagne, déjà christianisés, des laïcs et des moines refoulés par les envahisseurs nordiques, débarquèrent sur nos côtes. Exode naturel, d'ailleurs, qui les déposait sur un littoral face au leur, et dont le fond de la population était également celtique, avec des éléments gallo-romains, païens pour la plupart, Celtes insulaires britanniques et Celtes armoricains sortaient d'une souche commune. Ce qui faisait dire à notre professeur Georges Dottin, doyen de la Faculté des Lettres de Rennes : « Le Breton est doublement Celte, Celte de Gaule et Celte de Grande-Bretagne. »

L'invasion des Germains (Angles et Saxons) se fit en plusieurs étapes. « Le pays de Galles — le grand centre religieux de l'Ouest de l'île de Bretagne — n'ayant eu qu'assez tard à défendre son propre territoire » (1). D'où plusieurs courants d'émigration.

L'Armorique reçut le nom de Bretagne mineure ; le nord devint la Domnonée, en souvenir de la Dumnonia britannique, dont le nom subsiste dans l'actuel comté de Devon. Tréguier fut, à n'en pas douter, une colonie venue de la région d'outre-Manche appelée Tricuria, au temps de saint Samson, Triger et Treger au moyen âge, et qui s'appelle aujourd'hui le Hundred of Trigg. Notons enfin notre Cornouaille et le Cornwall d'en face entre lesquels nous discernons tant d'éléments symétriques de conformation géographique et géologique, de climat, de race et, pendant de longs siècles, de langue.

DES COINCIDENCES TOPOGRAPHIQUES

J'ajoute ici quelques sondages à ceux que j'ai déjà signalés dans la *Revue* (2). Je les ai pratiqués dans la topographie et la toponymie religieuse. Sans prétendre dresser un bilan d'ensemble, j'espère fournir, par ce tour d'horizon, quelques apports nouveaux.

Brieuc a donné son nom en Cardigan à Brioc et Llandyfriog ou Lan

(1) J. LOTU, *Les Noms des Saints Bretons*, p. 142-143.
(2) Cf. n° de juillet-août 1950.

de Brioc ; en Devon à Brivham et Brixton (ton = ville) ; en Cornwall à St-Breoke. Nous le retrouvons chez nous à St-Brieuc et dans l'ancien diocèse de St-Malo, à St-Brieuc-des-Iffs et St-Brieuc-de-Mauron.

Carantec a donné son nom à Crantock en Cornwall, à Curhampton, écrit autrefois Kerenton, en Someext ; à Llangranog, en Cardigan ; à Carantec et Trégarantec, en notre Finistère. Colan a donné le sien à Colan, en Cornwall ; à Llangollen, dans le Flintshire ; à Langolen, dans le Sud-Finistère.

Guérec est l'éponyme des lieux en terminaison curig, gurig, kerry en Galles, de Guirec (Perros) dans les Côtes-du-Nord, Ké, de kea et de l'ancien monastère de Landegea, en Cornwall ; de Lantokai (to étant un démonstratif d'insistance) en Somerset ; de St-Quay (Perros), St-Quay-Portrieux et de cinq chapelles en Basse-Bretagne. Mawgan, qui a deux paroisses corniques sous son vocable, entre dans la composition de nombreux lieux-dits aux comtés gallois de Brecknock, Denbigh, Pembroke, Anglesey et Carmarthen, et se retrouve dans nos St-Maugan, La Méaugan.

Le nom de Pérán, éponyme de trois paroisses corniques, apparaît en Glamorgan, en pays de Galles, et dans nos St-Péran et Lopéran (le Loc de Pérán). Pétréc, qui a donné son nom à plus de 40 églises, chapelles du Devon, de Wales et de Cornwall, patronne de ce côté de la Manche St-Perreux et Lopérec.

Deux centres monastiques gallois étaient particulièrement fameux et florissants : Llancarvan et Llantwit, en Glamorgan. Cadoc, le fondateur et le chef du premier, où furent formés plusieurs saints renommés (tels, dit-on, Brandan et Malo), avait sous son nom une trentaine de dédicaces d'églises et de chapelles dans les divers comtés gallois, en concurrence sur ce point avec Illtud, le chef de l'autre monastère, et David, le saint national du Pays de Galles. Nous avons chez nous Pleucadeuc, l'Île Cado et les nombreux St-Cado, St-Cadoc, St-Cadou.

L'INFLUENCE D'ILLTUD

Illtud nous a paru mériter un examen plus serré, car : 1° il a été l'objet d'une étude approfondie du Rev Doble ; c'est la dernière de ses monographies ; elle parut en 1944, l'année avant sa mort ; 2° il est le maître qui a formé plusieurs disciples, devenus à leur tour patrons, éponymes ou fondateurs de paroisses ; ils ont introduit son culte en notre Bretagne où il n'est probablement jamais venu ; seule la *Vita Illtudi* du XII^e siècle, qui contient pas mal de légendes, le fait mourir à Dol. Il est hors de discussion que la tradition de Llantwit au VIII^e siècle, était qu'illtud mourut en son monastère ; 3° son existence et son activité sont connues par l'histoire depuis une longue antiquité.

Le monastère de Llantwit Major fut naturellement le centre de son culte. Llantwit, contraction de Lan-lytwd, apparaît dans des documents gallois avec des graphies variées : Lannildut, Lanniltud, Lanlytwt, Llandiltwit, cette dernière dans une charte de l'évêque Nicholas de Llandaff (XI^e siècle) ; les traductions latines étaient « Ecclesia ou Podum Sancti Illtuti ».

Si du Glamorgan nous passons dans le Brecknock, nous rencontrons des survivances du culte populaire du saint. Le *Fjinnon Illtyd* sépare Llanhamlac de la province voisine. Près de Ty Illtyd, il y avait autrefois une pierre *Maen Illtyd*. A l'ouest de la ville de Brecon, sur une montagne *Mynydd Illtyd*, s'élève l'église de Llanilltyd, encore appelée *Capel*

Iltyd ou simplement *Iltyd*. A proximité de là, sur l'emplacement d'un monument mégalithique, *Ilud* était honoré, il y a encore peu de temps, par les catholiques gallois avec une vigile de la fête : ils supposaient que le saint était enterré là ; d'où le nom de *Bedd Gwyl Iltyd*.

Dans la presqu'île de Gower, le monastère de *Llantwit* possédait des propriétés. *Ilud* est l'éponyme d'*Ilston*, forme contractée de *Iltwiston* ; aux environs, il avait sa fontaine sacrée dont font mention les « *Annals of Margan* », en 1185.

Entre *Llantwit* et la péninsule de Gower, nous trouvons *Llantwit-Juxta-Neath*, encore appelé *Llanillyd Fach*. Dans le *Merioneth*, *Ilud* est le patron de *Llanillyd*, près de *Dolgelly*, chef-lieu du Comté. Sur la côte du *Carmarthen*, l'église de *Pembray*, toujours dédiée au saint, était appelée *St-Elthut*, et dans une bulle d'*Alexandre III* (+ 1181) « *Ecclesia Eltwyci* ».

De ce côté du détroit, le culte liturgique d'*Ilud* est circonscrit aux anciens diocèses de *Vannes*, de *Tréguier* et de *Léon*. Il est le saint éponyme de *Ploërdut* (= *Plou-Elldut*, la lettre *l* redoublée pouvant donner un *r*, conformément à une loi phonétique). Eponyme également de *Pleurduit*, d'après la même loi. Il est le patron de *Coadout*, au sud de *Guingamp*, comme il l'était autrefois de *Troguéry*, au sud de *Tréguier*. Le *Psautier* dit de *Salisbury* (x^e siècle), qui est d'origine bretonne, en fait mention. *Ilud* a son nom dans le *Léon* intérieur : à *Loc-Ilud*, en *Sizun* ; sur la côte nord-ouest, à *Lanildut*, et à *St-Pabu*, qui a le lieu-dit *St-Ilud*. La paroisse de *Lanildut* a dû être primitivement une filiale de *Llantwit*. Notons enfin le préfixe gallois dans *Aber-Ilud*.

Diverses considérations nous inclinent à penser que *Pol Aurélien* fut l'un des agents de la diffusion du culte d'*Ilud*, l'« *egregius magister* » qui avait été son maître comme celui de *Samson* et autres. L'hagionomastique, c'est-à-dire l'étude des noms sacrés, nous montre des lieux-dits voisins, en Galles comme chez nous, dédiés aux deux saints. Ceci est une preuve d'association antique des deux noms. Rien que sur notre côte nord-ouest du *Léon*, *Lampaul* et *Porspaul*, en *Ouessant* — cette île étant tenue comme celle du premier débarquement de *Pol* — *Lampaul-Plouarzel*, *Lampaul-Ploudalmézeau*, *Feunteun Baol* en *Landunvez*, *Prat-Paol* en *Plouguerneau*, *Ker-Paol* en *Kerlouan*, constituent un itinéraire où *Lanildut* et *St-Ilud* (*St-Pabu*) ont leur place.

L'argument historique en faveur du lien *Ilud-Pol* s'ajoute à l'argument topographique. Il s'établit d'abord par les déclarations de *Wormonoc*, auteur de la « *Vita Pauli Aureliani* ». La constante tradition, dont *Wormonoc* se fait l'écho au siècle de *Charlemagne*, est que *Pol* fut un disciple d'*Ilud* et un Gallois. Or *Wormonoc*, moine breton de *Landévennec*, dit avoir voulu suivre l'exemple de son abbé *Uurdisten*, auteur de la vie de saint *Guénolé* : « *Vita Sancti Win. Waloei* » en écrivant la vie du premier évêque de *Léon*, qui ne naquit pas comme naquit *Guénolé* sur le sol breton d'Armorique. Au surplus, il a consulté des « *Transmarini* » venus des côtes britanniques : les relations étaient fréquentes entre *Cornwall* et *Galles* d'une part et les côtes bretonnes de l'autre. *Bili*, auteur d'une « *Vita* » de saint *Malo*, qui écrivait quelques années avant *Wormonoc*, le déclare expressément. Le moine de *Landévennec* est, à n'en pas douter, le tenant d'une vieille tradition quand il affirme le lieu de naissance de *Pol*, sa formation au monastère d'*Ilud* et diverses particularités de sa vie avant de quitter son pays d'origine pour venir sur les côtes d'Armorique.

Canon *Doble* dit en substance : « L'affirmation que *Pol* naquit dans

la province de *Pen-Ohen*, en *Glamorgan*, *Wormonoc* doit l'avoir trouvée dans la tradition ». Il sera question de cette tradition, à trois reprises, dans une autre vie latine plus récente de trois siècles, la « *Vita Cadoci* ». Il est reconnu que la contribution légendaire et folklorique étant assez mince dans cette *Vita*, celle-ci a emmagasiné pas mal de faits certains.

L'APPORT DE LA LINGUISTIQUE ET DE L'HISTOIRE

L'étude des noms sacrés a placé le problème de nos origines chrétiennes sous un éclairage nouveau. Le seul énoncé des noms du Professeur *Joseph Loth*, de l'abbé *Duine*, de *René Largillière*, de *Charles Henderson* et de *Gilbert H. Doble*, suffit à évoquer les progrès réalisés dans cette science depuis le début de notre siècle (3). Ils ont très efficacement exploité des données nouvelles entrevues par notre compatriote *Dom Lobineau* (1666-1727), et outre-Manche par *Rice Rees*, l'auteur de l'*Essay on the Welsh Saints* (Londres, 1836).

A. — L'argument linguistique est très important pour tracer l'itinéraire des émigrants. Les populations du littoral armoricain furent les premières colonisées et évangélisées ; elles étaient d'emblée les plus nombreuses, suivant une vieille constatation comparant la Bretagne à la tête d'un moine, au centre dégarni et à la circonférence touffue. Certains des nouveaux venus ne tardèrent pas à pénétrer à l'intérieur, avec un goût marqué pour les vallées pastorales, près de cours d'eau. Les chefs religieux aimaient à s'installer à proximité des rivières et des fontaines, non seulement pour leurs besoins domestiques, mais pour les ablutions et les immersions en usage dans le monachisme celtique. Ces hommes qui mataient leur nature et vivaient dans les plus hautes régions de la pensée, aimaient couler leurs jours dans le cadre de beaux paysages.

Les paroisses en *plou* qui sont de la première période comme les paroisses en *lan* et en *tré*, sont les plus nombreuses ; elles comprennent les noms en *plé*, *pleu*, *plo*, *plr*, *plœ*, etc. Il convient d'y ajouter les quelques paroisses en *gui*, ce préfixe (latin *vicus*) s'applique plus spécialement au bourg, tandis que le *plou* et ses graphies signifient une paroisse dans son ensemble. On peut ainsi dépister près de 200 *plou* et synonymes dans nos diocèses bretons, depuis *Dol* jusqu'à la *Pointe St-Mathieu*. M. le chanoine *Falc'hun*, professeur à l'Université de *Rennes*, dans sa récente thèse de doctorat sur l'*Histoire de la Langue bretonne d'après la géographie linguistique*, a précisé cette prédominance des *plou* : 37 paroisses en *Cornouailles*, 34 en *Léon* et dans le diocèse de *St-Brieuc*, 33 en *Tréguier*, 22 dans le *Vannetais*, 14 en l'ancien diocèse de *St-Malo*.

Il y a lieu de remarquer qu'un même saint a parfois des paroisses ou des lieux-dits sous son vocable, avec les différents préfixes. C'est le cas d'*Ilud*, comme nous l'avons vu. Outre les *St Ilud* (le préfixe *St* est également très ancien), nous le trouvons dans *Ploërdut*, *Lanildut*, *Loc-Ilud*. De même *Méen* se retrouve dans *St-Méen*, *Ploéven*, *Lannéven*, *Tréméven*, *Loc-Méven*. *Ilud*, il est vrai, était un chef de file, et *Méen* devint de bonne heure un panceltique. Mais voici un moine plus obscur, *Sulian*, dont le nom apparaît dans *Lansulian*, *Trésulian*, *Lossulian*.

Autre caractéristique remarquable : nous voyons des chefs spirituels unis par l'émigration, unis de nouveau dans la formation de chrétiens. Nous avons vu les noms d'*Ilud* et de *Pol* associés dans un domaine

(3) Cf. *L'Hagiographie celtique*. N.R.B., 1950, p. 204, 206.

assez restreint, qu'il s'agisse d'en deçà ou d'au delà du Déroit. Nous aurions pu constater le même phénomène avec Briec et Maugan, Ké et Guérec, Ké et Fili, Budoc et Maudet, etc. Je voudrais du moins appeler l'attention sur le culte de Nonne et de David pratiqué dans les lieux voisins en notre Cornouaille, en Cornwall britannique et au pays de Galles :

Région bretonne : A Dirinon (= les chênes de Nonne ou Nonna), sainte Nonne et saint David ou Divy ont, de temps immémorial, leur chapelle et leur fontaine. Dans les environs se trouve la paroisse de St-Divy. — *Région cornique* : les paroisses d'Altarnon (autel de Nonne) et de Davidstow (ville de David), ne sont séparées que par quelques milles. — *Région galloise* : Capel-Non se termine en Ty-Dewy dans le Pembroke-Shire ; à Dunster, les fêtes de David et de Nonne se succèdent au calendrier (2 et 3 mars).

B. — A l'apport hagio-onomastique, à l'argument linguistique si fécond en résultats, s'ajoute le témoignage de l'histoire dont un Dom Gougoud, par exemple, a su tirer un excellent parti dans des études solidement étoffées, et particulièrement dans son magistral ouvrage *Christianity on Celtic Lands*.

Je ne reviendrai pas sur la vie primitive de saint Samson (début du vi^e siècle). Le « Catalogue des Saints d'Islande » mentionne David évêque, Gildas et Doco (Cadoe ?), moines, tous trois de Grande-Bretagne. Comme ce catalogue serait des environs de 730, nous en déduisons que, bien avant les légendes médiévales répandues par les « Vitae », les noms des plus grands saints celtiques sont connus.

Adamnan et Bède (675-735) sont des historiens sérieux qui vivaient à peu de distance des événements qu'ils racontent. Or, ils nous renseignent sur le mouvement spirituel intense de l'« Epoque des Saints ». Le Breton insulaire Conded nous informe sur les préoccupations religieuses de ses compatriotes et confirme que leur reflux se poursuivait encore de son temps (milieu du vi^e siècle). Plus ancien est Gildas, l'auteur du « De Excidio » (à ne pas confondre avec saint Gildas). Sans doute ce Gildas « ni savant ni clairvoyant », disait le Prof Loth, aurait pu nous apporter plus de précision sur l'exode, mais son témoignage que l'émigration eut lieu est précieux puisqu'il en était le contemporain.

Ainsi, grâce à la linguistique et à l'histoire — un moderne érudit, M. Bowen, que cite M. Falc'hun (4) a montré que l'archéologie mène à des conclusions conformes à la toponymie — nous tenons la clé de plusieurs problèmes touchant la dépendance de la Bretagne historique primitive par rapport aux Celtes du sud-ouest britannique.

ET LES AUTRES RÉGIONS CELTIQUES ?

Il nous faut bien dire un mot de l'Irlande et de l'Ecosse.

A. — L'Irlande ne connut pas l'occupation étrangère et ne fournit pas de contingents d'émigrés. Elle a cependant exercé son activité sur les autres pays celtiques. Charles Henderson avait relevé des noms irlandais dans plusieurs églises et localités des anciens doyennés de Kirrier et Penwith, en Cornwall. C'est que l'action du monachisme irlandais — au départ, Patrice originaire de la Grande Ile, sans doute des bords de la Severn (Galles du Sud), qui vint évangéliser l'Irlande en 432 — avait fait sentir son influence sur le monachisme gallois et

(4) Cf. *Saint Corentin. Sem. Rel. Quimper*, 1952, p. 678-685.

donc, par voie de répercussion sur le monachisme breton. Quant au culte des saints irlandais en Armorique, il y fut d'importation tardive et restreint ; à part Coloman, Senan et Ronan, peu de saints d'origine irlandaise sont honorés en Bretagne.

Entre Gallois et Irlandais, nous relevons des traces de réciprocité d'influence. Ainsi Ilud avait sa forme irlandaise Iluat. Le « Catalogue des Saints d'Irlande », signalé plus haut, dit que Gildas, David et Doco introduisirent en Irlande une liturgie de la messe : « A Davide Episcopo et Gilla et Doco Britonibus, (les Irlandais) Missam Acceperunt ».

Coloman est l'Irlandais dont le souvenir et le culte eurent le plus d'extension. Ce grand voyageur est comme les Gallois Méen, Samson, Maudet, honoré aux quatre points cardinaux de la France, et plus qu'eux, dans des régions extra-celtiques. Son influence en Alsace, qui fut habitée, même avant son entrée en chrétienté, par des tribus celtiques, s'explique mieux. C'est ce qui justifie que l'Alsace ait été représentée aux fêtes du « Bleun-Brug », à St-Pol-de-Léon en 1950. Entre la victoire de Tolbiac (496) et le partage de Verdun (843), qui la fit entrer dans le royaume de Lothaire, des Scotti — il s'agit moins d'Écossais que d'Irlandais — voyagèrent le long du Rhin. Coloman et ses moines passerent-ils pas l'Alsace ? Ce qui induirait à le croire, c'est qu'il y avait autrefois sur le Rhin des églises et des lieux-dits en grand nombre qui se réclamaient du souvenir de Coloman. Vers 625, un moine de Luxeuil, Amarin ou Marin, fonda dans la vallée de la Thur un couvent en l'honneur qui s'appelle aujourd'hui St-Amarin (5). Au viii^e siècle, des moines Scotti appartenaient à la communauté de Murbach, en Haute-Alsace (arrondissement actuel de Colmar). Nul doute que ces moines n'eussent conservé la mémoire et le culte de leurs vieux saints : ainsi Samson avait sa fête le 28 juillet, comme actuellement chez nous. C'est ce que nous apprend un Codex de la maison bénédictine de Murbach, au ix^e siècle (6).

A deux lieues de Strasbourg, un très authentique monastère celtique, l'ancienne abbaye de Honau — située dans un îlot du Rhin, depuis disparue — était peuplée, au viii^e siècle, de moines « Gentis Scottorum » : dans leur nombre, des noms à consonance bien celtique, tel Conogan.

« Il nous a été possible, dit Dom Gougoud (7), de relever dans la seule vallée du Rhin huit lieux : Viltorsberg, Bregenz, St-Gall, Constance, Rheinau, Honau (et les neuf ou dix églises qui en dépendent, Mayence et Cologne où l'on peut tenir pour certain que des pègrini venus d'Irlande résidèrent, ou possédèrent, des établissements, monastères ou églises. »

B. — Le nom d'Ecosse vient des *Scots*, peuplade du nord-est de l'Irlande, dont la migration chez les Celtes de l'Argyll actuel ouvrit en ce pays la voie à la propagation de l'Évangile à partir du vi^e siècle, par suite de l'action de saint Coloman.

Les Écossais se considéraient comme les proches parents des autres Celtes. Nous savons par la « Tripartite Life of Saint Patrick », qui est du xi^e siècle, que des Britons des Strath-Clyde, au sud de l'Ecosse, allaient visiter leurs frères, les Britons d'Armorique.

La terre écossaise fournit des exemples d'interpénétration de saints celtiques. Conval, nom bien connu, est patron d'Eastwood. Le Prof. Loth

(5) Abbé GAVA, *Saint-Amarin-d'Alsace*, 1950.

(6) DUISK, *Inventaire liturgique de l'hagiographie bretonne*, p. 4.

(7) *Sur les Routes de Rome et sur le Rhin. Revue d'histoire ecclésiastique*, Louvain, 1933.

pensait que c'est saint Donan, évêque écossais, qui est le patron de St-Donan, dans les Côtes-du-Nord et de St-Thonan, près de Landerneau. C'était aussi son opinion que Saint-Fellan, en Silliac (Morbihan) est à rapprocher de saint Felan : ce saint a une église à Strath-Fellan, fondée par Adamnan chez les Pictes, une autre à Aberdour, sur le Firth of Forth. Dans le pays des Pictes du sud, une église était dédiée à saint Machut, une des formes de Malo (8).

APRÈS LE DERNIER COURANT D'ÉMIGRATION VERS LA BRETAGNE

Les immigrants ne perdaient pas de vue leur pays d'origine. Les après que l'émigration fut achevée, Bili, qui écrivait une Vie de Saint Malo, vers 870, n'hésitait pas à dire qu'il y avait alors une Bretagne unique sur deux rivages de la mer : « Multis ex nostris regionibus ad illam Patriam euntes ». Rappelons les *Transmarini*, ou voyageurs d'outre-mer dont parle Wormonoc. Edouard le Confesseur, qui régna de 1042 à 1066, décida, par une loi, de donner droit de cité en Angleterre aux Bretons armoricains, qu'il considérait comme des compatriotes (9).

Les immigrants ne perdaient pas de vue leur pays d'origine. Les « Vitae » du moyen âge racontent souvent leurs déplacements de la Britannia minor (10) à la Britannia major et inversement. Cet « inter-course » fournit une explication à la diffusion, par delà la Manche, du culte de saints d'origine armoricaine. Deux paroisses corniques voisines : Cury ou Curriton et Gunwalloe sont patronnées par Corentin et Guénolé. Landewednack, la paroisse la plus au sud de la Grande-Bretagne, laquelle contient le Cap Lizard, est également sous le patronage du fondateur de Landévennec. Autre exemple typique des relations entre les deux côtés : la paroisse de Buryan, près du Land's End, était chargée de payer une redevance annuelle de cent sols à l'abbaye de St-Mathieu : « Centum solidi monachis de sancto mattheo de finibus terrarum in Britannia » (11).

Un roi d'Angleterre, de la dynastie saxonne, Athelstan, était collectionneur de reliques de saints. En ayant reçu un lot considérable d'Alain Barbetorte pour avoir aidé ce souverain à chasser les Normands de son duché de Bretagne (938), il profita de l'occasion pour renforcer le culte des saints dans son propre royaume : ainsi les reliques de Corentin et de Guénolé, comme celles de Samson, Malo, Tugdual, Pétroc et d'autres s'en allèrent à des églises ou des monastères d'Angleterre (12).

Louis KERBIRIOU.

(8) LOTH. *Les Noms des Saints Bretons*, Passim.

(9) LOTH, thèse, *L'Émigration Bretonne*.

(10) « Breten Vyen », disait-on en cornique (langue qui fut parlée jusqu'à la fin du xviii^e siècle).

(11) D'après un document du XIII^e siècle, cité par DOBLE, avec une foule d'autres renseignements, dans sa très intéressante étude sur les *Relation entre Bretagne et Cornwall*, parue dans le *Bulletin d'Histoire et d'Archéologie du diocèse de Quimper*, 1924, p. 203-211 et 273-295.

(12) En échange de ces reliques, ATHELSTAN donne à ses amis bretons des reliques de saints anglo-saxons. Ce serait pour cette raison qu'un saint du Yorkshire, Jean de Beverley, l'éponyme de St-Jean-Brevelay, près de Vannes, que sainte Etheldreda, honorée à Tréfléz, eurent leur culte introduit en Bretagne.

La défense du littoral nord breton en 1665 d'après le manuscrit de Charles Colbert

NOUS groupons dans cet article les renseignements épars dans le procès-verbal de visite des côtes de Bretagne dont nous avons déjà donné des extraits.

Saint-Malo :

Le corps de la place de St-Malo est composé du château et de la ville (f. 41 et suivants).

« Le chateau situé du costé de la levée consiste en 4 grosses tours, un donjon carré au milieu et en un grand angle fort aigu qui avance vers la levée et est le seul par où la place puisse estre attaquée.

« Dans le chateau il y a 50 hommes de mortepaie et une compagnie du régiment de Normandie composée de 50 hommes commandés par le s^r de capitaine »...

La plupart de ces bâtiments tombent en ruine. « ...Les magasins sont entièrement dé garnis de poudre, plomb, mèche et de toutes autres sortes de munitions de guerre et de bouche ». L'artillerie est nombreuse et appartient à la ville.

« Pour ce qui regarde la ville, ses murailles et autres ouvrages publics sont fort bien entretenus de toutes sortes de réparations »...

La ville et le château sont commandés par le gouverneur marquis de Coaquin (mis pour Coëtquen sans doute).

La défense de la ville est assurée par 14 compagnies de 5 à 600 hommes aguerris, commandés par des capitaines choisis par la communauté. A ces forces s'ajoutent 2.000 hommes des environs « qui sont sujets au guet et obligés de venir au coup de canon ». La communauté a toujours 30 milliers de poudre en magasin et « il n'y a point d'habitant dans la ville qui n'ait de quoy armer cinq hommes ».

Il y a un officier dans la ville qu'on appelle le connétable, lequel est pourvu par le roi. Il prétend être major du château et de la ville. Mais les habitants soutiennent que sa fonction n'est que de faire faire, une fois le mois, le guet pendant la paix. « ...On prétend qu'il est obligé d'entretenir six morte-paies dans le chateau et 12 guériers sur les remparts, mais cela ne s'observe point ».

La côte voisine de St-Malo est commandée depuis Cancale jusqu'à la Rance par le s^r de la Touche de Retz, capitaine garde-côtes. Il prétend que sa charge s'étend depuis le Couesnon jusqu'à l'Arguenon, soit 10 lieues de côtés.

Depuis Ros-sur-Couesnon jusqu'à St-Malo, les paroisses suivantes sont sujettes au guet : Ros-sur-Couesnon, St-James, St-Boladre, St-Maran, Charrueix, Le Vivier, Hirel, Vildé-de-la-Marine, La Fresnaye, St-Benoist-en-St-Malo, St-Meloy, Cancale, Ste-Coulombe, St-Ydeuc, Paramé.

Depuis St-Malo jusqu'à L'Arguenon : Notre-Dame-de-Landouart (St-Jacut) et Languenan (sujette de tout temps à la garde).

« Toutes ces paroisses font en tout 3.800 hommes... et cette milice est commandée par des capitaines, lieutenants et enseignes. Ces troupes font la garde exacte toutes les nuits par escouades sur la coste pour empêcher la descente et toute communication avec les navires anglais et autres venant d'Angleterre, Ecosse et Irlande. »

Le cap Fréhel et les côtes de l'Évêché de Saint-Brieuc

« A la pointe du cap de Fresle [Fréhel] est situé le chateau de la Latte basti sur une pointe de roche qui avance dans la mer escarpé de tous cotés, le dit chateau consistant en 4 tours et un donjon ou grosse tour au milieu, le tout non terrassé, de nulle considération et très ruiné et ne pouvant servir qu'à une retraite de pirates et brigands, lequel chateau on nous aurait dit appartenir au s^e de Matignon et n'estre habité que par un concierge lequel néanmoins n'aurions point trouvé dans le dit chateau. »

Le capitaine garde-côtes de l'évêché de St-Brieuc est Mathurin Garouet, s^e de la Lougueraie. Chaque poste est gardé jour et nuit par 100 hommes qui demeurent en garde vingt-quatre heures et sont relevés par cent autres « avec ordre en cas qu'il paraisse des vaisseaux anglais à la coste pour y faire descente, de faire battre le toquecin et faire du feu la nuit pour signal aux autres paroisses et aux gentilshommes voisins d'aller au secours du lieu attaqué ».

Chaque paroisse fait garde en 8 jours une fois ».

La pointe de Saint-Cast est gardée par les paroisses suivantes :

Plancoët et St-Lormel, ensemble ..	100 h.
Pluduno	300 h. (3 gardes de 100 h.)
St-Pôtan	200 h. (2 gardes de 100 h.)
St-Germain de Matignon	100 h.
St-Cast	100 h.

Le cap Fréhel et la baie « d'entrefresle et St-Cast, que nous avons trouvée fort armée et deffendue » est gardée par

Héanbihen	200 h. (2 gardes de 100 h.)
St-Denoual et Landébia ensemble ..	100 h.
Ruca	100 h.
Plébouille	100 h.
Pléhérel	100 h.
Plévenon	100 h.

La pointe d'Erquy est gardée par :

Erquy	200 h.
Plurien	100 h.
La Bouillie	100 h.

Hénansal	200 h.
Quintenic	100 h.
St-Aaron	100 h.

Le port de Dahouet et la pointe de « Chateau Tinguy » :

Plenieuq [Pléneuf]	200 h.
St-Alban	200 h.
Planguenoual	300 h.
Morieux	100 h.
Audel	100 h.

La garde de la pointe de Hillion est assurée par

Hillion	200 h.
Finiat [Yffiniac]	100 h.
Pommeret	200 h.
Meslin	100 h.
Coesmyen [Coëtmieux] et Trégenestre	100 h.
Quessouay [Quessoay]	200 h.

La tour de Cesson est défendue par :

Cesson et Tréguieux	100 h.
Langueux	100 h.
Blaidran [Plédran]	300 h.
Plaintel et St-Julien	300 h.

Saint-Brieuc possède une milice bourgeoise de 4 compagnies « qui peuvent composer la quantité de 5 ou 600 hommes sous les armes ».

De Saint-Brieuc jusqu'à Paimpol la côte est gardée comme suit :

Plérin et le havre du Roselier, par :

Plérin	400 h.
Ploufragan	200 h.
Plouvara	200 h.
Cohiniac	100 h.
La Méaugon	100 h.

Pordic, par :

Pordic	400 h.
Plerneuf	100 h.
St-Donant	200 h.
Trémuson	100 h.

Binic (où il n'y a que de petits bastimens de 50 à 60 tonneaux), par :

Plélo	400 h.
Estable	400 h.

Le Portrieux, par :

Trégomeur et Tréméloir	100 h.
Plourhan	100 h.
St-Quay et Tréveneuc	100 h.
Tressignaur	100 h.
Pléguien	100 h.
Landic et Tréguidel	100 h.

La pointe de Plouha, par :

Plouha	400 h.
Lanleff et Saint-Loup	100 h.
Lanvollon	100 h.
Pludual	100 h.
Lambert et Trémézan	100 h.

En ce qui concerne l'évêché de Tréguier, Colbert nous dit seulement que les paroisses des environs de Tréguier peuvent armer, en cas d'alarme, plus de 10.000 hommes.

Il nous renseigne encore beaucoup moins bien sur l'organisation de la défense côtière dans les évêchés de Léon, de Cornouaille ou de Vannes. « Le s^r de la Cornouillère nous aurait déclaré (à Lannion) n'avoir point encore fait la revue des habitants préposés pour la garde et ne savoir pas encores quel ordre les capitaines de la milice y avaient establi mais qu'il y allait incessamment vacquer pour en rendre un compte exact à mondit s^r le duc de Mazarin et que sa garde s'estendoit depuis la paroisse de Thollay [Taulé] et Hennevic [Henvic] entre Morlais et St-Paul et finit à Brest. Néanmoins le s^r de Trofagant prétend les paroisses de Menehy près St-Pol et la ville de Roscou [Roscoff] ».

◇ ◇ ◇

Ceci montre que la défense des côtes avait grand besoin d'être organisée. On pourra, en lisant le rapport de M. du Breil de Pontbriand, gouverneur de l'île des Ebihens (1730) constater que longtemps après ce voyage de Colbert, les milices garde-côtes furent encore mal habillées, mal armées, mal commandées. Ce n'est qu'en 1756 qu'une ordonnance royale mit un peu d'ordre dans cette curieuse milice ; c'était deux ans avant cette fameuse bataille de St-Cast. (Voir à ce sujet l'article de Gautier du Moitay dans les *Mémoires de la Société d'Hist. et d'Arch. des Côtes-du-Nord*, de 1858).

SANCIER.

FRANÇOIS COPPÉE en Bretagne

(Réponse à la question 383)

FRANÇOIS COPPÉE naquit en 1842. Son père était employé dans un Ministère ; sa mère, Rose Baudry, était originaire de Saintonge. A son baptême il eut pour parrain un Brestois dont j'ignore le nom (1).

Coppée aimait beaucoup la Bretagne. Il vint à Quimper au moins cinq fois. Il y vint en mai 1893, à l'occasion du baptême d'une petite cousine dont il fut le parrain.

Il passa encore à Quimper en 1907. Il avait ressenti les premières attaques du cancer dont il devait mourir l'année suivante. Son médecin, le docteur Duchastel, lui avait permis ce voyage en Bretagne ; il l'accompagna et alla avec lui passer quelques jours à Beg-Meil. Le malade put même aller en mer et faire quelques excursions à la voile (2).

Coppée a raconté le voyage qu'il fit à Quimper en mai 1893, dans *Le Journal*, numéro du 1^{er} juin de la même année. Il a reproduit cet article dans *Mon franc parler* (1^{re} série), A. Lemerre, éditeur :

« J'arrive de Quimper où je suis allé baptiser une petite cousine. Ce rôle de parrain, qui comporte certains devoirs, est un de ceux que les vieux garçons n'ont pas, à mon avis, le droit de refuser. Affranchis des soucis de la paternité, c'est bien le moins qu'ils paient les dragées, glissent une pièce d'or dans la boîte de M. le Vicaire et envoient des fleurs à la marraine... Je reviens enchanté, car j'ai pu revoir un coin pittoresque et charmant de ce pays cornouaillais qui est tout à fait selon mon cœur.

« La Bretagne sera tout à l'heure d'actualité, puisque M. le Président de la République doit faire officiellement, dans le courant de juin, le tour de la presqu'île (3).

« C'est la quatrième fois depuis une douzaine d'années que je vais à Quimper (4). Toujours je retrouve la jolie ville telle que je l'ai laissée. Rien ne change à l'ombre des deux flèches de Saint-Coréentin. Ici, c'est

(1) LÉON LE MEUR, *La vie et l'œuvre de François Coppée*. Thèse publiée en 1932.

(2) LÉON LE MEUR, *op. cit.*

(3) Il s'agit du président Sadi Carnot qui fut assassiné l'année suivante à Lyon, par l'anarchiste italien Caserio.

décidément un pays de tradition, de fidélité, de respect du passé. Les hommes conservent leur costume bleu aux broderies jaunes et les femmes n'abandonnent pas leur gentil bonnet qui semble la réduction d'un hennin du moyen âge. J'ai même constaté que les mottes de beurre — de ce délicieux beurre comme il n'y en a qu'en Bretagne — étaient encore marquées d'une fleur de lys !

« Le progrès ici triomphe sous la forme du sport à la mode. Quimper et ses environs sont empoisonnés de bicyclettes. De ma fenêtre, à l'« Hôtel de l'Épée », j'ai vu, sur le quai de l'Odéon, non seulement les jeunes bourgeois de la ville, mais aussi des campagnards en chapeau rond et en veste brodée, glisser sur leur monture d'acier et de caoutchouc. Entre nous, à Quimper comme ailleurs, l'attitude du vélocipédiste n'est point gracieuse. Le dos rond, le ventre rentré, il me fait toujours l'effet d'un infortuné atteint d'une colique violente et subite et qui se hâte vers l'asile du soulagement... »

« Me trouvant à Quimper, si près de l'Océan, j'ai tenu à lui présenter mon hommage, et, dimanche dernier, j'ai loué une carriole et suivi la route de Pont-l'Abbé, Penmarc'h et Saint-Guénolé. Mais le temps était trop beau. C'est par la tempête, c'est vers un ciel où le « noroît » chasse et bouleverse les nuées, qu'il faut voir ce pays, le plus farouche de toute la Bretagne. Néanmoins, même par le calme, on sent bien qu'ici le vent marin est le maître et seigneur. C'est lui qui a incliné, de l'ouest à l'est, les haies d'ajoncs fleuris. C'est lui qui a tordu, dans la même direction, les rares arbres de la lande. C'est lui qui a rongé et vermiculé les murailles des maisons, les vieilles croix de pierre des chemins. C'est sous son effort de tant de siècles que les monstrueux rochers de l'anse de la Torche ont été usés et blanchis comme des ossements par les lames furieuses. »

« Aujourd'hui, le ciel est bleu. Pas un souffle. Devant le « Saut du Moine », où, par les gros temps, la mer déferle avec un bruit tel qu'il s'entend jusqu'à Quimper, j'écoutais le chant des alouettes. Bien que la marée montât, à peine une mince frange d'écume argentée entourait les récifs. Et la mer était d'un azur clair, transparent, avec de longues traînées d'un violet sombre, çà et là. Presque la Méditerranée. »

« Amateurs de mer sauvage et de vent héroïque, n'allez pas à Penmarc'h par le temps calme. J'y ai pensé à la baie de Naples et à la rade d'Ajaccio. »

« Ma promenade eût donc été à peu près manquée, si je n'avais pas traversé par deux fois, à l'aller et au retour, le bourg de Plomeur où c'était jour de pardon. J'ai eu la chance de voir ainsi une nombreuse assemblée en habits de fête. Les hommes, tout en noir, le ruban de velours autour du chapeau, avec le double gilet plastronné d'or, sont de beaux et robustes gars. Mais les femmes, laides pour la plupart, sont extraordinaires. Très fortes, voûtées, la taille épaisse, elles portent trois jupes de drap superposées, d'inégale longueur et de couleurs différentes, et elles sont coiffées de l'étrange *bigouden*, espèce de serre-tête bariolé qui leur cache les oreilles et laisse voir, par derrière, les cheveux relevés. Rien de plus barbare. On rêve d'Islande et de Laponie. »

« A mon premier passage, tout ce monde était agenouillé dans le cimetière, devant l'église trop petite pour la foule accourue au pardon. Trois ou quatre femmes semblaient en extase au pied d'un calvaire de pierre sculptée, où étaient représentés, sur leurs trois croix, Jésus et les deux larrons. Quel recueillement ! Quel silence ! Jamais, je crois, je n'ai vu de fidèles priant d'une telle ardeur. Deux cloches apparentes, au-

dessus de l'église, vibraient dans l'air pur. Et j'ai envié la foi de ces simples de cœur. »

L'auteur note ensuite le contraste entre le recueillement du matin où « les fidèles, le chapelet aux doigts, étaient absorbés dans leur naïve prière comme des saints de vitraux », et l'animation tournant à l'orgie qui régnait le soir. Beaucoup étaient ivres, même les femmes. « Le matin, la religion leur avait dispensé l'espérance ; le soir, l'alcool leur dispense l'illusion et le rêve. »

◇ ◇ ◇

Coppée a publié dans ses « *Contes en prose* » (Lemerre, éditeur), la relation du voyage qu'il fit en Bretagne en 1880, et qui fut un tour de Bretagne.

Il arriva le 2 août à Nantes où il descendit à l'« Hôtel de la Fleur ». Il admira la ville qui « avec ses quais nombreux et ses aristocratiques maisons du XVIII^e siècle, aux beaux balcons de fer forgé, a grand air ». »

Le 4 août il était à Saint-Nazaire. Dans le grand bassin qui était sous sa fenêtre, il vit des bâtiments de toutes sortes, « depuis le grand trois-mâts qui vient de traverser l'Atlantique, jusqu'à cette humble barque de pêche sur laquelle un mousse aux pieds nus, accroupi près du bordage, raccommode un vieux filet ». »

Il fit « l'excursion traditionnelle du Croisic, Bourg de Batz et Guérande ». Cette « cité féodale » l'enthousiasma. Le 5 août, il vit Vannes et Auray « qui ne seraient que de grands villages sans leurs vieilles maisons ». Il fut déçu par l'église de Sainte-Anne d'Auray « édifice moderne, d'un luxe déplacé, sans caractère aucun », et par les alignements de Carnac qui « n'offrent plus aujourd'hui que quelques rangées d'assez gros cailloux, qui ressemblent aux chicots ébréchés de la mâchoire d'un monstre fossile ». Il fut frappé par le caractère monastique des coiffes féminines qui lui rappelaient « les bonnets de nonnes et les cornettes religieuses ». »

Pont-Aven fut pour lui « une halte exquise, un pays presque trop joli, avec des bateaux de mer et des moulins sur l'eau, perdus dans un feuillage de feuillage ». Mais Coppée se plaint de l'envahissement des peintres : « Ce coin charmant a déjà attiré toute une colonie d'artistes... A l'auberge, les murs de la salle à manger sont ornés comme à Marlotte et à Barbizon d'esquisses *faites de chic...* ». »

Il ventait ferme lorsqu'il arriva à Concarneau : « Les embruns montaient à l'assaut des fortifications de la vieille ville, qu'un seul pont réunit à la terre ferme ». Il qualifie de « mirifique » et d'« extraordinaire » la coiffe de Fouesnant portée par une femme de l'endroit ; « c'est quelque chose de triomphal, de flottant et de pavoisé, que l'on ne saurait mieux comparer qu'à une frégate marchant vent arrière et ayant joyeusement déployé ses voiles ». »

De Concarneau à Quimper où il flâna toute une journée, la campagne lui sembla « un parc, tant elle était verdoyante et fleurie ». »

Devant le portail de la cathédrale, il rencontra « un vieux paysan à qui ses longs cheveux blancs et ses larges *bragou-bras* de toile grise donnaient l'apparence d'un des héros obscurs de la chouannerie ». »

Il fut frappé « du silence calmant et de la solitude reposante » des rues. « La double perspective des maisons à pignons se découpait sur un ciel d'un bleu tendre, sans un nuage, où montaient, là-bas, les deux flèches de la cathédrale ». »

De Quimper, il rayonna, passa à Audierne un jour d'élection et y trouva tous les pêcheurs ivres : « les deux candidats, le blanc et le rouge, avaient mis les tonneaux en perce ».

La pointe du Raz, qu'il qualifie de « sublime », lui laissa une impression poignante ; il marcha « à travers un dédale de rochers au bas desquels grondent, à des profondeurs et avec un fracas qui donnent le vertige, les lames de fond, furieuses par les temps les plus calmes ».

Il vit la baie de Douarnenez « sous un aspect charmant » ; il fut ravi par la beauté du site, mais « dégoûté par la puanteur des sardinerias ».

Après avoir parcouru « ce magnifique département du Finistère, si accidenté, si varié, si pittoresque », il arriva à Brest le 14 août et vit « de tous les côtés se dresser les sévères profils des remparts », passa sous une porte basse et pénétra « dans des rues étroites, mal éclairées, aux noires et hautes maisons, dans de vraies rues de place forte qu'emplit tout un fourmillement de marins et de soldats ». Il visita le port et l'arsenal, flâna sous les vieux arbres du Cours d'Ajot et contempla l'admirable panorama de la rade.

Il ne fit guère que passer à Dinan « une adorable vieille cité », à Dol, « village quelconque mais au milieu duquel s'élève une cathédrale gothique », et à Dinard, « un Trouville futur ».

Le 16 août, il fermait son cahier de notes à Saint-Malo, ville charmante « empoisonnée de Parisiens », sans voir le tombeau de Chateaubriand qu'il aime, dit-il, respecte et admire de tout son cœur.

◇ ◇ ◇

Coppée aimait beaucoup la Bretagne qui fut souvent son inspiratrice. Dans la préface qu'il écrivit pour le recueil de poésies de Jos Parker : « *Sous les chênes* », il fait connaître ses sentiments pour notre province : « J'aime infiniment la Bretagne. Elle m'a séduit tout jeune, à travers les livres. Avant d'y être allé, j'ai chanté ces imberbes mobiles du Siège de Paris, qui partagèrent mes souffrances et se battirent comme des vétérans (4).

« Pour plaire à mon ami Bourgault-Ducoudray, j'ai imité — oh ! bien mal ! — en paroles françaises, la délicieuse naïveté des chansons celtiques, dont il a recueilli et noté les belles mélodies. Récemment encore, devant le piédestal de la statue de Brizeux, je déposais l'humble hommage de quelques strophes, où, sans rancune pour les grosses averses que j'ai reçues du côté de Quimper, j'appellais la Bretagne :

« Pays mouillé, touchant comme un visage en larmes ».

« Sachant que je les aime beaucoup, les Bretons m'aiment un peu. Leur poètes — ils en ont un groupe charmant — ne m'oublient pas.

« Je cherche — et je trouve — dans leurs vers, où ils exhaltent le pays natal, mes meilleures impressions de là-bas ; par exemple ce retour à Auray, parmi les landes mélancoliques, dans cette carriole dont le cocher se hâtait, pour arriver en ville avant la nuit, par peur des korrigans ; ou ces deux admirables jours — mer et ciel napolitains — que j'ai passés à Douarnenez devant les ondes azurées de la baie qui venaient doucement déferler au pied des grands arbres... »

◇ ◇ ◇

(4) Cette lettre fut écrite à Paris pendant le siège et transportée en province par ballon (Léon Le Meur, *op. cit.*

Puisqu'il est question de Coppée et la Bretagne, rappelons qu'il a traduit en vers français : « *Trente mélodies populaires de Basse-Bretagne* », recueillies par Bourgault-Ducoudray.

En 1870, il publia chez A. Lemerre une plaquette in-18, de 12 pages : « *Lettre d'un mobile breton* ». Le 9 septembre 1888, un poème dont il était l'auteur, fut dit à l'occasion de l'inauguration de la statue de Brizeux, à Lorient. Coppée assistait à cette inauguration.

En 1897, il écrivit une préface aux « *Gens de mer* », de Yann Nibor, de son vrai nom, Albert Robin (Nibor est son nom renversé). On lui doit aussi une introduction au « *Roman de V. Hugo et Juliette Drouet* », par H. Wellington-Wack. Cet ouvrage, publié à Londres en 1905, a été traduit en français et parut à Paris en 1906.

Parmi les Bretons qui se sont intéressés à François Coppée, citons : Ch. Le Goffic qui publia dans la *Revue hebdomadaire* du 6 juin 1908, une étude intitulée : « *François Coppée* », et dans la *Revue Encyclopédique*, du 1^{er} avril 1895, un article où il parle longuement du poète des Humbles. Ch. Daniélou, qui fut son secrétaire, a publié « *La vie de F. Coppée* », dans *L'Echo de Paris* du 24 mai 1908.

Léon Le Meur (5) nous apprend que, parmi les écrivains bretons qui fréquentaient Coppée et qui étaient reçus chez lui, de 1885 à 1890, se trouvaient Yann Nibor, Eugène Le Mouel, Quillien, qui racontait des histoires sur la Bretagne et sur Renan. Villiers de l'Isle Adam était aussi l'un des familiers de la maison. Vers 1900, le poète brestois Frédéric Plessis était très lié avec Coppée. Louis Ogès.

(5) *Op. cit.*, p. 72.

Un abbé cistercien de la Renaissance

Il serait intéressant de rechercher le comportement des abbés commendataires, dans nos abbayes cisterciennes de Bretagne, après le Concordat de 1516. Peut-être serions-nous parfois édifés, il est à craindre que nous soyons plus souvent scandalisés.

Quelques-uns d'entre eux ont compris le sérieux de leurs fonctions ; ils se sont efforcés de réparer les bâtiments délabrés, et de rétablir une discipline religieuse qui n'était pas en meilleure posture. D'autres n'ont vu dans leur nomination que l'attribution d'un titre de rente gagé sur une abbaye ; ils n'ont eu d'autre souci que d'en augmenter le revenu.

Quelques-uns se sont lassés de la crose symbolique dont étaient sommées leurs armoiries, sans aucun pouvoir religieux. Ils l'ont vendue au plus offrant. D'autres, encore, ont jeté cette crose aux orties, pour endosser le harnais de guerre. Nous voyons ainsi, en 1669, l'abbé de Bon Repos, Antoine de Morri, renoncer à sa dignité religieuse et rentrer aux armées. Mais, grâce au ciel, bien rares sont ceux qui comme Guillaume du Costé, dit « Lateranus », ont apostasié la foi catholique, embrassé le protestantisme, pour être, en fin de compte, condamnés à mort.

À dire vrai nous savons fort peu de chose sur ce Lateranus aux convictions changeantes. M. de Santi, dans son ouvrage « Rabelais et Nicolas Bourdon », l'avait identifié avec Guillaume Delattre. M. Soyier, dans le Bulletin de la Société d'Archéologie de l'Orléanais de 1922, fait la preuve que Lateranus n'était autre que Guillaume du Costé. Il était doyen du chapitre, à l'église Sainte-Croix d'Orléans, quand la faveur du roi, et sans doute des relations puissantes, lui firent obtenir la commandite de l'abbaye de Bon Repos, au diocèse de Cornouaille. Les religieux, à la tête desquels il était mis, n'accueillirent pas avec enthousiasme la nomination de cet étranger. Ils tentèrent de lui opposer l'un d'entre eux, Jean de Quélenec ; mais le pape confirma la nomination de l'élu du roi.

Ce vénérable chanoine, d'un âge certainement respectable puisqu'il était doyen, n'avait pas su résister au charme de la Renaissance, alors dans tout son éclat. Il connaît Rabelais, fréquente Saint-Gelais, de Voulté, Salomon Macrèse, et le latiniste de grande classe, Bourbon de Vandœuvre. Cet érudit, auquel il faut nous arrêter un moment, avait été le précepteur de Jeanne d'Albret.

Il excellait dans la composition des vers latins et nous sommes encore surpris de l'élégance virgilienne des « *Nugae* » dont il est l'auteur (1533). C'est dans une de ces pièces, adressée à Rabelais, qu'il mentionne Guillaume Lateranus, assurant ainsi à ce chanoine ami, une notoriété sans

laquelle, tout doyen qu'il fût, Lateranus serait demeuré dans un sombre oubli.

Voici cette pièce de vers (1) :

Nicolai Barbonii Vandoperani (de Vandœuvre) « Nugae » ejusdem ferrarie

*Nicolai Barbonii ad Rabeloesem, Carmen.
Jam raro Lateranus et Mainus.
Occurrunt mihi Sangelicisusque (Saint Gelais)
Nempvre surgentibus aulicisque rebus,
(Ut sunt tempora) seris occupati.
At tu mi Rabelaise, quando abire
Certum est, quo mea me vocat voluntas,
Quo fatum potius vocat trahitque,
Illis nomine dic meo salutem.*

Cet envoi amical est intéressant à double titre ; tout d'abord, il évoque la personnalité, un peu palotte, du futur abbé de Bon-Repos, ensuite il témoigne d'un revirement complet dans les sentiments de Bourbon à l'égard de Rabelais. En effet, à l'apparition de Gargantua, il l'avait violemment attaqué ; dans cette *Nuga*, il ne dissimule pas son amitié et l'appelle « *mon Rabelais* ».

Ainsi donc le poète mentionne Lateranus parmi ses amis (1533). Il est vrai qu'à cette date, le doyen des chanoines ne sentait pas encore le fagot. C'est en 1562 que sa foi catholique chancelle et sombre. Cette année-là, en effet, il se convertit au protestantisme. Ce fut un beau scandale ; la même année, il fut condamné à mort.

Rassurons-nous. Dans l'euphorie de cette Renaissance dont la Cour royale était fortement imprégnée, une complicité puissante, à peine occulte, venait au secours de tous ceux dont la hardiesse d'esprit avait mis en émoi les censures de l'Eglise.

Ce qui est certain, c'est que cette condamnation capitale ne semble avoir troublé en rien l'existence épicurienne de ce chanoine-abbé. Il mourut tranquillement dans son lit, en 1565.

Il fut remplacé dans son décanat au chapitre de Ste-Croix par un humaniste de notoriété plus certaine, le célèbre Jacques Amyot.

F. LE BOURHIS-KERBIZIET.

(1) *Revue du XVI^e siècle*, 2^e fascicule, 1922.

Un "Cornishman" en Bretagne, en 1818 et la vie de collège à Saint-Pol-de-Léon sous la Restauration

(Suite)

I

LE JOURNAL DE RICHARD EDMONS
(A Father's Account)

Dimanche 16 août (suite).

Après déjeuner, allé à pied à Saint-Pol avec mes enfants, W. Coulson et H. Penneck. Distance 3 milles.

La cathédrale est un très bel édifice. Pendant la Révolution, la plupart des peintures et de l'argenterie ont été enlevées. M. Goujon m'ayant donné l'adresse de M. Wickham, de Tolness, lieutenant en demi-solde de la marine anglaise, résidant à Saint-Pol (I), je suis allé le voir pour lui demander son avis au sujet de l'installation de mes enfants.

Il m'introduisit auprès de M. Le Breton, professeur de mathématiques au Collège (II), avec lequel je me rendis à la pension Auffret (III) et au Collège. Les vacances ne doivent pas prendre fin avant le 1^{er} octobre. Les conditions d'Auffret sont de 350 francs pour dix mois. Les autres paient 500 francs pour douze mois.

Pris d'excellent vin à l'Hôtel Bozec (IV).

Vu au Collège deux jeunes gens de Looe (a), du nom de Campbell (V). Le Collège est un bâtiment très spacieux avec de bons terrains de jeux (b). En général les chambres sont à deux lits. Une grande pièce en contient vingt.

(a) Localité cornouaillaise située à l'embouchure de la rivière du même nom, sur la côte sud-est, à quelques milles à l'ouest de Plymouth.
(b) Le collège dont il sera encore question par la suite, se trouvait à l'époque dans les bâtiments scolaires qui font face à l'établissement actuel, au fond de la place aménagée devant le côté sud du célèbre *Kreisker*.

— 307 —

Prix du Collège pour 12 mois :
Instruction, nourriture et logement.....543 francs

En supplément :

Lavage	36	>
Lit.	36	>
Encre, plumes et papier	36	>
Vin (facultatif)	36	>
Bougies.	6	>
Divers.	6	>

Total.....699 francs

Soit : 29 livres 2 sh, 6 d.

Mathématiques à part : 8 francs par mois.

Saint-Pol-de-Léon est une ville de 3 ou 4.000 habitants. La chapelle du collège est un beau bâtiment au sud-ouest de la ville. Dans le cimetière qui y attient se voient diverses statues représentant le martyre de N.-S. (c).

M. K., gentilhomme appartenant à l'Administration des Postes (d) a soupé avec mes enfants, moi, John et Ch. Boase, et W. Coulson, à l'Hôtel Bozec. Nous y mangéâmes excellemment. Dormi chez Bozec.

Lundi 17 août. Saint-Pol-de-Léon :

Pris le petit déjeuner à 7 heures avec mes enfants, pain et eau. Le pain est très bon. Vu une foule de personnes des deux sexes groupées place du marché, la plupart nu-pieds, attendant d'être embauché pour la moisson (e).

Les femmes lavent les effets dans une mare ou un ruisseau, relevant leurs jupons jusqu'aux genoux, puis elles battent le linge avec un morceau de bois.

Fait une promenade avec Wicham pour le voir prendre une leçon d'escrime chez un maître d'armes. 8 francs pour vingt leçons.

M. Le Breton me l'ayant demandé, je suis allé avec lui chez M^{me} Elar (f). Les conditions y sont de 500 francs l'an. Vu la Nicholls, de Looe (VI) qui n'aime pas beaucoup la pension, car il n'y a personne avec qui causer.

(c) Bien qu'aucun archéologue n'en fasse mention, à notre connaissance, on peut se demander si les « statues » dont parle Edmonds n'appartiennent pas à un calvaire plus ou moins complet. Quoiqu'il en soit, Frémenville, dont les *Antiquités du Finistère* datent de 1832, n'en dit rien dans le passage de son ouvrage qui intéresse Saint-Pol. Ce serait donc dans les années 1820 qu'aurait disparu ce monument.

(d) M. K. Il nous a été impossible d'identifier ce « gentilhomme appartenant à l'Administration des Postes », dont le nom commençait sans doute par Ker.

(e) Edmond parle ici d'un curieux usage en vigueur à Saint-Pol, et qui consistait en un véritable marché en plein air de la main-d'œuvre rurale. Les hommes et femmes désirant se faire embaucher à la journée pour les travaux des champs avaient coutume de se réunir dès quatre heures et demie ou cinq heures du matin sur le parvis de la cathédrale pour y attendre les offres des fermiers. On les appelait *placenner*. Ils ont fait l'objet d'une étude d'Yves Picard : *L'Ouvrier Agricole à St-Pol-de-Léon*, Brest, 1904.

(f) Elar. Il faut lire *Elard* ou *Hélard*, nom assez répandu dans le nord du Léon, bien que de faible densité homonymique dans les différentes localités où il se montre.

Allé ensuite avec M. Le Breton chez Auffret, avec lequel je me suis arrangé pour Thomas et Georges à raison de 350 francs pour chacun pendant l'ensemble des mois de classe. M. Le Breton lui demanda de vouloir bien veiller à ce que mes enfants eussent comme compagnons de chambres des garçons appartenant à des familles honorables (g).

Mes garçons devront se munir d'un couteau, d'une cuiller et d'une fourchette en argent. Environ 14 jeunes gens se trouveront en pension chez Auffret après les vacances. Tous doivent payer pour les réparations d'effets. W. Coulson et John Boase sont allés ce matin à Morlaix. Quoi qu'il en soit, je n'ai été aidé en rien par Coulson et les Broad. Retourné à Roscoff avec mes deux fils et Ch. Boase.

Appris que Beckerley a obtenu un passeport pour Brest, valable pour lui-même, pour Penneck, Mathews et Nath. Coulson.

Le maire de Roscoff, M. Pecrel-Kandré (VII) étant tout jeune, fut à l'école avec le D^r Penneck chez Alexandre Rowe, à Ragennis (dans la paroisse de Paul, près Penzance) (VIII). Il me demanda si le signataire de la déclaration dans laquelle j'avais certifié le but de mon voyage en France était la même personne qu'il avait connue à l'école. Je lui présentai ensuite le jeune Penneck.

M. Kandré fut, en Angleterre, le compagnon de pension d'un nommé James de Newlyn (h). Il y resta vingt mois et connaît bien la région de Penzance.

F. Broad et F. Coulson sont également allés à Morlaix.

Vers deux heures, reparti à pied pour Saint-Pol avec mes deux fils ; dîné avec eux chez Bozec, ainsi qu'avec J. et C. Boase, Mathews, Beckerley, Nath. et W. Coulson. Penneck et son équipe ont quitté Saint-Pol pour Brest vers 5 h. Me suis promené dans la soirée avec Ch. Boase jusqu'à la Ville-Neuve, environ un demi-mille de la ville (i). Nous y avons eu de bonnes poires.

M. Le Breton est resté pendant une heure avec moi ce soir et m'a donné maints détails sur le Collège. Il m'a, de plus, donné une lettre d'introduction pour M. Peneau, Grand'Rue ou Rue Royale, à Brest.

Retenu trois chevaux à deux francs par jour chacun pour aller à Brest. C'est le tarif courant.

(g) Voir appendices.

(h) James, de Newlyn. Le nom James étant très courant, notre correspondant M. Ashley Rowe n'a pu se procurer de précisions sur l'identité du condisciple britannique de Picrel.

Newlyn est un petit port franc situé à moins d'un mille de Penzance, tout au fond de la baie de Michael's Mount. Il est très fréquenté pendant la saison de pêche par les langoustiers camarétois, qui viennent s'y ravitailler en vivres et en apâts pour les casiers qu'ils mouillent au large des eaux territoriales anglaises. Nous avons eu maintes fois l'occasion de rencontrer ces marins bretons sur les quais de Newlyn, si nombreux que les marins du pays pays semblaient submergés dans leur foule grouillante. Cf. notre reportage : *En Carnouaille anglaise avec les Camarétois. L'Ouest-Eclair*, n^{os} 13, 16, 18, 22 octobre 1931.

(i) La Villeneuve (en breton *Kernenez*) est une belle propriété qui s'étend à la sortie de la ville de Saint-Pol en direction de Morlaix et de l'embouchure de la Penzé. En 1818 elle devait être nouvellement acquise par la famille Budes de Guébriant, dont la branche aînée la possède encore de nos jours.

NOTES SUR LES PERSONNES CITEES

I. — WICKHAM, de Totness. Cette dernière localité se trouve dans le Devonshire, sur la rivière Dart. C'est une petite ville de 3.500 habitants. M. Ashley Rowe nous fait savoir qu'aucune indication n'a pu être obtenue par lui au sujet de ce Wickham, officier en demi-solde de la *Navy*, venu s'installer à Saint-Pol après les guerres de l'Empire. Par ailleurs, les registres d'état civil de la capitale léonaise ne paraissent conserver aucune trace de son séjour.

II. — LE BRETON, professeur de mathématiques. Le plus ancien annuaire dont nous avons disposé pour nos recherches étant de 1828, nous constatons qu'à cette époque le régent de mathématiques au collège de Saint-Pol était un M. Pellan. Les archives locales contiennent bien les noms de plusieurs Le Breton, mais, faute de prénom, il était impossible de désigner parmi eux le professeur mentionné dans le *Journal d'Edmonds*.

III. — Pension AUFFRET. Il en est de même en ce qui concerne le nom AUFFRET, assez commun à Saint-Pol, comme un peu partout en Basse-Bretagne.

IV. — Hôtel BOZEC. Même observation que ci-dessus.

V. — CAMPBELL. Ces deux jeunes gens, vraisemblablement d'ascendance écossaise, étaient : Thomas, 13 ans, et Guillaume (William), 11 ans, inscrits en 8^e au collège, ainsi que l'indiquent les registres d'inscription aimablement inventoriés à notre intention par M. le Supérieur de l'Institution Notre-Dame du Greisker.

Le lieu de naissance des deux élèves est porté comme étant Penzance dans ces documents. L'un et l'autre sont encore mentionnés dans le palmarès de l'année 1820, ce qui indique un séjour de plusieurs années dans l'établissement.

VI. — NICHOLLS, de Love. Ce personnage, dont on ne dit pas ce qu'il faisait à Saint-Pol, et qui se trouvait isolé de ses compatriotes à la pension Helard, appartenait à une famille de marins d'une certaine notoriété.

VII. — PECREL-KANDRÉ. A lire : *Picrel-Kerandré*. Comme plusieurs autres Roscovites en vue de son époque, celui-ci était d'origine morlaisienne. On rencontre des *Picrel* à Saint-Martin de Morlaix dès 1642, et ensuite à Saint-Mathieu dans la même ville, puis à Landivisiau, au cours du XVIII^e siècle (parfois sous les graphies *Bicrel* et *Piquerele*).

Jérôme *Picrel*, négociant à Roscoff en 1784, est cité par Cambry comme l'un des plus considérables de la place en 1794. Bien qu'ayant été emprisonné sous la Terreur, il figurait parmi les « notables » ou grands électeurs de la commune en l'an IX. Devenu maire de celle-ci, quelques années plus tard, il fut remplacé en 1819 par M. Bagot dont la descendance est encore vivace dans le pays. Décédé le 10 décembre 1835.

Pendant les Cent Jours, il connut les inconvénients du choc en retour de la politique. Trois cents grands élèves du collège de Saint-Pol, heureux d'être libérés de la conscription, décidèrent d'aller manifester leur joie à Roscoff, ville réputée bonapartiste, et s'en vinrent, tambours en tête, crier « Vive le Roi ! » sous les fenêtres du maire. S'il faut en croire les mémoires de M. de Miollis, effrayé et craignant pour son existence, *Picrel-Kerandré* se réfugia dans son grenier, où quelques gaillards décidés, ayant forcé sa porte, le découvrirent caché entre deux coffres. Il dut alors entendre une harangue improvisée par un élève de Rhétorique. Ayant repris quelque assurance, le magistrat crut ne pouvoir mieux faire, pour s'attirer l'indulgence des manifestants, que de gratifier l'orateur de deux écus de six livres en guise de félicitations.

Par ce qu'en dit plus bas le *Journal d'Edmonds*, on voit que, de leur côté, les commerçants roscovites n'hésitèrent pas à envoyer leurs fils de l'autre côté de la Manche pour y apprendre l'anglais, afin d'être plus facilement à même de traiter avec leurs gros clients insulaires.

VIII. — Alexander ROWE. Celui-ci qui fut, en Cornwall le maître d'école de *Picrel-Kerandré*, exerçait au village de *Ragennis*, dans la grande paroisse de *Paul*, à l'O. de Penzance, au bourg de laquelle se voit la dalle de marbre noir

dédiée par le prince Bonaparte à la mémoire de *Dolly Pentreath*, la dernière personne dont la langue maternelle ait été le cornique.

Né en 1727, *Rowe* mourut en juin 1814. Ce fut, paraît-il, un très fort mathématicien, et il collabora sur des questions d'astronomie à des périodiques comme le *Ladies Diary* et le *Gentleman's Diary*.

Le nom de *Paul*, lui-même, est le pendant cornique de notre toponyme corouaillais *Paule*, qui, comme lui, se prononce *Powl*. Les deux paroisses sœurs sont placées sous l'invocation de saint Paul-Aurélien.

A BREST

Mardi 18 août.

Quitté (Saint-Pol), à 5 h. avec Richard pour Brest avec deux chevaux très quelconques. Il n'y a pas ici de chevaux hongres. Tous sont des étalons ou des juments de petite taille. Les selles sont très mauvaises.

Petit déjeuner à Lesneven vers 8 h., avec café.

Arrivée à Brest vers midi. Il y a 38 milles depuis Saint-Pol. Campagne bien cultivée en parcelles réduites ; surtout des champs de blé ; peu de pâturages, rarement des bois ; peu de collines, la région étant assez plate. Talus élevés généralement couverts d'ajoncs. Vu plusieurs pièces de terre plantées de genêts, plante fréquemment employée pour la couverture des maisons et comme combustible. Route très large : près de 20 pieds, la chaussée étant généralement empierrée de gneiss mélangé de mica. Blé encore sur pied dans beaucoup de champs.

Diné à l'Hôtel Thomas, première auberge de Brest, avec Richard, Penneck, W. Malheux et N. Coulson. Excellent repas avec dessert à 4 francs par tête. Très bon vin.

M. Péneau, Grand'Rue, auquel M. Le Breton, de Saint-Pol, m'avait recommandé, trinquait avec nous et nous accompagna à travers la ville.

Brest compte environ 50.000 habitants. Deux artères principales : Grand'Rue ou Rue Royale et Rue de Siam. Allé du côté des quais par des rues très en pente ; vers les fortifications et une belle promenade qui les domine, faite de deux belles avenues, appelée Cours d'Ajot, d'où la vue commande la rade. Celle-ci a six lieues de longueur.

Acheté divers articles chez M^{me} Puy avec Pennec, Beckerley et Péneau ; vu un enterrement ; rentré Hôtel Thomas vers 8 h. ; lu les journaux. Couché à 10 heures.

Mercredi 19 août, Brest.

Levé de bonne heure. Allé du côté des casernes de la Marine. Environ 2.000 marins à l'exercice ; bonne musique. Au Champ de Bataille, 500 militaires s'exerçaient également. Divers achats dans les boutiques. Quitté Brest vers midi.

Il a plu la nuit dernière pour la première fois depuis trois mois. Les maladies sévissent à Brest.

Dans plusieurs boutiques vous remarquez en grandes lettres :

Buton Mad, ce qui veut dire en langue bretonne « Bon tabac » (1). Diné à Lesneven. Penneck dut payer 1 fr. 50 pour qu'on nous donnât du linge de table au Grand Hôtel.

Inscription à Lesneven : « *Me lumen vos umbra regit.* » Arrivés à Saint-Pol à 8 h. Soupé avec M. K. chez Bozec.

Jeudi 20 août, Saint-Pol.

Petit déjeuner chez Bozec avec Richard et Wickham, de Totness. M. Le Breton s'est chargé de faire donner des leçons de français à mes enfants pour 8 francs par mois ; l'escrime pour 6 francs les vingt leçons. Il prendra lui-même 8 francs pour les mathématiques.

Payé d'avance 200 francs à M. Auffret pour la pension de mes fils.

Promenade au bord de la mer avec Bamfield et John Coulson. Diné chez Bozec. Roscoff à pied et dormi chez Hamilton.

Vendredi 21 août, Roscoff.

Avec M. Le Breton, auquel je confie mes enfants, Thomas, George et plusieurs autres garçons sont venus de Saint-Pol pour nous voir appareiller. Remis à M. Le Breton 3 livres 3 sh. Avancé à Thomas pour être employé en cas de besoin : 2 l. 12 sh. 6 d., plus 10 frs environ pour des livres, entre George et lui. Mis à la voile à 9 h. avec vent du Nord-ouest, mais beau temps. John Boase (Broad) est reparti avec nous.

Samedi 22 août. En mer.

Vent contraire. Ma couchette a été démolie. Passagers très malades.

Dimanche 23 août. En mer.

Beau temps. En vue du Lizard à 10 h. du matin. Au large du même pendant toute la nuit.

Lundi 24 août. En mer.

Atteint Penzance à 6 h. du soir. Nos bagages seront visités le lendemain à terre (81 heures de traversée).

Traduit et annoté par F. GOURVIL. (A suivre).

APPENDICES

L'envoi par des familles d'Outre-Manche de jeunes gens au collège de Saint-Pol dut commencer tôt après le retour de la paix en Europe, car M. de Miollis, se remémorant les débuts de ses études dans l'établissement, en 1816, et parlant des fustigations dont les élèves à tête trop dure ou à entendement trop lent y étaient l'objet (v. plus loin), écrit :

« J'avais l'avantage d'être frappé en compagnie de deux Anglais. Ces malheureux avaient un père très original, qui leur disait, à leur

(1) *Buton* est à rétablir *butun*. Au début de ce siècle, dans la plupart des villes de Basse-Bretagne, les bureaux de tabac se signalaient par une enseigne présentant les mots *butun mad* et deux pipes croisées.

retour du collège : « Vous avez mérité la disgrâce de vos professeurs ; j'y ajoute la mienne. » Et il envoyait immédiatement les pauvres féculés au lit, comme on envoie des blessés à l'hôpital. »

Nous pouvons ajouter que de Mjollis faisait là allusion à *Lewis* et *Edmond HARDING* dont le père, architecte professionnel ou amateur, dressa les plans de la chapelle du manoir de Kerrom, à une courte distance au nord de la ville de Saint-Pol, où naquit le mémorialiste lui-même.

Deux des enfants de cet Anglais virent le jour à l'ombre de la cathédrale de Léon, l'un le 21 mars 1818, l'autre le 15 novembre 1827. La famille continuait d'y habiter en 1827.

Dans son opuscule consacré à l'*Institution Notre-Dame du Creisker* (ancien collège de Léon), Brest, 1936, le chanoine Kerbiriou signale en note, p. 16, qu'en 1816, « la classe de huitième comptait sept petits écoliers d'Outre-Manche ».

D'après l'abbé Pondaven, *Le Recrutement ecclésiastique et les écoles secondaires dans le Léon après la Révolution*, Quimper, 1918, p. 60, en l'année 1819 on y enseignait un nombre égal d'élèves britanniques. Même indication dans : *Jean Péron et le Collège de Léon*, par les abbés Saluden et Kerbiriou, Brest, 1927, p. 88. Parmi ces élèves on peut citer : *Georges Edmonds* et *Daniel Bamfield*, dont il a été parlé aux notes 4 et 7 du précédent article (p. 183). Comme autres Britanniques cités dans les palmarès du collège, que notre ami Daniel Bernard a consultés aux Archives de l'Evêché, à Quimper, on relève : *HARDING, Louis (Lewis)* et *Edmond*, 1818 ; *Samuel et Thomas PIDWELL (= Speedwell ?)* ; *Richard GREEN*, 1821 ; *Edwin EDMONDS*, 1824 ; *JOHNSON, SEWART, Alphonse* et *Ambroise CREEV*, 1830.

◇ ◇ ◇

D'après l'ouvrage cité plus haut des abbés Kerbiriou et Saluden (p. 81), à l'époque où se place le récit d'Edmonds le collège saint-politain ne logeait qu'une vingtaine d'internes. Les autres élèves n'ayant pas leur famille sur place et dont le nombre atteignait 300, prenaient pension en ville.

C'était un usage général. A Vannes, à la même époque, Brizeux et Rio (qui devait être le promoteur des relations intercelliques) étaient en pension en ville comme leurs camarades.

Alfred de Courcy, écrivain breton trop peu connu, dans son chapitre des *Français peints par eux-mêmes* consacré au *Breton* (Curmer, Paris, 1841), reproduit dans *Esquisses* (Paris, Douniol, 1854), évoque en maître observateur l'existence des externes de l'établissement :

« Les Kloer (pluriel de *Kloarek*, étudiant) se réunissent, écrit-il, au nombre de huit ou dix dans une même chambre. C'est un vaste grenier sans cheminée, qui n'a d'autre meuble qu'une table de chêne entourée de bancs. Ils passent dans ce galetas presque tous les intervalles des classes ; ils y travaillent, fument ou jouent ; ils y prennent leur maigre pitance ; ils s'y couchent souvent sans draps (...) ; ils puisent au même encrier, se passent le gradus et le rudiment, se disputent en hiver la clarté avare d'une maigre chandelle fixée dans le goulot d'une bouteille, ou les émanations d'une terrine de cendre chaude qu'ils ont louée en se cotisant chez le fournisseur (...) »

Que sont devenues nos vieilles statues religieuses ?

(Réponses à la question 386)

I

LE vieux père Letty, sculpteur à Landivisiau (Fin.), mort il y a une cinquantaine d'années, m'a dit que les statues décorant l'ossuaire ont été enterrées dans une allée du cimetière ; il ne se souvenait plus dans laquelle. C'était, disait-il, dans le trou d'où on a extrait le sable pour reconstruire la chapelle Sainte-Anne. M. M. A. (Landivisiau).

II

A QUÉMÉNÈVEN (Fin.), le cimetière qui entourait l'église a été transféré récemment hors de l'agglomération. On découvrit alors près de l'église de vieilles statues qui avaient été enterrées. Même constatation, en 1947, à St-Albin (hameau de Plogonec) où la chapelle fut agrandie. De vétustes statues de pierre furent exhumées. Il semble bien qu'enterrer les statues fut naguère une pratique courante.

G.-M. THOMAS.

III

DANS l'*Annuaire des Côtes-du-Nord* de 1854, page 84, l'érudite trop oublié, S. Ropartz, a consacré une étude aux « *Statues de Runan C.-du-N.* ». « Depuis un siècle et demi déjà — écrit l'auteur — un zèle trop ardent, et surtout trop universel, avait substitué les produits d'un art bâtarde et sans caractère, aux œuvres d'une époque pleine de foi et d'élan, que l'on s'était avisé, un beau jour, de trouver à la fois, gothiques et barbares ».

Et il parle d'un bas-relief, d'un autel en pierre, de statues transférés dans un petit oratoire que l'on masqua sous une épaisse couche d'argile. Quand Runan devint une commune, cet oratoire fut transformé en mairie. Les statues furent découvertes en 1852 ou 1853.

Un Guingampais.

Il était autrefois d'usage d'enfourer en terre bénite les statues des saints qui étaient détériorées ou qui avaient cessé de plaire et qu'on voulait remplacer par d'autres qui répondaient au goût du jour.

A Locquirec (Fin.), j'ai vu, vers 1893, enterrer dans un coin du cimetière, de vieilles statues provenant de l'ancien calvaire que l'on avait remplacé par un nouveau, à l'occasion d'une mission. Le cimetière ayant été récemment désaffecté, des recherches permettraient de les exhumer. Le recteur vient, ces jours derniers, de remettre dans son église de vieux saints « exclus » et relégués au grenier. Parmi eux il y avait le patron de la paroisse, saint Quirec.

Vers 1825, à l'occasion de la restauration de la chapelle de N.-D. de Kergoat, en Quéménéven (Fin.), on fit faire de nouvelles statues pour remplacer les anciennes qui dataient du xvr siècle. Les statues désaffectées furent enfouies en terre, dans le cimetière entourant la chapelle. En 1901, elles furent exhumées et remises au musée de l'Evêché. Parmi ces statues se trouvent un Ecce-Homo, une sainte Barbe, une sainte Marie-Madeleine, un saint Sébastien, un saint Roch en granit et un groupe en kersanton représentant le couronnement de la Vierge par la Sainte-Trinité.

Depuis le début du siècle, au cours du transfert des anciens cimetières dans un lieu de repos situé en dehors de l'agglomération, des statues ont été mises au jour dans diverses localités. C'est ainsi qu'en 1947, on découvrit dans l'ancien cimetière de Plounévez-Lochrist (Fin.), à 1 m. 50 de profondeur, deux statues religieuses en pierre. L'une représente la Vierge portant l'Enfant Jésus sur le bras gauche, l'autre, un saint Jean-Baptiste tenant un mouton sous son bras. Ces statues, du xv^e siècle, étaient peintes en couleurs vives.

A La Forêt-Fouesnant (Fin.), à une date assez récente, deux statues ont été découvertes dans le cimetière entourant l'église où elles avaient été enterrées.

L. Ogès.

Le Coin des Fureteurs

QUESTIONS

407. — UN MONUMENT A BRIZEUX EN 1858.

A la suite de l'article du marquis de Belloy dans la *Revue Française* du 20 mai 1858, il est indiqué que le journal *L'Entr'acte* a ouvert dans ses bureaux, rue Grange-Batelière, une souscription destinée à élever une colonne en granit à Brizeux sur les rives du Scorff. Que sait-on de ce projet ? Que devint l'argent récolté ?

J. L. D.

408. — LACAUSSADE EN BRETAGNE.

On sait qu'un des grands amis de Brizeux fut le poète Lacaussade, né à l'île Bourbon. Votre revue a appris qu'il fut rédacteur à un journal de Vannes en 1848 ou 1849. Comment fut-il amené à Vannes ? N'y aurait-il pas eu une intervention de Brizeux ?

D'autre part, Tiercelin a reproduit dans *Bretons de Lettres* (page 294) une lettre de Brizeux à Lacaussade où il lui écrivait, le 17 février 1858 : « Comment vous êtes-vous trouvé du voyage à Rostrenen ? » Dans quelles circonstances Lacaussade aurait-il pu aller à Rostrenen ? Avec Brizeux peut-être ?

BIBLIO.

409. — TH. SERRE.

L'abbé Lecigne écrit qu'à l'enterrement de Brizeux à Montpellier, en 1858, un « M. Th. Serre adressa un dernier salut au poète dans la langue celtique ». Saurait-on qui était ce bretonnant de Montpellier ?

410. — LE JEU « PIL PAOTR ».

Brizeux dit s'être livré à Scaër à ce jeu. Pourrait-on savoir en quoi il consistait ?

Ad. Le G.

411. — LES CONSERVATEURS DES MONUMENTS PRÉHISTORIQUES DU MORBIHAN ?

On aura remarqué dans l'étude de M. Bonnerot contenue dans ce numéro que, vers 1830, il y eut un conservateur de ces monuments. Ne pourrait-on, dans les dossiers administratifs, trouver des précisions sur ce poste ? sur leurs titulaires ?

La N. R. B.

412. — BRIZEUX ET LAMENNAIS.

On sait que ces deux Bretons furent en relations. Mais ne serait-il pas intéressant d'étudier leurs rapports ? L'an prochain, nous devons commémorer le centenaire de la mort de Féli. Ce serait l'occasion de faire des recherches sur cette question.

Un Dinannais.

413. — SIMON AN DALL.

Ne pourrait-on trouver à Scaër trace de ce poète aveugle qui envoya une chanson à Brizeux ? Lecigne en parle en note p. 147. Il écrit « *Simon Arm Dall* ». Mais Lecigne ignorait le breton et il a commis plusieurs erreurs de lecture ; ainsi, page 149, il écrit que le lutteur tombant à plat sur le dos est « *larn* » !

Un Jeune.

414. — QUELQUES CROYANCES RELATIVES AUX VACHES.

I. A l'Hôpital Camfrout (canton de Daoulas, Finistère), dès qu'une vache, après vêlage, a évacué l'arrière-faix, on se hâte d'enfourer le délivre (*gwele ar vuoc'h*) dans le fumier pour le soustraire à la curiosité des enfants et à la convoitise des chiens et de... la parturiente elle-même.

Mais à Telgruc (presqu'île de Crozon) — du moins dans certaines fermes — on étend le délivre sur un buisson d'*aubépine* (*spenn gwenn*) où il se dessèche et pourrit. Il serait néfaste de l'enterrer, dit-on, car cela hâterait la mort de la vache ! (*Na lakait ket gwele ar vuoc'h 'barz an teil, abred awalc'h ez ay al loen-se en douar*).

Ce curieux usage subsiste-t-il ailleurs en Bretagne et quelle explication en donne-t-on ?

II. — Les vaches qui mangent leur délivre ne sont pas rares. Le résultat, prétend-on, est qu'elles deviennent stériles (*goanac'henn*). Cette croyance a-t-elle une base scientifique ?

III. — Les erpétologistes nous enseignent que s'il est possible de faire absorber du lait à des vipères tenues en captivité, elles lui préfèrent toujours de l'eau. Pourtant, plus d'un paysan persiste à croire que ces reptiles raffolent de lait et qu'ils parviennent à traire les vaches. L'animal ainsi tété produirait ensuite un lait coloré en rouge, ou en bleu (plus rarement) impropre à la consommation. (Dans les Côtes-du-Nord, on dit même que les vipères se glissent dans les berceaux pour disputer leur biberon aux bébés.)

Quelle est l'origine de ces croyances qui s'étendent à plusieurs campagnes de France ?

IV. — *Influence lunaire sur le trèfle* ? (Hôpital Camfrout).

Du trèfle semé en période de *nouvelle lune* favorise la météorisation ! (*Melchon hadet war an nevez a lak ar saout da goeñvi*).

Ch. LE GALL.

415. — LE CARER, NOTAIRE A SAINT-TUGDUAL.

Quelqu'un pourrait-il me renseigner sur les origines de la famille de Pierre Le Carer, notaire royal en la principauté de Saint-Tugdual en 1718 ?

Marcel CARO (Madagascar).

416. — « LES VIEUX ».

J'ai retrouvé dans des papiers de mon frère, le lieutenant Huerre, du 48^e Régiment d'Infanterie, tombé au Champ d'honneur en août 1914 des vers dont je cite les premiers et les derniers. Ils ont pu être écrits au plus tard en 1911 ou 1912, pendant un séjour fait, sans doute, à Beg-Meil.

Mon frère maniait fort bien les vers dans un style analogue. Mais je ne peux, jusqu'ici, lui attribuer ceux-ci. Je dois d'abord demander si on leur connaît un autre auteur.

LES VIEUX

*A petits pas songeurs, par les sentiers boueux
Où les chiens, devant eux, sont en quête de lièvres,
Ils vont, la pipe courte en l'étai noir des lèvres
Et le pen-bas rustique entre leurs doigts noueux.*

*.....
Puis, doucement pensifs, vers le toit paternel
Où les chiens sont rentrés, las de leurs courses vaines,
Ils retournent, joyeux au plus profond des veines,
De ce bonheur muet qui touche à l'éternel.*

H. HUERRE.

417. — LES BRETONNANTS A LA COUR DE RUSSIE.

Au cours d'une lecture j'ai relevé qu'un gentilhomme bas-breton, M. de Villebois, était aide de camp du Tzar Pierre Le Grand. Je me suis souvenu, à cette occasion, que la grande Catherine, sa femme, avait fait composer un dictionnaire bas-breton. (Cf. « Le Fureteur breton », T. III, p. 231.)

Ce M. de Villebois était-il bretonnant ? Y avait-il d'autres Bas-Bretons à la cour de Russie ?

Hervé P.

418. — ALEXANDRE DUMAS PÈRE EN BRETAGNE.

Que sait-on des séjours d'Alexandre Dumas père en Bretagne aux alentours de 1870 ?

Al. P.

419. — GEORGE SAND ET LA BRETAGNE.

Certains affirment qu'elle aurait séjourné à Scaër (Finistère) ; d'autres qu'une personnalité bretonne aurait favorisé l'essor littéraire de l'auteur de *la Petite Fadette*. Est-ce exact ?

G.-M. THOMAS.

420. — LE SURNOM DES HABITANTS DE LANCIEUX.

Lancieux est une agréable station balnéaire des Côtes-du-Nord, peu éloignée de Dinan. Il arrive qu'on donne parfois à ses habitants le surnom de Prussiens.

Quelle en peut être l'origine ?

V. R.

421. — SAINT GOBRIEN.

La *N. R. B.* ne pourrait-elle nous dire ce que l'on sait de saint Gobrien qui est honoré dans le Morbihan ?

LOUIS

RÉPONSES

254. — KERANNA.

L'exemplaire du Doctrinal que possédait La Villemarqué et qu'il remit à Ernaut ne datait pas de 1628 mais de 1680. D'ailleurs il ne possédait pas de page de titre. J'ai plusieurs fois trouvé La Villemarqué en erreur de bibliographie : il avait la manie de vieillir les éditions ; c'était... un antiquaire.

D^r DUJARDIN.

329. — LA LÉGION IRLANDAISE EN BRETAGNE.

Dans le n° 3, mai-juin 1952, R. Sancier déclare que : « Au printemps 1806, la Légion est encore à Quimper. Deux officiers s'y marient : le capitaine Malerson à la fille du marquis de Castrali et le capitaine Lacy à Amélie de Guilmar, d'une famille noble. »

Pour ce qui est du dernier mariage, voici ce qu'en dit l'état civil de Quimper du 11 juin 1806 : « Mariage de Louis Lacy, capitaine adjudant major de la Légion Irlandaise en garnison à Quimper depuis le 13 Messidor an XIII (2 juillet 1805), né à Lymeryck en Irlande, le 30 décembre 1776, domicilié à Quimper, fils majeur de feu Patrice Lacy et de feu Dame Antonine Gauthier — et de demoiselle Emilie-Joséphine-Louise du Guerneur (et non Amélie de Guilmar), née en la paroisse de Pleuven, fille majeure de feu Joseph du Guerneur et de feu dame Marguerite Malherbe. »

Cette mise au point ne concerne donc que le nom de la jeune épouse, mais elle permet cependant de dater l'arrivée de la Légion à Quimper.

G.-M. THOMAS.

370. — PSEUDONYMES BARDIQUES.

Est une invention de La Villemarqué, créateur de la société *Breuzier-Breiz*, 1842, dans laquelle on entraît après avoir été baptisé d'un nom hardique reproduit dans le diplôme d'admission. Le diplôme était signé « Le Pennsturier » (le chef pilote), qui n'était autre que La Villemarqué.

La plupart des premiers pseudonymes comportaient le mot *barz* suivi du nom de la localité où habitait le barde. Petit à petit chacun choisit son pseudonyme. Il n'est pas nécessaire d'être sacré barde ou ovide, ni de savoir le breton pour se donner un pseudonyme, ni même d'être poète. Ainsi je réponds ceci en français et signe en breton ; j'aurais pu faire l'inverse.

Cette note me conduit à prier les sociétés bretonnes à ne pas adopter une appellation bretonne sans en avoir référé à quelque autorité. Les bretonnants n'auraient pas à rester cois, en public parfois, devant *Alc'houederien Kastellin an Ar C'honejow glaz*.

MABEDAD.

371. — RENAN SAVAIT-IL LE BRETON ?

La réponse de M. Pierre Le Roux, publiée dans le dernier numéro de la *N.R.B.*, m'incite à rectifier une erreur dont Ernest Renan lui-même est responsable. C'est lui qui a écrit que son grand-père maternel, capitaine au long cours, était de Bordeaux. Il en a tiré quelques effets relativement à son « gasconisme ».

Or ce grand-père, Joseph-Marie Fézer, est né à Lannion d'une vieille famille lannionnaise, il y est né le 26 février 1747. (Voir mon étude, *La Famille maternelle de Renan*, *Annales de Bretagne*, t. LIII, fasc. II, 1946, pp. 28 à 74).

Voici au reste les indications de son acte de baptême relevées sur le registre de la paroisse de Saint-Jean-du-Baly à Lannion : « Joseph-Marie Fézer, fils de noble homme Yves Fézer [capitaine au long cours] et de demoiselle Françoise Hamon. Parrain : M. Joseph Le Bail, sieur du Penguer ; marraine : demoiselle Marie Daniel [qui ne sait pas signer]. »

Or j'ai pu remonter, d'après les registres de la paroisse de Saint-Jean-du-Baly, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, époque à laquelle mourut Christophe Fézer, sieur du Kérésec, son ancêtre.

S'il y a du « gasconisme » chez Renan (est-il besoin de cette hypothèse quand il s'agit d'un trégorrois ?), il lui viendrait plutôt de sa mère, Claire-Jeanne-Gillette Cadillon, dont le mariage fut célébré, toujours dans la même paroisse, le 14 septembre 1778. Elle était une des petites-filles de Joseph Cadillon, sieur de Chenné, considéré comme « habitué » de la paroisse de Saint-Jean-du-Baly. Il était donc étranger à Lannion. Il s'y établit en qualité de commerçant. En secondes noces, il avait épousé une Bretonne, Elisabeth-Perrine Le Bras. Je sais seulement qu'en 1742 il avait acquis une bonne réputation dans la ville de Lannion.

Au contraire de M. Pierre Le Roux, avec qui je suis confus de ne pas me trouver d'accord, je suis persuadé que les Fézer parlaient volontiers breton. Quant aux Cadillon, c'est une autre affaire, mais ce n'est pas impossible. Commerce exige !

LÉON DUBREUIL.

377. — PRÉNOMS ET PARRAINS.

C'est très fréquemment dans les archives antérieures à 1700 que l'on rencontre deux parrains et une marraine, mais l'on spécifie pour l'un des parrains, souvent un noble, « parrain au catéchisme seulement ». J'ai relevé un cas : « X... eut pour parrain et marraine au catéchisme seulement et non au Saint-Baptême ». Aux premiers temps de l'Eglise et encore dans les pays de mission cela s'explique. Un parrain de catéchisme peut avoir pour parrain un autre chrétien que celui qui l'a préparé, un parrain de

mais au XVII^e et antérieurement, et en Basse-Bretagne ?

Au XVIII^e et début du XIX^e je trouve parfois deux parrains et deux marraines, parfois un parrain et deux marraines.

D^r D.

381. — UN AGENDA INÉDIT DE LA MENNAIS ?

Je suis surpris que cette question faite en janvier n'ait pas encore reçu de réponse ; elle le mérite. Je suis en effet convaincu que cet agenda existe. Le grand spécialiste de Féll, l'abbé Duine, s'il n'en parle pas dans sa *Bibliographie*, y a fait des renvois dans ses études. Par exemple dans les *Annales de Bretagne*, janvier 1913, il écrit (p. 189) : « dans un agenda secret de La Mennais... » ; puis encore, dans le même article (page 191) : «...dans son [à La M.] agenda de 1809... » Un Haut-Breton.

394. — LOUIS DE KERJEAN.

C'est à juste titre que, dans sa réponse à la question 394, M. Léon Dubreuil voit en Louis de Kerjean un pseudonyme collectif utilisé non seulement par Edmond Biré et Joseph Rousse, mais aussi par d'autres chroniqueurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

Dans la notice sur A. de La Borderie, du *Répertoire général de Bio-Bibliographie bretonne*, René Kerviler signale trois articles parus en 1857 dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* sous le pseudonyme Louis de Kerjean, et il ajoute ceci :

« Quoique les articles ci-dessus soient certainement d'A. de La Borderie, il n'en faudrait pas conclure que tous les articles signés Louis de Kerjean, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, sont de cet auteur. Ce pseudonyme est essentiellement impersonnel et a servi à beaucoup d'autres rédacteurs, particulièrement à ceux qui collaboraient à la chronique de ce travail. »

Étant donné un témoignage si formel, la question est tranchée dans le sens proposé par M. Léon Dubreuil. Il faut voir en Louis de Kerjean un pseudonyme collectif utilisé par divers chroniqueurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, parmi lesquels Arthur de La Borderie.

E. DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR.

396. — DEVICES BRETONNES - CHEFDEBIEN.

Ces Chefdebien devaient s'appeler Penmat, comme il existe des Denmat. De même Penfeunteunlou est devenu Cheffontaines. Il faudrait donc lire la devise : « Penmat me a vezo, Penmat je serai, an penn gantan virtuz (penn est masculin), tant que je serai vertueux. » Je signale que *vertuz*, en bas-Léon, a le sens de force, énergie, connue en français, quand il s'agit d'aliments, de remèdes.

L. D.

397. — NAISSANCE DE BRIZEUX. 1803 OU 1806 ?

I

Il est, en effet, très curieux de constater que la plupart des manuels de littérature donnent la date de 1806 à la suite probablement du dictionnaire Larousse dont toutes les nombreuses éditions s'obstinent à dire 1806. Je me demande si on trouverait trois manuels donnant la date exacte !

Et pourtant, en 1903, le centenaire de la naissance fut célébré avec un certain retentissement. Et pourtant l'extrait de naissance fut publié au moins 3 fois. Je connais ces reproductions intégrales : 1°) Dans la *Bio-bibliographie de Kerviler*, en 1893 ; 2°) Dans la thèse de l'abbé Lecluze, en 1898 ; 3°) Enfin dans *Causerie sur Brizeux*, par Degoul, en 1937, avec reproduction photographique de l'acte de naissance.

V. (Lorient).

II

On peut lire, dans le quotidien *Le Journal*, du 11 septembre 1906, sous la signature d'Ernest La Jeunesse, les lignes suivantes :

« Au temps de l'immense succès de son poème [Marie], l'honnête Brizeux n'était « plus très jeune » : il affectait même de tricher un peu sur les dates et d'attribuer à « l'année 1806 l'honneur de sa venue au monde. »

« La vérité était que la naissance de Julien-Auguste-Pélage Brizeux remonte au 12 septembre 1803. Lorientais, etc... »

Voilà donc l'explication, mais à quel moment précis et où Brizeux se serait-il ainsi rajeuni ?

398. — LA CIVIÈRE.

Autrefois la civière était utilisée dans les fermes de la région de Guingamp ; elle figure souvent sur les inventaires du XIX^e siècle. Maintenant elle a pour ainsi dire disparu depuis 30 ans.

A. BOURGÈS.

Je suis des environs immédiats de Lorient que je fréquente depuis plus de 50 ans. Or j'ignorais ce que pouvait être la civière que je n'ai vu utilisée pour la première fois qu'il y a une quinzaine d'années par les « goémoniers » du Finistère.

Marcel B.

Ayant vécu dans ma jeunesse à Plougnou (Finistère) et Plestin (C-du-N.), je puis certifier qu'il y a 25 ans toute ferme y possédait au moins une civière (eur cravas). Du reste, le dictionnaire Grégoire, de Rostrenen, de 1732, donne le mot et traduit *bronette* par *civière à roue* (cravaçz Rodellec).

Joseph P. (Le Havre).

La note de M. Floe'h, concernant la *civière*, m'a surpris. Lors des enquêtes que j'ai faites pour l'*Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne*, dans près de 80 communes bretonnes, entre 1910 et 1914, puis en 1920, on m'a donné partout, spontanément, un mot pour la *civière* (carte 363 de l'*Atlas*) ; la chose était donc alors bien connue, même si elle n'était plus en usage. M. Floe'h a-t-il écrit « connu » dans le sens de « employé » ? Il est certain que la *civière* est de plus en plus rare, si l'en juge par les régions du pays de Tréguier que je connais bien. Antérieure à la *brouette*, et de fabrication plus économique, elle a le grand inconvénient de nécessiter l'emploi de deux personnes. Cependant, sur la côte trégorroise elle est encore assez utilisée pour le transport du goémon et des filets de pêcheurs.

Le mot breton est *kravas* (du latin *grabatus*) dans tout le pays de Tréguier, presque tout le Léon et la partie nord de la Cornouaille ; *kravac'h*, *gravac'h*, *grawac'h* dans la plus grande partie du Vannetais. A Ouessant, Molène, dans l'Ouest et le Sud de la Cornouaille sur quelques points du Vannetais maritime, *kravas*, *kravac'h*, désigne la « brouette » ; le mot, suivi d'abord du mot *rodellec* (à roue), (cf. Cornique, *gravar roz*, qui équivalait à *gravac'h rod*) comme on le trouve encore, a fini par être employé seul, la *civière* proprement dite étant devenue moins usitée ; celle-ci s'est alors appelée *kravas daoubennek* (à deux bouts), ou *pwarpotek* (à quatre brançards) ; le dictionnaire de Grégoire de Rostrenen (1732) donne : « civière à bras » : *cravaçz*, *cravaes daoubennek* ; « civière à roue, brouette » : *cravaçz rodellec*.

Pierre Le Roux.

402. — LE ROI DE BRETAGNE ?

Il est parfaitement exact qu'un *Missel de Bretagne*, récemment lancé, comporte page 1219 une « oraison pour le Roi ». Cette prière est : « Vous vous supplions. Donnez à votre serviteur N... notre roi qui tient de votre miséricorde le gouvernement du pays... »

Mais ce *missel* de Bretagne n'est pas breton 10 % ! C'est un *missel belge* édité à Turnhout avec l'imprimerie du cardinal Van Roey. Sur 1883 pages il y a seulement 152 pages propres à la Bretagne ; moins de 8 %. Le même *missel belge* a servi à faire de la même façon un « *missel* de Quimper ». Peut-être y a-t-il aussi un « *missel* de Nantes » ou « de Saint-Brieuc » ?

Z.

406. — LA TAXE SUR LES CÉLIBATAIRES.

Le cahier de doléances de Merléac (Côtes-du-Nord) demande : « que tous célibataires, nobles ou roturiers, âgés de plus de 30 ans soient tenus de payer jusqu'à 60 ans une double capitation qui tournera au soulagement des pères de famille les plus pauvres de la paroisse... » (art. 25).

Voir également art. 22 du cahier de Quimper.

A. BOURGÈS.

Le Directeur de la Publication : FRANCIS LE BOUR'HIS-KERRIZIET.

Imp. Bretonne, Rennes, 31-1206. — 9-53. — Dépôt légal 1953, 3^e Tr. 2.101. T. 900.

